

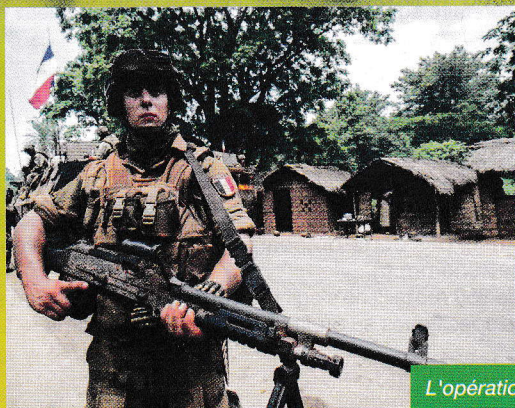
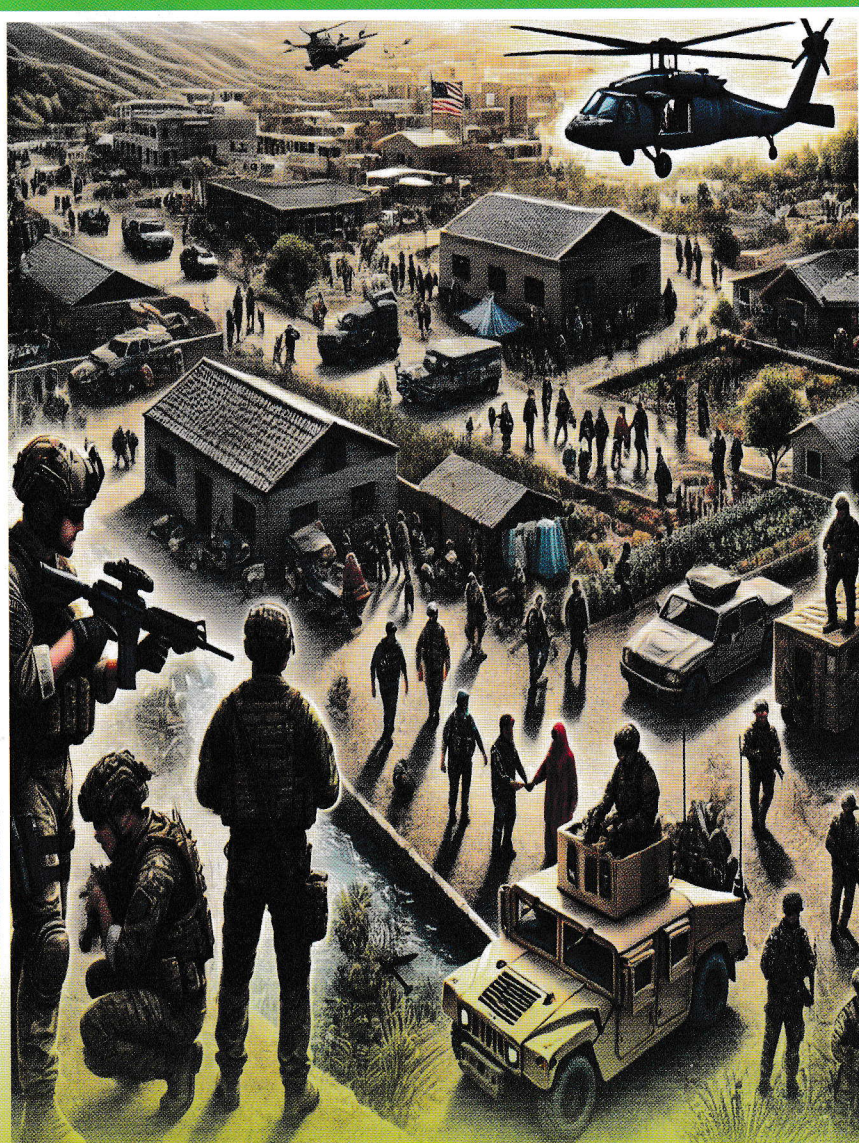
La Médaille Militaire

N° 606 - 1^{er} TRIM. - MARS 2025 - LE NUMÉRO 1,50 € - www.snemmm.fr

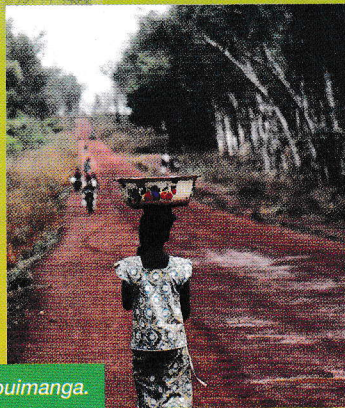


Les Opérations Extérieures

- Protection des populations
- Sécurisation des territoires
- Aide humanitaire
- Coopération civilo-militaire
- Maintien de la paix
- Engagement sur le terrain
- Soutien logistique
- Intervention globale
- Assistance aux civils
- Solidarité internationale



L'opération Souimanga.



Pamir-Afghanistan.



**46 LOT
DEPT46
1771 - GRAMAT**

Benoît LANDES

Benoît Landes est né le 11 avril 1974 à Figeac dans le Lot.

Appelé sous les drapeaux en 1994, il a effectué son service national au 3^e régiment de chasseurs parachutistes à Pau. En 1995, libéré de ses obligations militaires, il est revenu dans sa région pour s'installer à Gramat où il demeure depuis et travaille en tant qu'employé dans l'entreprise du bois Gramatoise. Impliqué dans différentes associations de la région, il fait partie des recruteurs de la 820^e section de l'UNP de Montauban où il excelle d'ailleurs. Membre associé de la 1771^e section de Gramat, il a fait acte de volontariat pour assumer la fonction de porte-drapeau, poste qu'il occupe depuis plus d'un an.



**24 DORDOGNE
UD 024
0833 - THIVIERS**

Pierre PECH

Pierre Pech est né à Lanet (11) le 22 novembre 1937. Appelé du contingent le 1^{er} janvier 1958, il est affecté au 24^e RIC à Carcassonne. En mai, il rejoint l'Algérie (région de Tizi-Ouzou), au 3^e bataillon du 9^e RIC. Il est libéré de ses obligations militaires le 30 avril 1960 avec la distinction de 1^{re} classe. Le 15 octobre 1961, il débute le stage de formation à l'école de gendarmerie de Châtelleraut (86). En mars 1962, il retourne en Algérie à l'escadron 5/10 TER de Batna (Aurès). Le 14 septembre 1962, il est affecté à l'escadron GM 13/2 en formation à Valenciennes (59), puis, le 1^{er} janvier 1965, à l'escadron GM 8/4 de Périgueux (24). Le 1^{er} octobre 1968, il rejoint la brigade de Corrèze (19). Le 1^{er} janvier 1972, il est affecté à l'EGM de Limoges (87). Enfin, le 1^{er} août 1975, il est à l'état-major de la légion de gendarmerie du Limousin. Il prend sa retraite le 25 novembre 1991, après plus de 32 ans et demi de service. Pierre Pech est porte-drapeau de la 833^e section de Thiviers depuis 30 ans. Il participe toujours activement à toutes les manifestations et commémorations.

**Médaille militaire (1989),
Croix du combattant,
Médaille de bronze de la Défense nationale,
Médaille de la jeunesse et des sports,
Titre de reconnaissance de la Nation,
Médaille commémorative AFN.**

**13 BOUCHES DU RHÔNE
UD 013
0290 - AIX-EN-PROVENCE**

René AVIAS

Fils de gendarme, né à Nice le 12 septembre 1946, René Avias s'engage en 1964 pour quatre ans au CIDB à Trèves (FFA). Il effectue ses classes puis intègre la 9^e promotion de l'ENSOA de Saint-Maixent et l'EAABC de Saumur.

Devenu maréchal des logis et chef de char, il retourne au CIDB en tant qu'instructeur. Après la dissolution du CIDB, il rejoint le 9^e régiment de hussards à Sourdon (77) où il est comptable-matiers. En novembre 1968, il intègre l'école de gendarmerie, puis l'école des motocyclistes de Fontainebleau. Il est affecté ensuite à la BRGM de GM à Grasse (06).

Promu au grade de maréchal des logis-chef en 1977, il rejoint le GM à Gap (05) puis, à sa demande, il est affecté au PA de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83) jusqu'en juin 1988.

Promu adjudant, il est affecté à la brigade motorisée de Sainte-Maxime (83) comme commandant de brigade. D'octobre 1994 à avril 1995, il est chef du détachement prévôtal de Bangui en République centrafricaine. Promu adjudant-chef en mars 1996, il est muté à Aix-en-Provence (13) comme commandant de brigade. Il termine sa carrière en 2001 et rejoint la SNEMM en 2009.

Médaille militaire (1989)

Médaille de bronze de la Défense nationale.



**22 CÔTES D'ARMOR
UD 022
0486 - ÉMERAUDE - PENTHIÈVRE**

Arzhel GAIDOT

Dimanche 15 septembre, à Saint-Cast-le-Guildo, lors de la cérémonie commémorative du naufrage de la frégate-météo *Laplace*, Arzhel Gaidot, 18 ans, a porté le drapeau de la

486^e section Émeraude - Penthievre, qui rassemble les médaillés militaires de Saint-Cast à Yffiniac en passant par Quessoy. Titulaire d'un BAC général et en première année de licence d'histoire, la jeune fille souhaite rejoindre la Marine nationale. Cette idée a germé dans son esprit depuis le service national universel (SNU) qu'elle a effectué en juin 2022 et les échanges qu'elle a pu entretenir avec un marin. Pour se familiariser avec ce milieu, Arzhel a aussi participé à une préparation militaire Marine (PMM), promotion 2023-2024.

« Être porte-drapeau au cours de cette cérémonie commémorant le naufrage de la frégate-météo Laplace est un honneur pour moi. En tant que future Marinette, il est de mon devoir de rendre hommage aux marins disparus en mer. J'ai pris part à d'autres cérémonies au cours de la PMM, c'est une première pour moi de le faire en tant que porte-drapeau. »

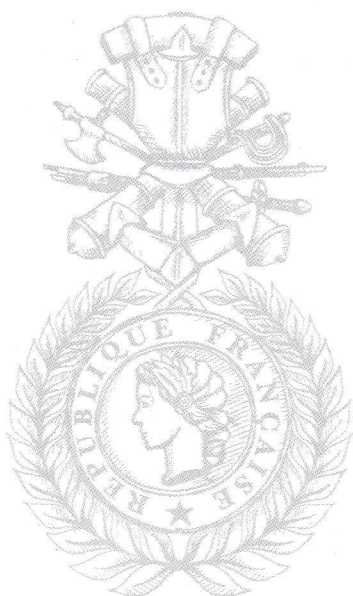
Arzhel Gaidot a déjà le sens de l'engagement puisqu'elle est secrétaire adjointe au cercle celtique *En Avant Deux* de Fréhel.

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@sneimm.fr).

Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction



José Miguel REAL
Président général



C her(e)s sociétaires, cher(e)s abonné(e)s,

L'année 2025 se profile comme un jalon mémoriel majeur, riche en commémorations et en moments de recueillement profond. Partout en France, nous aurons l'insigne honneur de participer aux cérémonies nationales du 8 mai, qui marqueront le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce sera un moment solennel, empreint d'émotion, pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu avec bravoure pour notre liberté, pour notre droit à vivre en paix. Nous nous devons de transmettre leur mémoire, leur sacrifice, aux générations futures, afin que jamais l'horreur de la guerre ne se répète.

Je n'oublie pas, dans ces commémorations, le centenaire de la création du Bleuets de France. Les célébrations débuteront le 14 juillet et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année. Je souhaite que, dans ce cadre, les sections collectent des dons et les transmettent au siège afin que nous, sociétaires de la SNEMM, apportions globalement notre contribution au profit des soldats blessés, des familles endeuillées, des pupilles de la Nation et des victimes d'actes de terrorisme.

Parallèlement à ces commémorations nationales, et après les cérémonies de libération des villes de Strasbourg et Mulhouse, je souhaite revenir sur la cérémonie de libération de Colmar, un événement marquant de notre histoire régionale et nationale. La SNEMM, fidèle à son devoir de mémoire, était présente pour honorer le sacrifice des soldats qui ont libéré cette ville, symbole de la résistance et de la victoire. Leur courage, leur détermination, leur abnégation doivent rester gravés dans nos cœurs, comme un exemple de ce que l'humanité a de meilleur à offrir.

En cette période de réflexion sur notre passé, nous nous tournons également vers l'avenir de notre association. Le renouvellement d'un collège du conseil d'administration et des membres de la commission de contrôle est une étape cruciale pour assurer la pérennité de la SNEMM. Nous sommes fiers de vous présenter les candidatures de 14 sociétaires, tous animés par la volonté de servir, de s'engager et de faire progresser notre association. Leur engagement, leur diversité de parcours et de compétences sont un gage de continuité, de dynamisme et de modernité pour la SNEMM. Dans les pages de cette revue, vous trouverez des informations sur les candidats, ainsi que sur les événements à venir, les initiatives de la SNEMM et les témoignages de nos sociétaires.

Nous vous invitons à participer activement à la vie de notre association, à partager vos souvenirs, vos expériences, vos idées, et à perpétuer les valeurs de solidarité, de mémoire et de citoyenneté qui nous unissent.

Ensemble, continuons à faire vivre la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour notre pays, pour nos valeurs, et à construire un avenir solidaire, fraternel et porteur d'espoir pour les générations futures.

CHÈRES LECTRICES ET CHERS LECTEURS



2024 s'est achevée sur une note positive, nous offrant de nombreuses raisons de nous réjouir. Les retours concernant la qualité, le contenu et la présentation de notre revue restent globalement très bons, malgré les inévitables mais parfois utiles critiques. Notre équipe éditoriale s'investit pleinement pour répondre aux attentes de tous nos lecteurs. Bien que nous nous efforcions de limiter les « coquilles », quelques-unes parviennent à se glisser dans nos publications. Compte tenu de notre effectif réduit, nous faisons de notre mieux pour éviter ces désagréments.

Je ne reviendrai pas sur les consignes à suivre pour rédiger et soumettre vos articles, car je considère qu'elles sont désormais bien maîtrisées par la majorité d'entre vous. Cette année, je souhaite mettre l'accent sur les opérations extérieures et sur la nouvelle génération de combattants.

Nous avons eu le privilège de retracer les parcours de ceux qui ont marqué l'histoire de notre pays lors des deux guerres mondiales, de l'Indochine et de l'Algérie. Leurs témoignages, empreints de courage et de sacrifice, ont enrichi notre revue et transmis aux générations futures un précieux héritage.

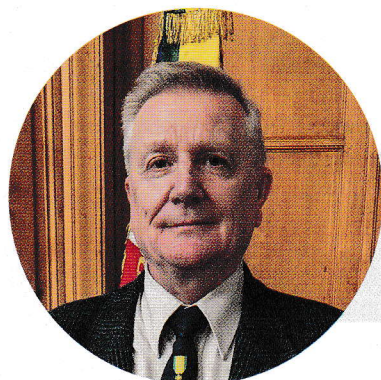
Aujourd'hui, nous souhaitons donner la parole à une nouvelle génération de combattants : ceux qui ont participé aux opérations extérieures. Vos missions, souvent méconnues du grand public, ont contribué à défendre nos valeurs et à apporter la paix dans des régions en conflit à travers le monde.

Votre expérience est unique et mérite d'être partagée. Que vous ayez servi en Afghanistan, au Mali, en Irak ou sur d'autres théâtres d'opérations, vos souvenirs sont une part essentielle de notre histoire collective.

Nous vous invitons à nous faire part de votre vécu. Vos témoignages, qu'ils soient personnels ou anonymes, nous permettront de mieux comprendre les enjeux de ces missions, les difficultés rencontrées et les émotions ressenties.

Comment contribuer ?

- > **Écrivez-nous** : Partagez vos souvenirs, vos anecdotes, vos réflexions sur votre engagement.
- > **Envoyez-nous des photos** : Images de vos missions, de vos camarades, de vos moments de vie...

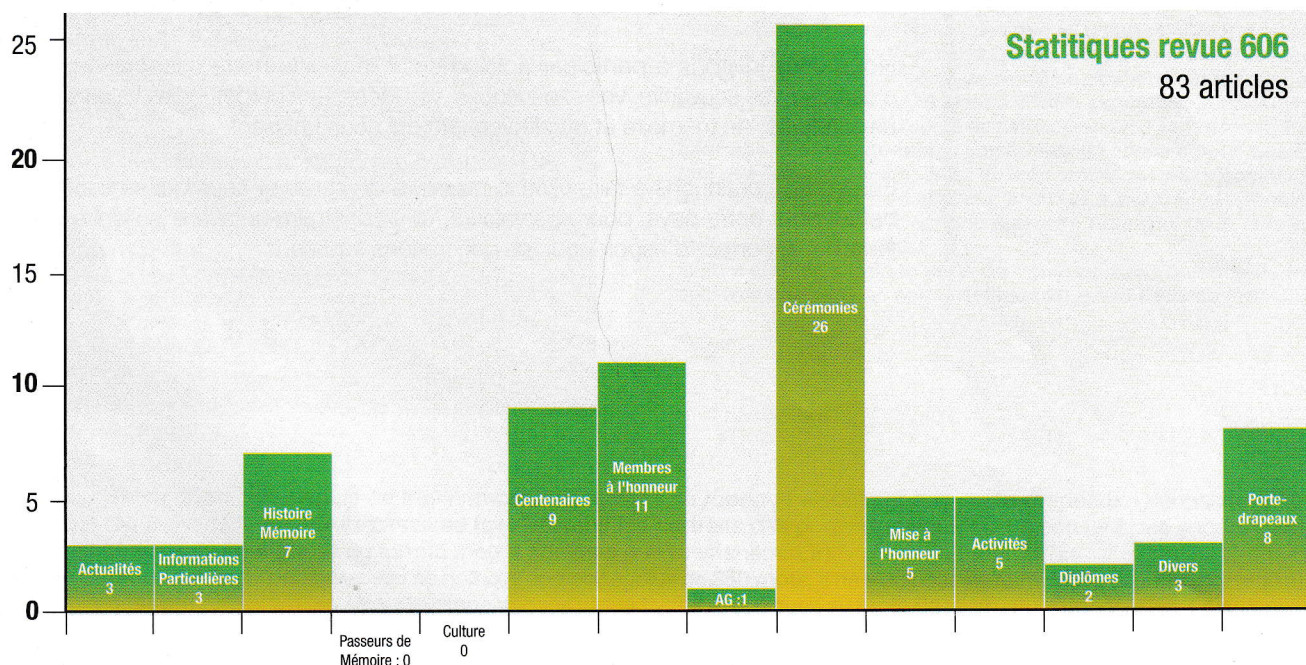


Gérard Maupetit,
Rédacteur en chef

Ensemble, construisons une mémoire vivante des opérations extérieures et rendons hommage à tous ceux qui ont servi sous le Drapeau.

Je vous souhaite une bonne lecture.

L'équipe de la rédaction qui travaille pour vous et avec vous...



Sommaire

N° 606 – 122^e année – 1^{er} trimestre 2025 - Le numéro 1,50 € – www.snemm.fr



DES KILOMÈTRES POUR APAISER LES MAUX P 12

La Médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale
André Maginot des anciens
combattants • GR n° 113 •
Tirage: 12 500 exemplaires • Directeur
de la publication: José Miguel Real •
Rédacteur en chef: Gérard Maupetit
• Rédacteur adjoint: Claude Naets
• Rédacteurs du comité: Jacques
Bellezit, Patrick Grasser, Elisabeth
Muzyk-Standaert • 36, rue de la
Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone
01 45 22 82 95 • www.snemm.fr
• Abonnement annuel: 6,00 € •
N° Commission paritaire 1128 A 07121
• Réalisation: Point 11 - 75012 Paris
• Impression: Imprimerie Estimprim -
ZA La Craye 25110 Autechaux • Dépôt
légal: mars 2025.

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h à 17h
(fermés le samedi)

Encart jeté sous film:
France Abonnements

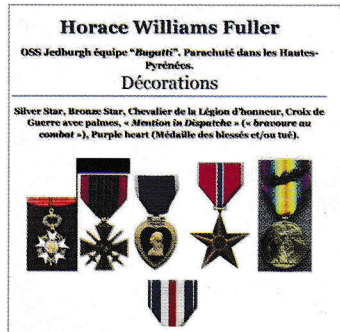
- 3 — Le mot du président
- 4 — Le mot de la rédaction
- 6 — Un hommage émouvant
- 7 — Montreuil-sur-Mer
- 8 — La flamme de la mémoire ne s'éteindra pas
- 9 — Le siège communiqué
- 11 — Les décorations
- 12 — Des kilomètres pour apaiser les maux
- 13 — Le stylo d'Alexandre Villedieu
- 14 — Paul Mélou
- 16 — Odette Gorin
- 17 — Génération OPEX
- 20 — La bataille du Cateau-Cambresis
- 22 — Journée mémorielle pour les plus jeunes
- 25 — On n'a pas tous les jours 100 ans!
- 29 — Médaillés à l'honneur
- 35 — Vie des UD et des sections
- 42 — Nos joies – Nos peines
- 43 — Décès
- 46 — **Bulletin d'adhésion – Contacts**
- 48 — Boutique

Un hommage émouvant

Regards sur la Résistance à la pyrénéenne.



CONTEXTE HISTORIQUE



Les Alliés ont permis de renforcer et de diversifier les actions de la Résistance. À côté des Britanniques, des Polonais, des Belges, des Hollandais animent localement des réseaux de renseignement et de passages, souvent liés à des organismes anglo-saxons. Il y a aussi des réseaux américains, comme le réseau HO-HO. À l'approche de la Libération, la Résistance joue un rôle important durant l'été 1944 dans l'armement et le développement des maquis dans le sud de la Haute-Garonne. À partir du 6 juin 1944, la région s'embrase et la guérilla se développe. La multiplication des maquis en est la principale cause. Ils profitent des possibilités de refuge que présentent le relief et la végétation boisée. Plusieurs maquis reçoivent des parachutages alliés, surtout après l'arrivée de la mission

Jedburgh Bugatti du lieutenant-colonel américain Fuller. Mais ceux-ci sont très sélectifs et insuffisants. Et, les résistants doivent faire face à leurs besoins par eux-mêmes, en ayant recours à des prélèvements arbitraires et à des réquisitions d'argent ou de matériel, plus ou moins bien acceptés.

UN HOMMAGE ÉMOUVANT AUX RÉSISTANTS DU RÉSEAU AMÉRICAIN HO-HO

Le 13 août 2024, sous un ciel chargé d'émotion, la commune de Bordes s'est réunie pour rendre hommage à quatre résistants tombés sous les balles ennemies en 1944. Ces hommes, membres du réseau HO-HO, ont payé de leur vie leur engagement pour la France libre. La 1804^e section de la Médaille militaire de Tournay était présente.

« Dans la nuit du 12 au 13 août 1944, un parachutage est effectué sur la commune voisine d'Oléac-Dessus au profit du réseau américain HO-HO formé dans les Hautes-Pyrénées en mai 1944. L'équipe de François Mousis en fait partie, elle est chargée de la réception. La mission de ce réseau est de recueillir les parachutages de matériels et d'agents alliés. Cette nuit-là, 18 containers d'armes et de munitions sont recueillis ainsi que 3 officiers chargés de missions de sabotage. L'équipe de réception se compose de François Mousis né le 10 novembre 1903 à Tarbes (65),

Henri Gourmelin né le 9 septembre 1908 à Tours (37) radio, Paul Gougéard né le 5 novembre 1913 à Courbevoie (92), officier aviateur et Ernest Lannebere né le 6 décembre 1895 à Bayonne (64). Ils sont arrêtés à Mascaras par une patrouille de soldats allemands qui avaient été informés de l'opération. Sauvagement torturés, ils sont exécutés dans la forêt de Bordes et inhumés dans le cimetière communal. Les dépouilles de trois d'entre eux ont été récupérées par leurs familles respectives, seule celle d'Henri Gourmelin repose encore dans son caveau.

Henri Gourmelin s'est engagé dans la Marine nationale, avant d'intégrer l'aviation civile au Bourget en 1939. Il a été muté à Biarritz puis à Pau. Il est entré dans la Résistance comme agent télégraphiste du réseau HO-HO opérant dans les Pyrénées sous commandement américain. Il a été reconnu et homologué comme agent des Forces françaises combattantes, des Forces françaises de l'intérieur et comme résistant déporté interné.

Il était décoré de la Médaille de la Résistance accordée par décret du 18 mars 1970 et de la Médal of Freedom des USA, à titre posthume. »



Une cérémonie émouvante

Après une première cérémonie célébrée devant la tombe d'Henri Gourmelin, un hommage a été rendu aux quatre héros devant le monument de la Résistance de Bordes érigé sur le lieu de leurs exécutions. De nombreux porte-drapeaux d'associations patriotiques départementales ont honoré cette commémoration de leur présence.

Le verre du souvenir a ensuite été offert par la municipalité de Bordes.

Jean-Luc Deniau, 1804^e section.



Montreuil-sur-Mer

Un hommage émouvant à tous nos libérateurs.

CONTEXTE HISTORIQUE

Il y a 80 ans, Montreuil-sur-Mer était libéré de l'occupation allemande. Il aura fallu près de trois mois aux soldats alliés, après le débarquement du 6 juin 1944, pour atteindre le Pas-de-Calais. Le 31 août 1944, les Alliés entament leur progression vers la frontière belge, traversant le Nord-Pas-de-Calais en diagonale. Les Canadiens remontent le long de la côte, libèrent Montreuil-sur-Mer le 4 septembre et encerclent les poches de résistance ennemies. Les soldats canadiens furent les premiers à pénétrer dans la cité des remparts. La débâcle de l'ennemi était totale. Les Allemands n'hésitèrent pas à mitrailler, à détruire le pont de la ville basse et à tirer des obus en direction de la ligne de chemin de fer.

UN HOMMAGE ÉMOUVANT À TOUS NOS LIBÉRATEURS

Le dimanche 8 septembre 2024, pour commémorer cette libération par les Alliés, la municipalité de Montreuil-sur-Mer, en collaboration avec la 1374^e section des médaillés militaires chargée du protocole, a organisé une cérémonie au monument aux morts. De nombreux élus, le nouveau commandant de la compagnie de gendarmerie d'Écuire (62), des associations d'anciens combattants et un public nombreux ont assisté à cet hommage. Le maire, Pierre Ducrocq, a prononcé l'appel des morts pour la France, tandis que François Desrues,



Les libérateurs à Montreuil-sur-Mer.



Les 80 ans de la Libération.

son adjoint, rappelait l'héroïque parcours d'Édouard Cavity, résistant montreuillois mort en déportation. L'association *Faire revivre l'histoire* a ensuite défilé en cortège jusqu'à Neuville-sous-Montreuil où une autre cérémonie, présidée par le premier élu de la ville, Olivier Deken, se déroulait en hommage à Noël Seyssen, employé à la SNCF et membre des FFI, tué par l'occupant. Un arbre de la Liberté a été planté en présence des enfants de la commune, symbolisant la renaissance et la liberté retrouvées. Cette matinée s'est conclue par un moment de convivialité à la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil.



Médaille souvenir de la Libération.



Monument du résistant Noël Seyssen.

En marge des cérémonies qui ont marqué ce grand rassemblement commémoratif, Patrick Van Laere, président de la 1374^e section, a reçu des mains de Xavier Cottigny, conseiller municipal et président de l'association *Nova Villa*, la médaille du souvenir (80^e anniversaire), geste qui souligne l'engagement et le dévouement des membres de la section.

Patrick Van Laere,
président de la 1374^e section.

La flamme de la mémoire ne s'éteindra pas

Poème en hommage aux pompiers New-Yorkais.
Par Raphaël Laguerre (16 ans).

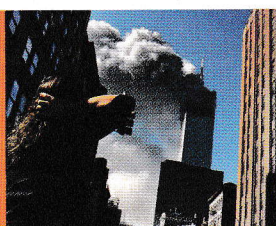


Raphaël avec son grand-père.

Je m'appelle Raphaël Laguerre, j'ai 16 ans, je suis lycéen à Saint-Avoid et jeune sapeur-pompier volontaire à Faulquemont.

Je suis né dans une famille où l'engagement est une tradition. Mon grand-père a servi notre pays pendant plus de 40 ans. Il était dans ce pays où les conséquences d'une tragédie ont conduit une coalition multinationale à aller combattre le terrorisme. Il m'a transmis cet esprit de service. Mes ancêtres et mes aînés ont combattu sur tous les fronts, de 1870 aux opérations extérieures. Aujourd'hui, en suivant leurs traces, je m'engage à mon tour au profit de mes semblables.

343 âmes de feu, un hommage à jamais gravé dans nos mémoires.



World Trade Center, 11 septembre 2001.

*Les escaliers craquent, la chaleur mord,
Ils montent encore, ils voient la mort,
Ils montent encore, juste pour sauver,
Des vies perdues, des âmes coincées.
Leur sacrifice est silencieux et majestueux,
Il fait écho dans chaque battement précieux,
343 pompiers, des frères d'armes, des frères de larmes,
Ont marqué l'histoire, par leur courage et par leur flamme.
L'incendie, ils l'ont combattu, à bras le corps,
Ils savaient qu'au bout, même pour eux, c'était la mort,
Mais leur mission, plus grande qu'eux-mêmes,
Les a menés vers l'éternel emblème.
Dans les tours jumelles, matin brisé,
Un cri d'alerte, le ciel a craqué,
Les flammes montent, l'acier se plie,
Et eux, pompiers dévoués, ils montent aussi,
Casques à la main, cœur en acier,
343 âmes prêtes à tout donner.
Oh oui, ils savent, que la chute est proche,
Ils montent tous, malgré la peur et sans reproche.
Les sirènes hurlent, les cendres volent,
Mais eux, ils tiennent, ils ne s'affolent,
Un pas après l'autre, dans l'enfer des flammes,
343 héros marchent, guidés par leur âme.
343 pompiers, pour toujours l'âme immortelle,
Dans la mémoire du monde, gravé sous le ciel,
Aujourd'hui, leur souvenir brûle encore,
Dans nos cœurs, dans l'acier, dans l'aurore.*

Par Raphaël Laguerre

Depuis son plus jeune âge, Raphaël rêve d'être pompier. Cette passion s'est concrétisée alors qu'il avait 13 ans, lorsqu'il a intégré les JSP de Faulquemont. Mais son engagement ne se limite pas à cela. Au collège, il animait déjà des ateliers de prévention contre le harcèlement scolaire, témoignant d'un fort sens du service.

Les commémorations du mois de septembre 2024 l'ont amené à réfléchir sur un autre événement marquant : le 11 septembre 2001. Les images des pompiers new-yorkais, ces héros qui ont donné leur vie pour en sauver d'autres, l'ont profondément touché. Pour rendre hommage à leur sacrifice, à ses frères d'arme en quelque sorte, Raphaël a écrit un poème. Ces mots témoignent de sa sensibilité et de son désir de perpétuer leur mémoire, ce sont les siens.

Ce jeune homme incarne à merveille la relève. Son engagement, sa compassion et sa créativité sont autant de preuves que la flamme de la mémoire continue de brûler dans le cœur des nouvelles générations.



Le Siège communique

Présentation selon le tirage au sort réalisé le 12 février 2025.
Soumis au vote le 11 et 12 juin 2025 lors de l'assemblée nationale à Paris.



RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des postulants (collège 2025-2029)



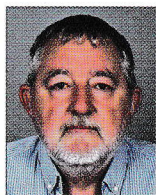
1 Elisabeth STANDAERT
Née le 05/03/1958
Administrateur national sortant – (Responsable de l'entraide SNEMM) – Secrétaire de la 1778^e section La Loupe 28 Eure-et-Loir



2 Alain DROVAL
Né le 26/07/1950
Président UD84
Président 1658^e section Carpentras 84 Vaucluse



3 Pascal VIGNE
Né le 12/06/1960
Président UD78
Président 13^e section Versailles 78 Yvelines



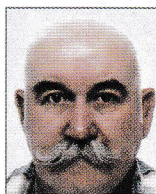
4 Philippe TROEHLER
Né le 29/10/1960
Président 1274^e section Kremlin-Bicêtre – Villejuif 94 Val-de-Marne



5 Jean-Jacques HAEGELIN
Né le 01/11/1952
Président UD68
Président 308^e section Colmar 68 Haut-Rhin



6 Jean-Claude MAURY
Né le 22/04/1948
Administrateur national sortant – (Responsable de la Chancellerie et récompenses SNEMM) – Président 162^e section Arras 62 Pas-de-Calais



7 Frédéric BRIFFAUT
Né le 22/04/1963
Membre 1297^e section Valenciennes 59 Nord



8 Michel DESCHAMPS
Né le 30/01/1955
Membre 1274^e section Kremlin-Bicêtre – Villejuif 94 Val-de-Marne



9 Laurent LEMEILLEUR
Né le 09/11/1971
Membre 973^e section Saint-Étienne Pélussin 42 Loire



10 Marc SATORI
Né le 30/01/1957
Administrateur national sortant – (Responsable du protocole SNEMM) – Président 213^e section Royan 17 Charente-Maritime

Le Siège communique

Présentation selon le tirage au sort réalisé le 12 février 2025.
Soumis au vote le 11 et 12 juin 2025 lors de l'assemblée nationale à Paris.



RENOUVELLEMENT PARTIEL DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION COMPTABLE

Liste des postulants (collège 2025-2027)



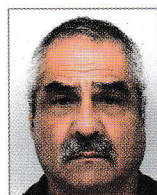
1 André ARRIBOT
Né le 08/10/1950
Commission de contrôle sortant – Président UD64
Président 494^e section
Orthez 64 Pyrénées-Atlantiques



2 Antonin STEVENARD
Né le 13/11/1948
Commission de contrôle sortant
Président UD76
Président 720^e section
Elbeuf 76 Seine-Maritime



3 Serge DOLATABADI
Né le 06/05/1958
Commission de contrôle sortant
Adhérent 13^e section
Versailles 78 Yvelines



4 Didier BRISSAC
Né le 06/11/1961
Président UD67
Président 323^e section
Haguenau 67 Bas-Rhin

Offre réservée aux
Médailleurs Militaires



CONTACTEZ-NOUS :

Tél : 03 26 58 48 37

Mail : contact@redempteur.com

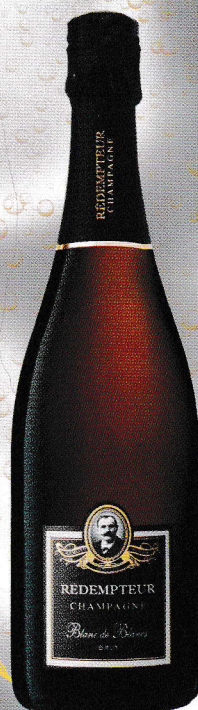
Site : www.redempteur.com

Edmond DUBOIS
"Le Rédempteur
de la Champagne"



CHAMPAGNE
REDEMPTEUR

Viticulteur depuis 1789



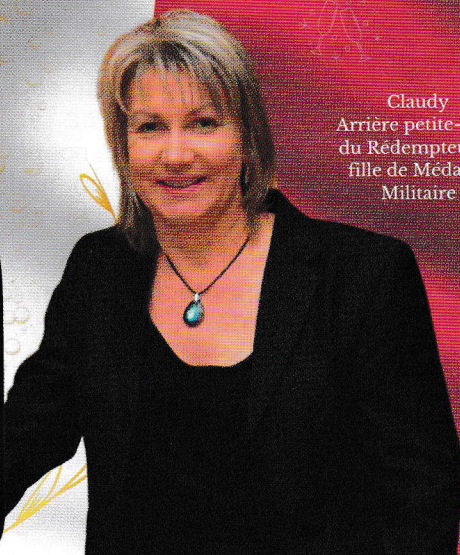
Visite de caves,
dégustation, vente :

30 Route d'Arty
51 480 VENTEUIL

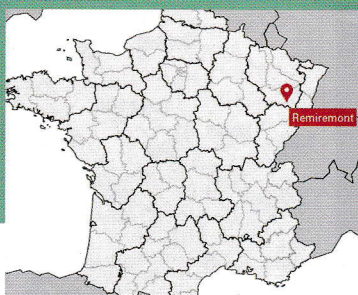
ACCUEIL :

Du lundi au vendredi
10h à 12h / 14h à 17h

Claudy
Arrière petite-fille
du Rédempteur et
fille de Médaille
Militaire

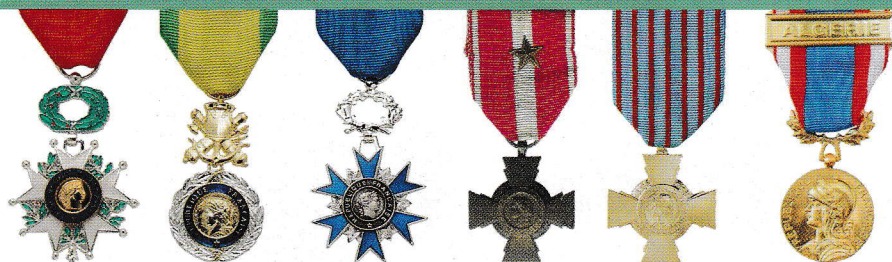


L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Les décorations

Reconnaissance de la Patrie envers ses combattants.



Pour comprendre l'origine de ces décorations, il faut remonter au XIII^e siècle. C'est à cette époque que furent créés les premiers ordres religieux et militaires, puis les Ordres de chevalerie et du mérite. Sous l'Ancien Régime, les médailles pour actes de courage et de dévouement commencèrent à apparaître. C'est en 1802, avec la création de la Légion d'honneur par Napoléon Bonaparte, qu'un véritable système de récompenses se mit en place, tant en France qu'à l'étranger. À cette époque, il était courant de vivre des revenus de certaines décorations, notamment de la Légion d'honneur puis de la Médaille militaire. Les pouvoirs publics en tiraient parfois profit à des fins politiques.

L'histoire militaire française s'étend sur des siècles et couvre des théâtres d'opérations variés, tant en métropole qu'en Outre-mer. Composée de professionnels, de réservistes et de civils, l'armée française a connu de nombreuses évolutions. Lors des conflits en Afrique du Nord, elle était constituée d'appelés, de supplétifs et de militaires d'active. Bien que ces opérations fussent officiellement qualifiées de « maintien de l'ordre », elles nécessitaient une reconnaissance des efforts accomplis.

Une légende veut que les Français soient particulièrement attachés aux décorations. C'est un peu vrai, ces distinctions faisant partie des récompenses honorifiques attribuées à ceux qui ont particulièrement bien servi leur pays, même si certaines pratiques contestables existent. Les autres nations ne sont pas en reste, comme en témoignent les nombreuses décorations arborées par les militaires de certains pays, notamment en Europe de l'Est et en Amérique.

C'est ainsi qu'en 1956 fut créée la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord. Mais cette médaille ne satisfaisait pas les anciens combattants car elle ne reconnaissait pas pleinement l'engagement de tous. C'est pourquoi, le 11 avril 1956, pour toutes les opérations au Maroc, en Tunisie et en Algérie puis en Mauritanie, la médaille de la Valeur militaire vit le jour et fut transformée en Croix de la Valeur militaire six mois plus tard. Tous ceux qui s'étaient particulièrement distingués au feu, ou qui ont été blessés au combat ont pu se voir récompensés par cette décoration à partir de cette date. En 1958, une nouvelle médaille fut créée, avec un champ d'application plus large. Cependant, ces médailles ne permettaient pas d'attribuer les prestigieuses Croix de guerre.



Parallèlement, les anciens d'Afrique du Nord réclamaient la qualité de combattant et les avantages associés, notamment la carte du combattant et la Croix du combattant. Après de longues années de lutte, la loi du 9 décembre 1974 étendit l'attribution de la carte du

combattant aux opérations en Afrique du Nord. Mais les critères d'attribution restaient complexes. Ce n'est qu'en 2015 que les conditions d'obtention de cette carte furent simplifiées, permettant à un plus grand nombre d'anciens d'AFN d'en bénéficier.

La reconnaissance officielle de l'état de guerre en Algérie en 1999 ouvrit de nouvelles perspectives. Les anciens combattants d'Afrique du Nord purent alors prétendre à des décorations plus prestigieuses, comme la Médaille militaire et la Légion d'honneur.

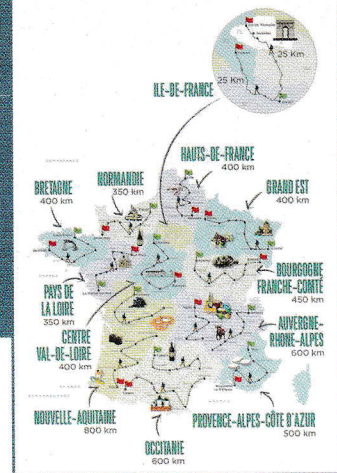
En conclusion, l'histoire des décorations militaires françaises est étroitement liée à l'évolution de l'armée et aux conflits auxquels elle a participé. Les anciens combattants d'Afrique du Nord ont dû mener de longues batailles pour obtenir la reconnaissance qu'ils méritaient.

Tous ceux qui ont servi dans cette partie de l'Afrique au cours de cette guerre ont bien mérité de la Patrie. Je désire tout simplement faire part de l'évolution des choses dans ce domaine de la vie militaire et décorative.

Georges André,
ancien combattant d'Algérie.

Des kilomètres pour apaiser les maux

Jean-Louis Martinez marche pour les militaires blessés



Des kilomètres pour apaiser leurs maux.

Un nouveau projet en faveur des blessés a vu le jour le 1^{er} mai 2024 grâce à l'initiative de Jean-Louis Martinez : « *Des kilomètres pour apaiser les maux* ». Ce projet devait amener cet ancien adjudant-chef, médaillé militaire, sur les routes de France, pour un parcours d'environ 5 000 km à pied, d'une région à l'autre, avec comme seul bagage un sac à dos de 17 kilos. Son but était de faire passer un message de fraternité et de soutien, tout en récoltant des fonds, constituant ainsi une cagnotte destinée aux blessés des armées, mais pas seulement, il était également destiné aux blessés de la police nationale et des pompiers. Signe que son message passait à la perfection, la générosité des habitants des communes qu'il traversait lui permettait d'être logé gracieusement tous les soirs.

Il avait déjà parcouru 1 600 km lorsque le président et six membres de la 131^e section de la Médaille militaire d'Angers ont décidé de l'accompagner au cours d'une petite étape, entre Angers et Château-Gonthier, le long de la rivière de la Mayenne. Le 6^e régiment du génie et quelques-uns de ses anciens sapeurs étaient venus apporter leur concours. Jean-Louis avait été hébergé la veille par le président et son épouse. Le matin du vendredi 21 juin, très ému, il était accueilli par le chef de corps du 6^e RG et une vingtaine de marcheurs autour d'un café. Après une marche de 27 km, la fraternité d'arme, l'ADN de notre métier de soldat, avait parfaitement fonctionné.

Très touché par l'accueil qui lui avait été réservé, Jean-Louis Martinez prononçait ces quelques mots : « *Un grand merci au Grand 6, ils l'ont fait. Merci au chef de corps de m'avoir permis d'assister à une montée des couleurs devant tous les sapeurs de Marine rassemblés, avec une belle Marseillaise entonnée. Merci d'avoir fait couler une larme, lorsque ce beau drapeau se hissait vers les*

cieux, merci car cela faisait 13 ans que cela ne m'était pas arrivé, merci de m'avoir mis à l'honneur, merci à tous ces sœurs et frères d'armes qui m'ont accompagné le cœur joyeux, même le soleil ce jour-là a fait cligner nos yeux. Je crie la devise du Grand 6 "Je continuerai". Oui, je continuerai pour vous, pour vos camarades décédés, pour vos camarades blessés, oh que oui, je continuerai. MERCI. »

Jean-Michel Poulet,
président de la 131^e section d'Angers.



Suivez son parcours sur son site
« **des Kms pour apaiser leurs maux** »

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61552227342063>

Lorsque vous lirez cet article, certains d'entre vous auront probablement fait un bout de chemin avec lui lorsqu'il est passé dans votre région. L'entraide c'est aussi cela.



Les anciens du 6^e génie.



Le stylo d'Alexandre Villedieu

Une découverte qui marque l'Histoire de Loos-en-Gohelle.



Le stylo conservé dans un écrin d'époque offert par la maison Waterman.

LOOS-EN-GOHELLE : UNE DÉCOUVERTE QUI MARQUE L'HISTOIRE

En 1996, alors qu'il travaillait ses terres, Jean-Marie Van Heuversuyn tombe sur des restes humains. Parmi les débris, un objet attire son attention : un stylo-plume en parfait état. Après identification, il s'avère qu'il appartenait à Alexandre Villedieu, un soldat du régiment d'infanterie colonial du Maroc, mort au combat en 1915.



Objets trouvés avec la dépouille.

UN STYLO QUI PARLE

Ce stylo Waterman, fabriqué en 1908, a traversé les décennies et les épreuves du temps et de la terre pour réapparaître, presque miraculeusement, dans un champ labouré. Son encre, intacte, témoigne de la qualité de fabrication de cette première génération de stylos à réserve

En plein cœur de l'ancien bassin minier, la petite commune de Loos-en-Gohelle a été le théâtre de combats acharnés durant la Première Guerre mondiale. C'est dans un champ labouré de cette ville martyre qu'une découverte fortuite allait bouleverser le destin d'un soldat et susciter un émoi considérable.

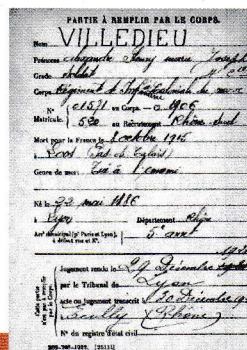
d'encre. Ce petit objet, chargé d'histoire, a été retrouvé aux côtés d'autres effets personnels du soldat : une plaque matricule, un nécessaire de rasage, un fusil...



Plaque d'identité d'Alexandre Villedieu.

UN HOMMAGE RENDU

Grâce à cette découverte, Alexandre Villedieu a pu être identifié et inhumé à la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette. Son histoire a profondément ému les habitants de Loos-en-Gohelle et a permis de mettre en lumière le sacrifice de milliers de soldats. Le stylo de Villedieu est aujourd'hui conservé au musée Alexandre Villedieu, baptisé ainsi par l'association *Loos-en-Gohelle sur les traces de la grande guerre* en hommage à ce soldat. Il est devenu un symbole fort de la mémoire de la Grande Guerre et témoigne de l'importance de préserver le patrimoine historique.



Fiche matricule d'Alexandre Villedieu.

QUI ÉTAIT ALEXANDRE VILLEDIEU ?

Né le 22 mai 1886 à Lyon, il est le fils des Villedieu-Moreau, propriétaires d'une fabrique de soierie lyonnaise, aîné d'une fratrie de 3 filles et 2 garçons. Son frère Antoine est tué à la bataille de la Marne. Réformé en 1911 pour tachycardie, Alexandre est tout de même incorporé en mai 1915. Il arrive dans sa tranchée le 8 octobre 1915 pour disparaître le jour même.

Montage : comité de rédaction, avec le concours de Jean-Louis Delattre, président de la 561^e section.



L'association *Loos-en-Gohelle sur les traces de la Grande Guerre* a été créée en 1994.

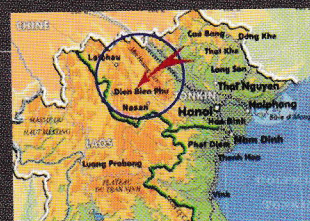
Pour visiter le musée :

1 place de la République
62750 Loos-en-Gohelle

Téléphone : 06 60 40 06 22
Courriel : loos.avilledieu@orange.fr

Paul Mélou

Hommage à un commando parachutiste.



Paul Mélou, membre titulaire de la SNEMM, est décédé le 30 août 2023, il était âgé de 92 ans.

Né dans la lande bretonne le 1^{er} avril 1931, il a grandi dans une famille de 8 enfants. Il avait une grande admiration pour son frère aîné, héros de la Résistance et chef de réseau dans le Finistère et les Côtes d'Armor. Il y apportait son aide en tant que messager et « boîte aux lettres » de la Résistance alors qu'il était interne au lycée.

Engagé dans les troupes aéroportées en 1950, à la sortie de l'école des sous-officiers, il se porte volontaire pour l'Indochine. Affecté en « Haute région » en 1951, il dirige un commando composé de Moïs au sein du GCMA (groupe de commandos mixtes aéroportés). Entre 1952 et 1953, il recueille d'importants renseignements sur les déplacements des unités ennemies et, avec son commando, détruit des usines de fabrication de bombes, sabote les infrastructures du Viêt-Minh, en particulier la piste Ho Chi Minh, déjà en construction entre le Laos et l'Annam. Début 1954, son commando participe à l'opération *Atlante*, effectuant des missions de renseignement et de harcèlement.



Bataillon de Corée.

C'est ainsi que, courant avril, les commandos montagnards font régner un sentiment d'insécurité sur les arrières de l'ennemi qui encercle Dien Bien Phu. Malheureusement, le camp retranché tombe début mai 1954. En juin, il reçoit l'ordre de mener des opérations d'arrière-garde et de protection en faveur du GM 100 (groupement mobile du bataillon de Corée) qui doit se replier vers le sud, harcelant le régiment d'élite 803 afin de l'empêcher de rejoindre le col du Chu Dreh sur la RC 14, point de passage obligé des troupes amies. En juillet, alors que les nôtres ont enfin passé le col, après un ultime accrochage, Paul et son commando pratiquement anéanti rejoignent les lignes amies, déplorant de nombreux blessés. Ils avaient déjà été portés disparus. Pour l'aide apportée à son unité, le colonel commandant le GM 100 accorde au commando de Paul le droit de porter l'insigne de la formation, (étoile avec une tête d'indien). En août 1954, la guerre d'Indochine est terminée, Paul doit

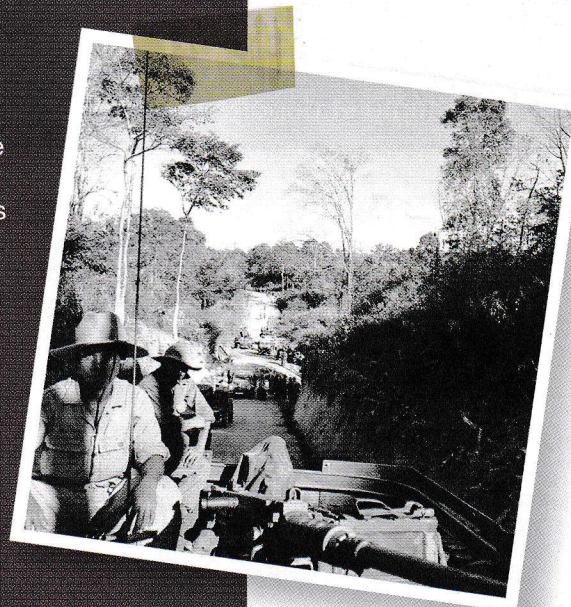
quitter son commando avec regret. Il reste sur place jusqu'en 1955 afin de s'occuper du reclassement de ses montagnards. En 1958, il est chef de section au 14^e RCP, en Algérie. Début 1959, il est chargé de la formation du groupement de commandos parachutistes au sein du 8^e RPIMa. Il termine sa carrière militaire en tant qu'adjudant-chef à l'ENSOA en 1961 et devient moniteur parachutiste au Prytanée militaire de la Flèche.

Un témoignage parmi tant d'autres que Paul a reçu le 20 mai 2021 :

Votre allure en tenue, vos décorations, votre béret amarante orné de l'insigne des paras-colos, votre moustache faisaient de vous un des maréchaux des Troupes de Marine. En 1963, j'ai intégré l'ESM, puis j'ai effectué l'essentiel de ma carrière dans les parachutistes au 2^e REP, puis à la tête de la 11^e DP. Votre style est sans doute pour quelque chose dans mon choix de vie. Lire le récit d'un de vos combats en pages 32 et 33 du DLP N° 256, illustré par deux belles photos où l'on vous reconnaît bien a été un vrai bon moment. Chapeau sergent Mélou, je vous trouve en bonne forme, et l'œil toujours frisant, soixante ans après vous avoir rencontré, je suis heureux de vous saluer, de vous exprimer mon admiration et mon fidèle souvenir. Bien paramicalement.

L'**opération Atlante** était composée de trois phases, Aréthuse, Axelle et Attila, sur six mois à partir du 20 janvier 1954. Le général Henri Navarre a employé 53 bataillons d'infanterie et d'artillerie pour essayer de prendre au piège 30 000 soldats Viet-Minh supposés cachés parmi une population locale de 2 millions d'habitants répartis dans les lagunes marécageuses entre Tourane et Nha Trang, dans le centre du Vietnam. L'objectif était de pacifier la population locale et de rétablir la souveraineté du gouvernement de Bao Dai. Cette opération n'a pas atteint son objectif, Navarre fut critiqué pour s'être concentré sur *Atlante*, tandis que les opérations se déroulaient à Diên Biên Phu. Il déclara plus tard qu'Aréthuse et Axelle furent des succès, tandis qu'Attila est restée inachevée.

Source : Wikipédia.



Il est décoré de la médaille d'honneur (or) de la jeunesse et des sports par Maurice Herzog, vainqueur de l'Annapurna et secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports. À l'issue d'une scolarité à l'école supérieure du génie de Versailles (1966-1971), conducteur de travaux en bâtiment, il occupe pendant 20 ans le poste d'adjoint au chef de la subdivision de la DDE de Vernon. Entre 1972 et 2001, il occupe

de nombreux postes de responsabilités, communaux, intercommunaux ainsi qu'au sein de comités divers. À partir de 1961, il devient, pour de nombreuses années, vice-président des médaillés militaires de la Sarthe et de l'Eure. En 1976, il fait partie des membres fondateurs de l'UNP de l'Eure.

Cité à plusieurs reprises à l'ordre de la brigade, de la division, du corps d'armée et de l'Armée, Paul Mélou était chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire à titre exceptionnel, de la Croix de guerre des TOE, de l'ordre du Mérite vietnamien et de bien d'autres distinctions.

Gérard Pinchon,
président de la 180^e section.
René Bontempi, rédacteur
et recherche des archives.

SPÉCIALISTE DU DRAPEAU PRESTIGE BRODÉ MAIN



DEPUIS 25 ANS

16 Rue du Moulin Patron, 86200 Loudun

05 49 22 64 50

commercial@lmp-communication.fr www.lmp-communication.fr



Odette Gorin

Résistante et déportée à Ravensbrück puis à Neubrandenburg.

Tenue de déporté politique de Odette.



Camp de Ravensbrück.

Marie Odette Joseph est née le 9 mars 1902 à Chaillé-les-Marais en Vendée.

Fille de Pierre et de Marie Gratton, cultivateurs, elle est la deuxième d'une famille de cinq enfants.

Sa mère décède alors qu'elle a 14 ans. Il lui faut travailler très jeune : bergère, employée de maison, ouvrière d'usine dans les sécheries de morues du Gabut à La Rochelle et femme de ménage chez le commandant Fillol (fusillé à Souge en janvier 1944).

À l'âge de 19 ans, elle épouse un cheminot, Gustave Gorin, à Montpellier-de-Médillan près de Saintes, nous sommes le 8 octobre 1921. Ils s'installent à La Rochelle en 1922.

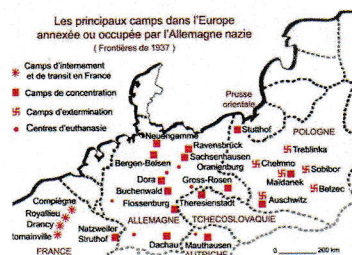
Militante du Parti communiste, Odette collecte des fonds et des vêtements pour les républicains espagnols réfugiés. Dès juin 1940 elle continue son activité militante dans la clandestinité, au sein de l'organisation spéciale : « le Front national de lutte, les Francs-Tireurs et Partisans » (FTP).

Elle recrute, distribue des tracts, collecte des fonds et cache des armes.

Elle est interpellée le 4 septembre 1942, en même temps que Jeanne et Louis Berthoud, Armand Bouffénie, Suzanne Etié, André Guindon et Albert Martineau, tous militants comme elle. Conduite quai Valin, elle est interrogée par le commissaire

Poinsot. Internée à la prison de Lafond jusqu'au 7 septembre, elle est transférée au fort du Hâ à Bordeaux, puis à Romainville le 7 avril 1943. Elle est détenue au camp de Royallieu-Compiègne lorsque, dans la nuit du 27 au 28 avril 1943, elle est déportée au camp de concentration de Ravensbrück, situé dans la région de Brandebourg à 80 kilomètres au nord de Berlin. Elle porte le matricule 19387. Le 10 janvier 1944, Odette Gorin est transférée au camp annexe de Neubrandenburg pour travailler dans une usine d'aviation, dans des conditions de vie précaire. Cette période la marque définitivement. Atteinte d'une forte fièvre provoquée par une pneumonie, elle doit sa survie à une détenue tchèque médecin qui lui demande de quitter le « revier » (abréviation de l'allemand Krankenrevier, le quartier des malades) pour une nuit, et de revenir le lendemain. À son retour elle s'aperçoit que le « revier » a été vidé de ses occupants, elle apprend qu'il ont tous été dirigés vers le four crématoire. Elle s'évade le 27 avril 1945 avec d'autres détenues. Ils sont recueillis par l'armée soviétique 3 jours plus tard. Le 21 juin 1945, elle est rapatriée à Paris en passant par la Suède et retrouve sa famille à La Rochelle le 29 juin.

Fidèle à ses idées d'origine, Odette Gorin reprend ses activités. Elle est



élue conseillère municipale à La Rochelle en 1945. Elle est cofondatrice de la section rochelaise de la Fédération nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (FNDIRP).

Elle s'est éteinte à La Rochelle le 14 juillet 2004 dans sa 103^e année.

Le 29 septembre 2007, un rond-point, situé dans le prolongement de l'avenue Jean Moulin en direction des Minimes à La Rochelle, a été inauguré. Il porte son nom.

Sources : archives départementales de La Rochelle.

Thierry Caudal,
président de la 24^e section.



DÉCORATIONS :

- Chevalier de la Légion d'honneur ;
- Médaille militaire ;
- Croix de guerre 1939-1945 avec palme ;
- Croix du combattant volontaire de la Résistance ;
- Croix du combattant ;
- Médaille des blessés de guerre ;
- Médaille des Déportés-Résistants.

Génération OPEX

L'histoire des soldats de la Paix.



**Ils n'ont pas forcément combattu.
Ils ont servi les intérêts de la France.
Ils ont fait rayonner son image.**

Je m'appelle Didier Mesnier, je suis le trésorier de la 1778^e section de la Médaille militaire de La Loupe, membre de la commission d'entraide de la SNEMM. Répondant aux souhaits de notre président général, directeur de publication de la revue et à ceux du comité de rédaction qui ont lancé un appel aux souvenirs de ceux de la « génération OPEX », je viens partager avec vous mon expérience vécue au cours des opérations extérieures auxquelles j'ai participé. Ne cherchant ni gloire, ni reconnaissance, conscient de la place qui est la mienne face à nos anciens, j'espère humblement ouvrir la porte à d'autres témoignages.

LE COMMENCEMENT

Engagé volontaire le 1^{er} octobre 1984 au titre du service de santé, j'étais sergent à la sortie de l'école nationale des sous-officiers du service de santé de l'armée de Terre (ENSSOAT), fin novembre 1985. Après 15 années passées dans le ravitaillement sanitaire, j'ai terminé ma carrière à la direction centrale du service de santé des armées et quitté le service actif au bout de 34 ans, avec le grade d'adjudant-chef. J'ai participé à 7 opérations extérieures, au Tchad (2 fois), en Ex-Yougoslavie (4 fois) et en Afghanistan (1 fois).



Opération Épervier.

le trésorier du détachement qui était chargé d'aller payer leurs retraites à des anciens combattants tchadiens ayant servi dans les rangs de l'armée française au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ce périple de 480 km nous a menés à Moundou au sud du pays et nous a fait découvrir des paysages



Opération Épervier - 1990.

LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES (OPEX)

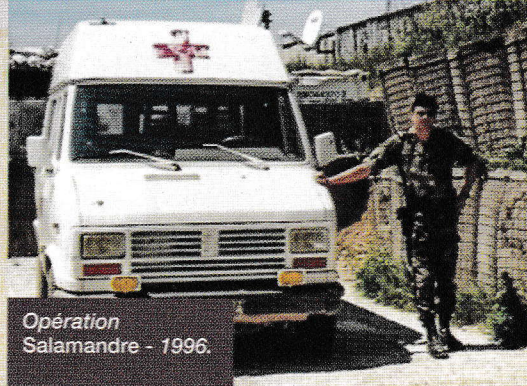
Le Tchad, opération Épervier

Le 20 décembre 1990, peu de temps après le coup d'état militaire au Tchad et la prise de pouvoir par Idriss Déby, j'étais adjoint au chef de la pharmacie centrale Épervier. Ma mission consistait à participer à la gestion du soutien logistique de l'antenne chirurgicale parachutiste et des services médicaux chargés du triage, de la mise en condition et de l'évacuation des militaires tchadiens blessés. Après une période de tension, la routine s'est installée, la mission s'orientant plus vers le soutien du personnel Épervier et de la population locale. Durant cette période, j'ai eu l'occasion d'accompagner

magnifiques, mais aussi, la brasserie d'où vient la fameuse bière tchadienne « Gala ». Cette première mission m'a permis de tirer quelques enseignements à retenir pour les suivantes.

Ex-Yougoslavie, opération Salamandre

En 1996, j'étais sergent-chef et projeté en Bosnie-Herzégovine. L'opération Salamandre était conduite sous l'autorité de l'organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). À la tête de l'annexe de la section de ravitaillement sanitaire (SRS) à Sarajevo, j'étais chargé du fret sanitaire et



Opération Salamandre - 1996.

du ravitaillement des formations implantés dans ma zone de responsabilité. L'arrivée à l'aéroport de Sarajevo se faisait en C-130 Hercules qui effectuait un atterrissage en mode tactique, avec les conséquences que cela peut avoir pour certains passagers. Il arrivait que des tirs de roquettes visaient l'aéroport lors des transferts d'effectif,



C130 Hercule.

aussi c'est au pas de course que nous débarquions, équipés des effets de protections réglementaires. Le Mont-Igman, site emblématique des jeux olympiques de Sarajevo en 1984, surplombait notre base située dans une cuvette. De là, nous entendions parfois des explosions de mines abandonnées, déclenchées par des animaux errants dans les champs alentour. Un grand esprit de camaraderie régnait entre la section du 15^e régiment du génie de l'air, le détachement du service des essences des armées et mon équipe. Chacun participait aux missions de l'autre, tantôt pour la réparation des pistes après des tirs de roquettes, tantôt pour effectuer le plein des aéronefs et bien entendu, pour la manutention lors des grosses livraisons de fret sanitaire. Un détachement du COS jordanien (commandement des opérations spéciales) assurait la surveillance de mon local situé à proximité de son emplacement, j'en garde un souvenir particulier.

Opération Trident en Macédoine

En 1999, j'étais adjudant. En Macédoine, j'occupais la fonction d'adjoint administratif de l'opération *Trident* à la SRS. Fin avril, le détachement s'installait au quartier Karpov, dans un bâtiment à l'intérieur duquel nous avons dressé des tentes afin d'assurer une bonne protection des moyens médicaux. Cette ancienne caserne située à Kumanovo, à 35 km au nord de Skopje, était le poumon du dispositif de la brigade Leclerc. Notre mission consistait à installer et gérer la SRS et à fournir matériel et médicaments nécessaires à l'antenne chirurgicale basée au QG des forces françaises à Kumanovo.



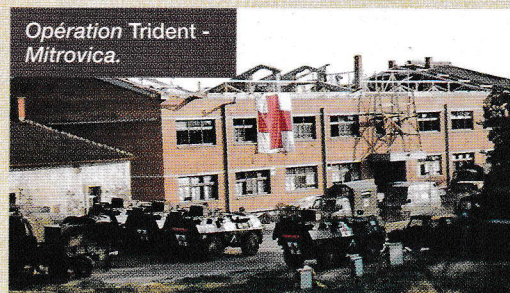
Opération Trident - Kumanovo.

Nous soutenions également les postes de secours déployés avec les unités au sol à proximité de la frontière entre la Macédoine et la Serbie. Cette opération était une première pour les chars *Leclerc* du 501^e-503^e régiment de chars de combat, c'était l'occasion pour moi de rencontrer le colonel de Villiers et de monter à bord d'un des blindés du régiment.

Opération Trident au Kosovo

Les négociations menées entre l'OTAN et les émissaires de Belgrade avaient abouti à un accord prévoyant le retrait des forces serbes du Kosovo. Ce sont des militaires britanniques et français qui formèrent les premiers éléments de la force de paix KFOR et qui entrèrent dans la province tout en restant méfiants. Un site de regroupement et d'attente était mis en place dans une zone montagneuse, destiné aux unités venant renforcer le dispositif. La SRS était chargée de distribuer une dotation complète en postes de secours et véhicules sanitaires à chaque élément précurseur. Début juillet, elle prenait ses quartiers à Mitrovica, au Kosovo. L'ancienne université qui avait bien souffert des bombardements des forces serbes accueillait le groupement médico-chirurgical du HQ de la brigade multinationale nord (BMN-N) et la SRS. La ville était séparée en deux, les Albanais occupaient la partie sud de la ville et les Serbes, les Roms et les Bosniaques étaient majoritaires au nord.

De nouveau sur ce théâtre d'opération en 2001 et en 2002, j'occupais le même poste, cette fois-ci, au sein du soutien national France (SN-France), toujours avec autant de motivation et de compétences. La situation était restée la même, des incidents interethniques survenaient régulièrement entre Albanais et Serbes. Des manifestations et des troubles étaient fréquentes. Des attentats nous obligeaient à rester sur le qui-vive lors de chaque déplacement.



Opération Trident - Mitrovica.



Opération Trident, camp de montagne.

Afghanistan, opération Pamir

En 2007, j'étais adjudant-chef, engagé dans l'opération *Pamir* en Afghanistan. J'étais responsable du secrétariat du chef du service de santé sur le théâtre (COMSANTE). L'arrivée sur ce théâtre se faisait à bord d'un *Airbus* de l'armée de l'Air, dans un contexte particulier. Lors de l'escale précédant le survol de l'espace aérien afghan, l'équipage adoptait une tenue opérationnelle qui surprenait les passagers que nous étions. L'atterrissage à Kaboul se faisait comme nous l'avait annoncé le commandant de bord, en mode tactique, ce qui m'avait donné l'occasion d'apprécier l'habileté de nos pilotes et, me rappelant mon expérience en Ex-Yougoslavie, de conseiller ceux dont c'était la première mission. Pour des raisons de sécurité, notre transfert vers le camp de Warehouse se faisait à bord de VAB. Ce camp, situé à 10 km de Kaboul, accueillait des détachements de plusieurs nations composant la force internationale d'assistance et de sécurité (ISAF). Des symboles rappelaient le pays d'origine des soldats présents. Pour nous, c'était le foyer de Montmartre et une réplique de la Tour Eiffel, illuminée la nuit. Nous ne pouvions sortir du camp en toute sécurité que pour des missions bien définies, aussi, un marché local permanent était installé à l'intérieur. Mon expérience des missions précédentes me donnait les moyens d'apporter une aide soutenue à mon chef. Au cours de ce mandat, nous poursuivions la mise en place d'infirmiers auprès des équipes de liaison et de tutorat opérationnel OMLT (pour « Operational Mentor and Liaison Team »). Des détachements français encadraient des compagnies afghanes dans des postes avancés. L'infirmier était responsable du soutien santé de l'ensemble du personnel et participait aux différentes activités (patrouille, garde, et parfois, accrochages avec les talibans). Dès qu'il en avait la possibilité, il prodiguait des soins aux civils qui se présentaient à l'entrée du camp, contribuant ainsi à nous faire accepter par la population locale. Au sein de l'état-major RepFrance, il régnait un sens de camaraderie hors du commun, particulièrement lors



Afghanistan, escale à Douchanbé.

d'accrochages sur le terrain, d'attentats ou de cérémonies d'adieu à nos frères d'armes tués au combat, quelle que soit leur nationalité d'origine.

Retour à l'opération Épervier

En 2009, ironie du sort, ma dernière mission se déroulait là où la première avait commencé, au Tchad. Cette fois-ci, j'étais adjoint au conseiller santé (ComSanté). Dans un contexte marqué par une situation de rébellion dans l'est du pays, je mettais mon expérience et mon professionnalisme au service de la mission, ce qui était remarqué par le commandement. Nous étions à la BSVIA de Kosseï (base de soutien à vocation interarmées). Le ComSanté gérait le centre médico-chirurgical de N'Djamena, constitué du service médical interarmées, d'un cabinet dentaire, de l'antenne chirurgicale, d'une cellule vétérinaire et d'une unité de distribution de produits de santé (UDPS). Les deux postes de secours de Faya-Largeau et d'Abéché étaient sous sa responsabilité. Sa mission était multiple : soutien santé des éléments français au Tchad (EFT), maintien de la capacité de projection, mise en œuvre des évacuation tactiques et stratégiques, soutien d'urgence aux coopérants (ambassades), prise en charges des militaires de l'armée nationale tchadienne (ANT) et aide médicale aux populations.

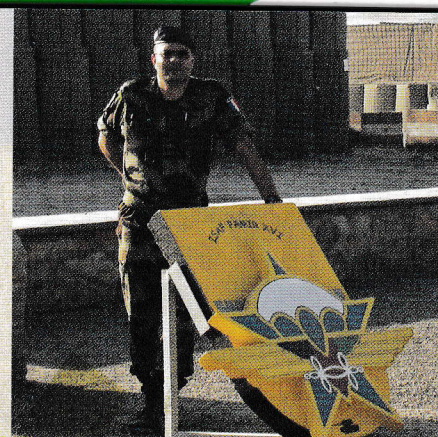
La boucle était bouclée.

Didier Mesnier,
trésorier de la 1778^e section.



Trois lettres de félicitation m'ont été attribuées. Je suis titulaire de :

- la Médaille militaire,
- la Croix du combattant,
- la Médaille d'Outre-Mer agrafe Tchad,
- la Médaille de la Défense nationale échelon or agrafe « missions d'assistance extérieure » et « service santé »,
- la Médaille de la reconnaissance de la Nation agrafe opérations extérieures,
- la Médaille commémorative française agrafe « ex-Yougoslavie » et « Afghanistan »,
- et de quatre médailles commémoratives de l'OTAN.



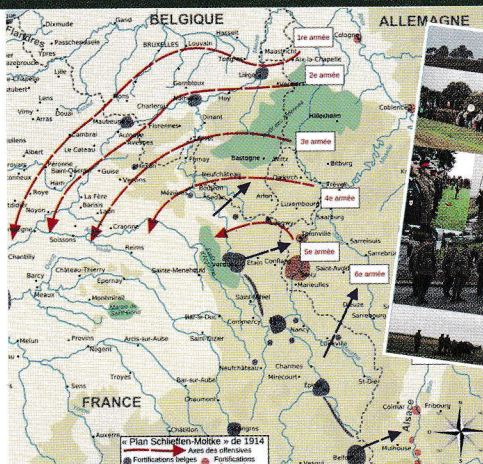
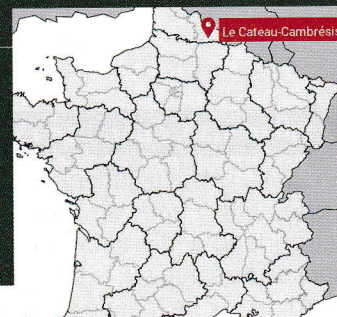
Opération Pamir - Afghanistan.



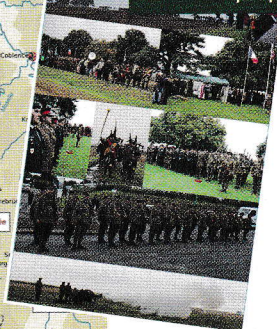
Opération Épervier.

La bataille du Cateau-Cambresis

110^e anniversaire. Nous n'oublierons jamais !



Tenue d'époque



La bataille du Cateau a lieu le 26 août 1914, au cours de la retraite menée par les troupes britanniques et françaises, à la suite des batailles de Mons et Charleroi. Elle oppose les troupes du 2^e corps d'armée britannique aux troupes de la 1^{re} armée allemande. En grande infériorité numérique et matérielle, les troupes britanniques bloquent pendant douze heures l'avancée de l'ennemi, au prix de lourdes pertes.

DISPOSITION DES TROUPES

En opposition aux ordres de retraite donnés par French, Smith-Dorrien, commandant le 2^e corps d'armée britannique décide de combattre les Allemands. La bataille se déroule dans une plaine, traversée par une route rectiligne de Cambrai au Cateau.

L'aile droite britannique est formée par la 5^e division d'infanterie. La 14^e brigade se place au sud du Cateau, tandis que la 13^e brigade se trouve le long de la route de Saint-Quentin. Le centre du dispositif est tenu par la 3^e division d'infanterie, les 7^e, 8^e et 9^e brigades situées respectivement à Caudry,

et Fontaine-au-Pire. À l'extrême gauche du dispositif britannique se trouvent la 84^e division d'infanterie territoriale française et le corps de cavalerie Sordet qui couvrent la ville d'Arras. L'extrême droite du dispositif britannique est formée par le 1^{er} corps d'armée britannique en retraite.

Le III^e corps d'armée allemand, formé des V^e et VI^e divisions d'infanterie, se trouve face au Cateau. Le IV^e corps d'armée composé des VII^e et VIII^e divisions est placé au centre du champ de bataille, le II^e corps de cavalerie formé de trois divisions et une division du IV^e corps d'armée de réserve sont face à l'aile gauche britannique.

En choisissant de combattre, Smith-Dorrien souhaite ralentir la progression et la pression de la 1^{re} armée allemande sur le Corps expéditionnaire britannique. De son côté, Von Kluck, voit dans cette bataille la possibilité d'envelopper et de détruire la moitié des troupes britanniques.

LA BATAILLE

À l'aube du 26 août, une attaque allemande sur la gauche du dispositif britannique échoue. Durant la matinée, le centre du champ de bataille reste calme, malgré un bombardement d'artillerie réalisé par la VIII^e division d'infanterie et la IV^e division de cavalerie.

Les troupes allemandes concentrent alors leurs attaques sur la droite du dispositif

britannique. Deux compagnies des *Suffolks* chargées de la liaison avec le 1^{er} corps d'armée britannique rencontrent les troupes du III^e corps d'armée allemand et doivent se replier sur Le Cateau pour rejoindre la 14^e brigade. Les troupes allemandes s'infiltrèrent le long de la route Le Cateau - Saint-Quentin et commencent un pilonnage meurtrier des *King's Own Yorkshire Light Infantry* et les *Suffolks* de la 5^e division d'infanterie britannique.

Des renforts d'artillerie de la 15^e brigade et d'infanterie de Manchesters et des Argylls sont envoyés sur l'aile droite britannique. Malgré de lourdes pertes les Britanniques tiennent toujours leur position, mais en milieu de journée la V^e division du III^e corps d'armée allemand débute son action et tente d'envelopper l'aile droite britannique. En début d'après-midi, le 2^e corps d'armée britannique entame un mouvement de retraite par échelon, en commençant par l'aile droite. Malheureusement les *King's Own Yorkshire Light Infantry* et les *Suffolks* ne sont pas prévenus à temps et sont décimés. Les batteries d'artillerie sont retirées canon par canon, ceux ne pouvant être transportés sont alors sabotés. Sur l'aile gauche, la VII^e division du IV^e corps d'armée allemand de réserve tente de déborder les troupes britanniques. Les troupes des 3^e et 5^e division du corps de cavalerie Sordet interviennent en utilisant l'artillerie et des escadrons à pieds pour



La cavalerie brit



L'artillerie en action.

ralentir l'enveloppement allemand et permettre aux Britanniques de se replier dans de bonnes conditions. Vers 18 heures, les troupes britanniques ne sont plus en contact avec l'armée allemande. Elle se retirent vers Saint-Quentin.

Cette bataille est très coûteuse en hommes pour l'armée britannique (source Wikipédia). Des 40 000 soldats alliés ayant combattu au Cateau, 7 812 sont blessés, tués ou fait prisonniers. Plusieurs régiments britanniques sont anéantis. De plus, 38 pièces d'artillerie sont perdues. La bataille du Cateau permet néanmoins de ralentir la progression de la 1^{re} armée allemande et aux troupes britanniques de reprendre leur retraite. Cette dernière est marquée par une autre bataille d'arrêt, la bataille de Guise qui s'achève le 6 septembre par le début de la bataille de la Marne. Le 27 août 1914, le généralissime Joffre adresse ses remerciements au maréchal French.

« ...La cause française a été servie d'une manière vitale par l'action de l'armée britannique pendant ces derniers jours : toute l'armée française sent qu'elle a contracté envers elle une immense dette de gratitude. »



The Suffolk Hill Monument.

Après avoir cherché en vain la décision à la Marne, puis à l'Aisne et à la Somme, les forces britanniques poursuivent le combat successivement à Arras, sur l'Yser et à Ypres, aux côtés de l'armée française, jusqu'à la victoire totale sur les forces de l'envahisseur allemand.

La 66^e division britannique, aux ordres du général Morland, délivre la ville du Cateau en octobre 1918.

Pour commémorer cet événement du 26 août 1914, en 1926, on élève un mémorial qui porte sur ses quatre faces les noms des nombreux régiments d'infanterie et d'artillerie qui prirent part à la bataille : *Suffolk* et *Manchester*, ainsi que les *Highlanders* de l'*Argyll* et du *Sutherland*. Nos amis anglais le nomment *The Suffolk Hill Monument*.

La 93th *Battery du Royal Field Artillery*, nommée 37^e *Battery* en août 1914, héroïque pendant les combats, porte depuis le nom de « Le Cateau » accordé par décret royal.

Le 26 août 1914 marque une date mémorable et douloureuse dans l'histoire de notre nation. Depuis 110 ans, la bataille de Le Cateau-Cambrésis a laissé derrière elle des récits de courage, de sacrifice et de détermination. Pour honorer la mémoire de ceux qui ont combattu et pour commémorer les événements qui se sont déroulés lors de cette journée cruciale, la municipalité a organisé une cérémonie solennelle. Les médaillés militaires de la 1339^e section étaient présents.

La cérémonie a débuté par un hommage aux soldats tombés au champ d'honneur, avec un dépôt de gerbes au pied du monument britannique de la commune. La municipalité du Cateau-Cambrésis, deux députés, un sénateur, ainsi que des représentants des associations patriotiques locales, étaient présents, ainsi que Xavier Puppink,

directeur de la *Commonwealth War Grave* commission France, rendant cet hommage encore plus significatif. Un moment de recueillement a été observé, suivi de la sonnerie aux morts. Après ce moment solennel, le président de l'entente patriotique a retracé la douloureuse journée du 26 août, puis deux intervenants ont prononcé des discours poignants.

Nous n'oublierons jamais !

Ces témoignages ont permis aux participants de se plonger dans l'horreur des combats de 1914 mais aussi d'admirer la bravoure de ceux qui y étaient, rendant hommage à la fois aux soldats britanniques et français. « *Il est de notre devoir, aujourd'hui plus que jamais, de nous souvenir de ceux qui ont combattu pour notre liberté* ».

Au cours du vin d'honneur offert par l'Entente patriotique, chacun pouvait découvrir l'exposition de panneaux sur lesquels étaient disposées des gravures et des photos anciennes, illustrant le souvenir de cette grande bataille, tout comme des photos plus récentes de la cérémonie du 100^e anniversaire à laquelle des détachements venus d'outre-Manche avaient participé en tenue d'époque. Des échanges ont ainsi pu se faire associant souvenirs, partage et transmission de la mémoire. La 1339^e section reste plus que jamais attachée au devoir de mémoire en continuant d'honorer ceux qui sont tombés pour notre liberté, décorés de notre prestigieuse Médaille militaire, symbole de leur dévouement à la France.

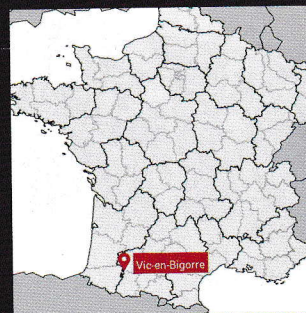
C. Cardon, 1339^e section.



110^e anniversaire.

Journée mémorielle pour les plus jeunes

Les associations patriotiques et le devoir de Mémoire.
Le corps franc *Pommiès* - le maquis de Meilhan.



LA RÉSISTANCE LOCALE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 25 juin 2024, les associations patriotiques de Vic-en-Bigorre (Médaille militaire, Anciens combattants et Souvenir français), ont organisé une journée mémorielle au profit des élèves de CM1 – CM2 et des enfants du conseil municipal des jeunes de la commune sur le thème de la Résistance au plan local durant la Seconde Guerre mondiale.

Les participants étaient accompagnés tout au long de la journée par les membres des associations patriotiques, avec la présence d'Abel Bourrust, ancien du corps franc *Pommiès*.

La matinée étant consacrée à la découverte du corps franc *Pommiès*, ainsi qu'à la présentation des édifices mémoriels dans la commune de Castelnau-Magnoac (65), les enfants ont visité le musée du corps franc créé depuis juin 2003 dans l'ancien café *Bougue* qui avait servi de boîte aux lettres à la Résistance. Ils se sont ensuite rendus devant le mémorial dédié à cette formation prestigieuse de la Résistance qui, grâce au sabotage de l'usine Hispano-Suiza (Alstom), évita à la population les cruelles conséquences d'un pilonnage aérien pendant la Seconde Guerre mondiale.



Mémorial du corps franc Pommiès.



Un auditoire très attentif.

Cette véritable armée, organisée par le général André Pommiès a fait de la région du Magnoac un noyau dur de la Résistance française.

L'après-midi, c'était la rencontre avec le maquis de Meilhan, dans la commune où il se trouvait jadis, à Villefranche-d'Astarac (32). Une visite conférencière s'est déroulée sous la direction de messieurs Balas et Pasqualini, coprésidents de l'amicale du maquis. La journée s'est terminée par une cérémonie militaire. De nombreuses autorités civiles et militaires étaient présentes ainsi qu'un grand nombre de porte-drapeaux, dont ceux de l'UD 32 et de la 722^e section de la Médaille militaire. Un dépôt de gerbe était effectué par les représentants des associations patriotiques (Abel Bourrust, pour les anciens du corps franc *Pommiès*, Jean Moise, président l'UNC de Vic-en-Bigorre et Éric Dubroca, président de la 722^e section).



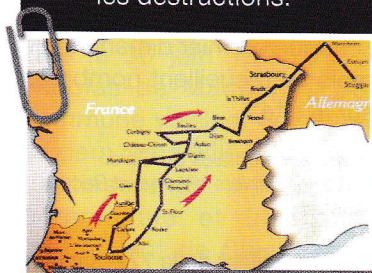
Mémorial du maquis de Meilhan.

LE CORPS FRANC POMMIÈS ET SON CRÉATEUR

Né en 1904 à Bordeaux, André Pommiès a été formé au sein des services de renseignements dont il a conservé le sens de l'organisation et au sein desquels il a gardé des contacts militaires. En 1940, refusant la défaite, il décide de ne pas se soumettre à l'occupant. Ayant reçu pour mission de mobiliser secrètement une armée dans les Hautes et Basses Pyrénées, les Landes et le Gers, le 17 novembre 1942, le jour même de la dissolution de l'armée, André Pommiès, alors capitaine, met sur pied un réseau de résistance sur le territoire des 17^e et 18^e divisions militaires (sud-ouest). Dans chaque département, un officier est désigné pour monter une unité clandestine. Le corps franc *Pommiès*, ainsi constitué est très actif dans la libération du territoire. En effet, il est l'un des principaux éléments de l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) en zone sud.

Pendant deux ans, les maquisards du corps franc sont employés au transport d'armes et de matériel, aux parachutages et au sabotage des principaux moyens de transport, de production et d'énergie utilisés par l'occupant dans la région. À la fin de l'année 1943, les effectifs de la zone sud sont de 30 000 hommes, ceux de la zone nord de 15 000.

Le 6 juin 1944, prévenu par les messages de la BBC, Pommiès appelle tous ses partisans (12 000 hommes), pour mener la guérilla et intensifier les destructions.



L'épopée du corps franc Pommiès.

À partir du débarquement des Alliés en Provence, le 15 août 1944, les combats de la Libération succèdent à la guérilla. Le corps franc *Pommiès* s'empare d'Auch, Pau et Tarbes. Il reçoit pour mission d'interdire tout passage en Espagne d'éléments de la Wehrmacht, de la Gestapo ou de collaborateurs. Alors que certains partisans de Pommiès sont maintenus dans les Pyrénées pour garder la frontière, d'autres détachements se dirigent vers le nord-est. Après avoir traversé la France, ils

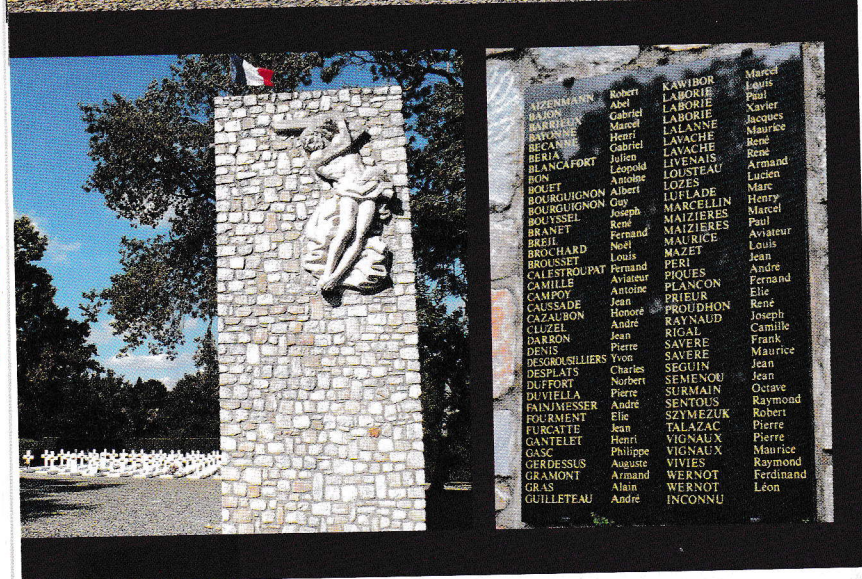
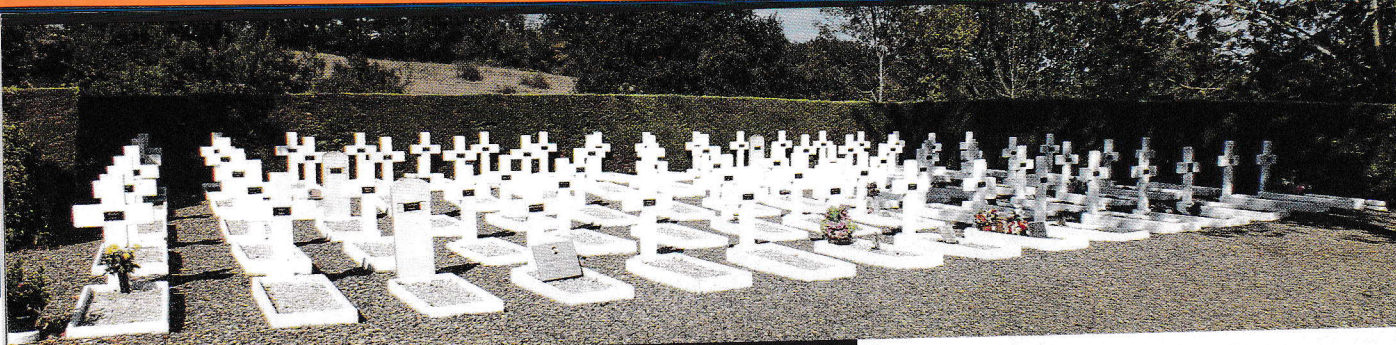
rejoignent l'armée du général de Lattre de Tassigny à Autun et prennent part aux combats pour la libération de la ville, du 7 au 9 septembre 1944. Le 24 septembre, les combattants du corps franc *Pommiès* entrent dans le dispositif de la 1^{re} armée. Devenus soldats de l'armée régulière, ils participent à la campagne des Vosges puis d'Alsace et enlèvent notamment les hauteurs stratégiques du Drumont et du Gommkopf. En février 1945, le corps franc *Pommiès* devient le 49^e régiment d'infanterie (49^e RI), ancien régiment de Bayonne au passé glorieux, dont il reprend le drapeau à l'étoile noire. Le 1^{er} avril, le régiment entre en Allemagne et progresse jusqu'à son objectif final, Stuttgart, dont il s'empare le 21 avril 1945.

De sa fondation à la Libération, le CFP a accompli 900 opérations militaires. Le coût humain est particulièrement lourd : 387 tués et 156 déportés. Après la guerre, André Pommiès poursuit sa carrière militaire et atteint le grade de général de brigade. Il n'a jamais cessé de défendre les valeurs de la Résistance et de transmettre son expérience aux jeunes générations.

Le 6 juin de chaque année, les anciens du réseau se recueillent au cours d'une cérémonie anniversaire.



André Pommiès, né le 9 juin 1904 à Bordeaux et décédé le 16 septembre 1972 à Arbus près de Pau, est un militaire français héros de la Résistance. Après l'invasion de la zone sud en novembre 1942, il met clandestinement sur pied un corps franc pyrénéen (CFP) que l'on appellera plus tard corps franc Pommiès.



LE MAQUIS DE MEILHAN

Le maquis de Meilhan est le fait d'armes de la Seconde Guerre mondiale le plus connu du département du Gers. C'est aussi le plus tragique.

Le maquis est très actif dans la région. Plusieurs groupes, concentrés principalement dans les bois d'Arrouède sont découverts par la milice qui, le 3 juin 1944 mène une opération d'encerclement. Grâce au courage d'Aimée Cavignol, une résistante de la milice, prisonnière, qui a réussi à s'échapper et à prévenir le chef du réseau Péri, les maquisards affrontent les assaillants et réussissent à se replier sans aucune perte. Douze d'entre eux rejoignent le réseau du docteur Raynaud, dans la région de Lombez, accompagnés de quelques volontaires de l'Isle-en-Dodon. Raynaud prend le commandement de ce nouveau maquis composé d'une trentaine d'hommes. Au fil des déplacements, l'effectif du maquis ne cesse de s'accroître pour passer à une centaine d'hommes alors qu'il arrive à Villefranche-d'Astarac. Le manque d'expérience des hommes provoque quelques imprudences qui amènent les Allemands à repérer l'emplacement du groupe. Mais les responsables du maquis sont prévenus, c'est un nouveau déplacement. Dans la nuit du 6 au 7 juillet, une colonne allemande, d'environ 350 hommes, quitte Lannemezan avec pour objectif la destruction du maquis de Meilhan.

Des renseignements précieux sont fournis par la population locale dont le jeune Jean-Louis Lafforgue, envoyé par son père pour

informer le maquis de la présence d'un camion garé dans son allée. Les hommes sont en alerte, une patrouille est envoyée en repérage, le combat est engagé. Malgré une forte résistance et une défense courageuse, le maquis est submergé. Les Allemands investissent la position, exécutant les blessés, faisant trois prisonniers qui, malheureusement seront eux aussi exécutés à leur arrivée à Lannemezan, avec un quatrième homme, Fernand Lusseau, soupçonné pendant un temps d'avoir dénoncé le maquis. Sauvagement battu par les Allemands, il aurait cédé sous la torture et donné des informations cruciales sur la position du groupe Péri.

Nous savons aujourd'hui, que l'opération était déjà prévue et que l'arrestation de Lusseau n'est pas à l'origine du drame de Meilhan. 67 maquisards sont morts pour la liberté ce 7 juillet 1944, 17 d'entre eux ont survécu.

Le maquis de Meilhan est un lieu de mémoire, un site et mémorial érigé à la mémoire des 67 maquisards, inauguré en 1949. Depuis, chaque premier dimanche de juillet, les Gersois se recueillent nombreux et silencieux sur le site.

Sources : archives départementales du Gers.
Fonds Labédan et Anglé. Cahiers d'Armand Recurt.
Archives Julien Bedouch.

Éric Dubroca, président de la 722^e section.



Cérémonie du souvenir en présence des associations patriotiques de Vic-en-Bigorre, de la 722^e section de la Médaille militaire et de nombreux drapeaux.

100

On n'a pas tous les jours
100 ans!

38 ISÈRE
UD 038
0807 - VOIRON

SUZANNE SOTTORIVA

Un siècle d'engagement et de générosité

Le 20 juillet 2024, sous un soleil radieux, Suzanne Sottoriva a célébré son centième anniversaire au pied du massif de la Chartreuse, dans le village de la Buisse. Entourée de ses deux enfants, de trois petits-enfants, de six arrière-petits-enfants, de ses voisins et de nombreux amis, elle a vécu une journée inoubliable. Née le 30 juin 1924 à Saint-Nicolas-de-Macherin, petite commune voisine, Suzanne est la deuxième fille d'un couple de tisserands. Après l'école communale et un passage au couvent de Sainte-Marie à Voiron, elle apprend le métier

d'ourdisseuse. Dès l'âge de 15 ans, elle travaille dans une filature jusqu'à ses 32 ans.

En 1945, elle rencontre Elio Sottoriva, un italien ayant fui le fascisme. Leurs chemins se croisent à nouveau en 1952, mais la guerre d'Indochine les sépare. Leurs lettres d'amour les unissent, et ils se marient en 1955 à Saint-Nicolas-de-Macherin.

Elio, militaire de carrière, effectue plusieurs missions en Indochine, au Maroc et en Allemagne. Il termine sa carrière au 93^e régiment d'artillerie de montagne à Grenoble et reçoit la Médaille militaire. Suzanne, épouse dévouée, l'accompagne dans ses nombreuses mutations et participe activement à la vie du régiment. Couturière talentueuse et excellente cuisinière, elle rassemble souvent famille et amis autour de sa table.

Après la retraite d'Elio, le couple s'installe au pied de la Chartreuse.



Veuve depuis 2019, Suzanne reste très active et autonome.

Pour célébrer ses 100 ans, une grande fête a été organisée. Plus d'une centaine de personnes ont participé aux festivités. Georges Clavel, président de la 807^e section des médaillés militaires de Voiron, a retracé la vie du couple Sottoriva et remis à Suzanne le diplôme et la médaille d'or de la Société nationale des médaillés militaires.

Cette journée a été marquée par de nombreuses émotions et de belles rencontres. Une coïncidence amusante a réuni Christian, le gendre de Suzanne, et Georges Clavel, de vieux amis d'école.

59 NORD
UD 059
0191 - DUNKERQUE

MARIE-JEANNE DOLLET

Le président de la 191^e section de Dunkerque, Alain Cornille et Thérèse Debyser, trésorière, ont eu le plaisir de rendre visite à Marie-Jeanne Dollet, dame d'entraide et veuve de médaillé militaire, à l'occasion de son centenaire. Cette visite a été l'occasion de lui témoigner toute leur amitié et de lui offrir une boîte de chocolats.

Adhérente à la section depuis 1985, madame Dollet a accueilli avec émotion ses visiteurs, se remémorant avec eux les nombreux souvenirs accumulés au cours de sa vie exceptionnelle. Cette centenaire, véritable pilier de la communauté, a toujours manifesté un grand dévouement envers les valeurs défendues par la Médaille militaire. La 191^e section est fière de compter parmi ses membres une dame d'une telle élégance et d'une telle résilience. Cette visite témoigne de l'attachement de l'association envers ses adhérents et de son engagement à maintenir un lien fort entre les générations.



100

71 SAÔNE-ET-LOIRE
DEPT71
1349 - LOUHANS

IRÈNE POISOT

Une nouvelle centenaire à la 1349^e section

Irène Poisot, née le 27 août 1924 à Lays-sur-le-Doubs, vient de souffler sa centième bougie et devient ainsi la troisième centenaire de la section louhannaise.

Charles Jadonet, président de la 1349^e section, son épouse Madeleine, vice-présidente des dames d'entraide, ainsi qu'Henriette et Jean-Jacques Peutot, membres du comité, se

sont rendus au domicile de leur aînée le lundi 2 septembre pour lui présenter leurs plus sincères félicitations. Le président a remis à madame Poisot le diplôme et la Médaille d'or de la SNEMM, en témoignage de la reconnaissance de tous.

Irène a vécu un chapitre important de sa vie en Tunisie aux côtés de René, son défunt mari, lui-même ancien combattant et médaillé militaire ayant servi dans les gardes mobiles.

Aujourd'hui, souriante et attachante, madame Poisot est une centenaire admirée de tous. Elle est la fierté de la section et un exemple pour les générations futures.



71 SAÔNE-ET-LOIRE
UD 071
0238 - CHALON-SUR-SAÔNE

JEAN PALM

Adieu à un grand ancien.

Jean Palm, un de nos grands anciens, nous a quitté le 13 novembre 2024 à l'âge de 100 ans. Son décès soudain et brutal nous peine d'autant plus qu'il y a 2 mois, le 11 septembre,

nous fêtions son centenaire à son domicile. Jean nous racontait sa vie de marin et sa vie en général avec beaucoup d'émotion. Ce jour-là, le président avait eu le plaisir de lui remettre le diplôme et la médaille d'honneur Or de notre association.

Voici en quelques lignes, le résumé de la longue carrière militaire de Jean.

À 16 ans, le 11 septembre 1940, il s'engage dans la Marine nationale et rejoint l'école préparatoire du Pont pour sa formation. À l'issue il fait campagne durant la Seconde Guerre mondiale en Afrique du Nord et en Indochine.

Jean a navigué sur le navire école *Océan*, le *Victoria*, le *Chasseur 62*, le *Lansquenet*, le *Tourville*, le

Château-Renault et le *Colbert* et totalise près de 19 ans de service en mer. Titulaire du certificat de pilote militaire du Rhin, du brevet supérieur de timonier et du diplôme de qualification supérieure il a terminé cette belle carrière avec le grade de major.

Il était décoré de la Médaille militaire, officier dans l'Ordre national du Mérite et titulaire de la Croix du combattant et de diverses médailles commémoratives.

Jean a été distingué avec l'attribution de la Croix de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur par décret du 8 novembre 2024. Malheureusement il n'a pas eu connaissance de cela. La mairie de Moroges où il était domicilié n'a pas été informée de cette nomination.



69 RHÔNE
UD 069
0502 - LYON PERRACHE

ROGER LEROY

Le 4 juillet 2024, la 502^e section a célébré le 103^e anniversaire de son doyen, Roger Leroy, y associant son épouse centenaire. Une cérémonie émouvante a marqué cet événement, lors de laquelle le président Jean-Louis François a remis à monsieur Leroy la médaille d'honneur Or de la SNEMM, devant le drapeau de l'ex-section 37 bis de Sathonay qui avait fusionné avec la section de Lyon-Perrache.

76 SEINE-MARITIME
UD 076
0720 - ELBEUF

MICHELINE MASSANO

**Une médaille d'or
pour un siècle.**

Si nous avons changé d'horaire dans la nuit du 27 octobre, Micheline Massano a changé de siècle.

Ce samedi, en fin d'après-midi, les représentants de la 720^e section, accompagnées de leur drapeau et de celui de l'UD 76, se sont rendus au domicile familial de la nouvelle centenaire pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. Micheline est à la section depuis plus de 35 ans.



Une de ses arrière-petites-filles était également présente. Au nom de la SNEMM, le président Antonin Stevenard lui a remis la médaille associative échelon Or, ainsi que le diplôme d'honneur correspondant. C'est avec plaisir

et émotion qu'elle s'est retrouvée les bras chargés de cadeaux et du bouquet de fleurs aux couleurs de saison, judicieusement choisies. Un moment de convivialité et de fraternité a suivi dans une très belle et bonne ambiance.



71 SAÔNE-ET-LOIRE
DEPT71
1349 - LOUHANS

COLETTE SOULIER

Colette Soulier, née à Strasbourg le 15 septembre 1919, a fêté ses 105 ans le dimanche 15 septembre 2024. Cette figure emblématique de notre revue (n° 597, page 29) a reçu une visite surprise le lendemain, organisée par le président de la 1349^e section, Charles Jadonet, et son épouse Madelaine, accompagnés de Henriette et Jean-Jacques Peutot.

En présence des membres de la direction de la résidence *Les Tilleuls* à Saint-Germain-du-Bois, ils ont apporté à Colette des fleurs, un gâteau d'anniversaire et du champagne. L'ancienne

infirmière militaire, heureuse de cet élan de sympathie, a pu partager ce moment avec des membres de sa famille et son ami René Bourignon, également résident et adhérent de la section.

Pour rappel, Colette a été décorée de la Médaille militaire par décret du 14 mars 1968 et a reçu la médaille d'or de la SNEMM en novembre 2021. En tant que doyenne nationale des médaillées militaires membres de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire, elle est une source d'inspiration pour tous les adhérents de la 1349^e section.

100

83 VAR
UD 083
0311 - BRIGNOLES ET CENTRE VAR

MARIE-DENISE COQUILLAT

Jeudi 24 octobre, nous avons fêté le 100^e anniversaire de Marie-Denise Coquillat à la maison de retraite de Seillons, source d'Argens.

Pour l'occasion, la directrice et le personnel de l'établissement, le docteur Lopez, son médecin traitant, ainsi que ses anciens amis et voisins se sont réunis aux côtés de son fils Claude et de son petit-fils Frédéric pour marquer cet événement exceptionnel. Dame d'entraide et doyenne de notre section, Marie-Denise est la veuve de Marc Coquillat, ancien de l'armée de l'Air qui avait fini sa carrière de gendarme à Marseille et qui est décédé le 22 avril 2007. Très émue par toutes ces marques d'affection, la maintenant centenaire s'est dite surprise de voir tant de monde réuni pour l'occasion. Avec un trait d'humour, elle

a déclaré « *je n'ai pas vu passer ces années !* ».

Marie-Denise a été couverte de fleurs et a reçu de nombreux cadeaux, témoignages d'affection et de reconnaissance.



72 SARTHE
UD 072
0569 - MAMERS

LOUIS BOITEAU

Samedi 28 septembre 2024, la famille et les amis de Louis Boiteau se sont réunis pour célébrer son centième anniversaire. À l'initiative de ses trois filles, Annick, Brigitte et Catherine, cette journée festive a permis de rendre hommage à un vétéran de la 569^e section.



Roger Dutrievoz, président de l'UD72, Bruno Charbonneau, président de section, des membres du comité, le drapeau de la section et de nombreux invités étaient présents lors de cet événement.

Né le 29 septembre 1924, charpentier de formation, Louis est très tôt confronté aux épreuves de la guerre. À vingt ans, il s'engage comme auxiliaire de gendarmerie au Mans. Après une formation à Joué-lès-Tours, il est affecté à la 4^e légion de gendarmerie.

Le 25 octobre 1946, désigné pour servir dans les forces de la prévôté des troupes françaises en Extrême-Orient, il est dépêché à Fréjus avant d'embarquer sur le *Pasteur*, le 6 janvier 1947, à destination de l'Indochine.

Affecté au Tonkin, il participe à de nombreuses missions périlleuses. Son courage et sa ténacité sont récompensés par les félicitations de ses supérieurs. Il est notamment cité pour avoir retrouvé les corps de trois militaires du service de santé disparus en zone hostile.

En mars 1949, de retour d'Indochine, il rejoint la 3^e légion de gendarmerie au Mans et occupe la fonction d'opérateur radio. C'est là qu'il rencontre celle qui deviendra son épouse et la mère de ses trois enfants (elle est malheureusement décédée depuis sept ans).

Quelques années plus tard, en mai 1955, il est muté à Madagascar, plus précisément à Tananarive,

où il sert comme opérateur radio à l'état-major. De retour en métropole, il rejoint les unités motocyclistes de Lisieux puis de Saint-Lô, avant de mettre un terme à sa carrière militaire après vingt et un ans de service.

Il poursuit sa vie professionnelle au ministère des Transports à Paris, puis comme inspecteur du permis de conduire dans l'Orne. Il achève sa carrière civile en tant qu'inspecteur principal au Mans. Pour ses services exceptionnels, l'adjudant Boiteau a été décoré de la Médaille militaire en 1960. Il est également titulaire de la médaille commémorative 1939-1945 avec barrette Libération, de la médaille commémorative de la campagne d'Indochine, de la Croix du combattant d'Indochine et de la médaille coloniale avec barrette Extrême-Orient.

Lors d'une cérémonie récente, Roger Dutrievoz, président de l'UD72, a remis à Louis Boiteau, la médaille associative échelon Or en reconnaissance de son parcours. Cette sympathique cérémonie d'anniversaire s'est ensuite poursuivie autour du verre de l'amitié suivie d'un excellent repas dans la salle des fêtes de la commune d'Ancinnes.

86 VIENNE
UD 086
1434 - GENÇAY

UN GRAND HOMME NOUS A QUITTÉ LE 2 MAI 2024 À L'ÂGE DE 94 ANS

Georges Martel a servi pendant 25 ans dans l'infanterie de Marine sans aucune affectation métropolitaine. Engagé volontaire à 18 ans, en 1948, il rejoint l'Indochine. Il est ensuite affecté une première fois en Algérie, en 1952, dans les rangs du 15^e régiment de tirailleurs sénégalais, dans le Constantinois puis en grande Kabylie. Il y est cité quatre fois, à l'ordre du régiment, de la brigade, de la division et de l'armée, un grand honneur pour un militaire. Il sert également à Madagascar dans le district d'Ambositra, à Tahiti au bataillon du Pacifique, au Tchad au commandement de nomades dans la région du Waldari-Biltine et en RDA dans le cadre de la mission militaire française de liaison (MMFL – revue 604, adjudant-chef Philippe Mariotti). Soldat exemplaire, nommé à tous les grades de sous-officier, il est lieutenant lorsqu'il prend sa retraite. Tout au long de sa carrière, ses actes de courage lui ont permis de gagner

la confiance de ses chefs à de nombreuses reprises. Il était officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, commandeur de l'Ordre national du Mérite et détenteur de multiples décorations.

À son retour à la vie civile, Georges a décidé de s'installer à Romagne (86). En 1992, il prend la tête de l'UNC locale, jusqu'en 2015. Il était membre du Souvenir français, et de l'ANA RICM (Association nationale des anciens du régiment d'infanterie chars de Marine de Poitiers).

Ses obsèques ont eu lieu le 10 avril 2024 en l'église de Blanzay (86), en présence de nombreuses personnalités, d'amis et de camarades, ainsi que trente drapeaux, venus pour lui rendre un dernier hommage.

Adieu Georges.



Georges Martel

29 FINISTÈRE
UD 029
1753 - PAYS BIGOUDEN

DÉCÈS DE JEAN-JACQUES POCHARD

Notre ami Jean-Jacques nous a quitté à l'aube de ses 67 ans.

La 1753^e section de la Médaille militaire et son drapeau, accompagnés d'autres drapeaux

d'associations patriotiques étaient présents lors de ses obsèques, en l'église Sainte Thumette à Kérity.

Engagé volontaire dans la Marine en 1974 au titre de l'école des apprentis mécaniciens de la flotte à Toulon, il choisit l'aéronavale à Rochefort à l'issue de sa formation. Jean-Jacques sert à la 16^e flottille de reconnaissance, à la 17^e flottille de Hyères, à la 11^e flottille et sur la base aéronavale de Fréjus-Saint-Raphaël. Embarqué à plusieurs reprises, notamment sur les porte-avions *Foch*, *Clémenceau* et *de Gaulle*, il participe à de nombreuses opérations (*Olifant*, au Liban,

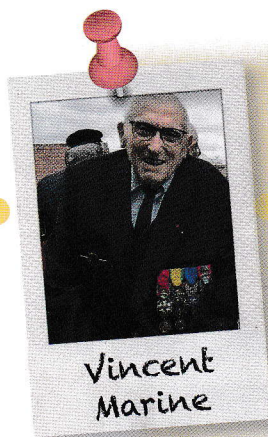
Mirmillon en Lybie, *Prométhée* dans le golfe Persique, *Balbuzzard* en Adriatique, *Salamandre*, *Trident*, *Héraclès* et *Agapanthe* dans l'océan Indien). Il quitte l'institution le 23 mai 2003 avec le grade de premier maître et après 30 ans de service. Décoré de la Médaille militaire depuis le 10 avril 2001, il est titulaire des décorations suivantes : Croix du combattant, médaille d'Outre-Mer (agrafes Liban et Ormuz), médaille de la Défense nationale échelon or (agrafes aéronautique navale et mission assistance extérieure), médaille de la reconnaissance de la Nation, médaille commémorative française (agrafes ex-Yougoslavie et Afghanistan).

Il était resté actif auprès de nombreuses associations dans le Var puis en pays Bigouden. Nous perdons un ami que nous n'oublierons pas. Repose en paix Jean-Jacques.

Kenavo.



Jean-Jacques Pochard



Vincent
Marine

33 GIRONDE
DEPT33
1700 - VILLENAVE-D'ORNON

HOMMAGE À VINCENT MARINE

Avec le décès de Vincent Marine, survenu le 8 juin 2024 à l'âge de 92 ans des suites d'une longue maladie, le monde associatif des combattants est en deuil. De nombreux drapeaux lui ont rendu un dernier hommage.

Médaillé militaire depuis le 16 juillet

1955, il avait rejoint la 1700^e section en 1993.

Né le 12 mai 1932, Vincent s'engage dans les troupes coloniales en juillet 1950 et part pour l'Indochine dès juin 1951. Blessé à Cap-Thuong (Nord-Vietnam) lors des combats des 20 et 21 janvier 1953, il est nommé sergent en avril de la même année et retourne à Marseille en octobre. En novembre 1954, il rejoint Alger pour participer aux opérations de maintien de l'ordre. Breveté parachutiste à Philippeville en mars 1955, il est nommé sergent-chef en mars 1956 et prend la responsabilité de l'ordinaire africain et européen de la 3^e brigade du bataillon autonome de Ségou. Après ce premier séjour, il revient à Bordeaux en avril 1959.

Rappelé en Algérie, il est affecté au 6^e RI à Champlain, où il commande une section de harkis montée (42 chevaux). En 1962, il retourne à Bordeaux et intègre l'état-major. Promu adjudant en octobre 1963, il est muté à l'ambassade de France à Vientiane (Laos) en juillet 1964.

De retour à Bordeaux début 1966, il rejoint le 6^e RPIMa de Mont-de-Marsan comme chef de la section d'éclairage. Après un changement d'arme en 1967, il est affecté au 57^e RI de Souge en tant qu'adjudant de compagnie. En 1973, ayant obtenu les diplômes requis, il devient gérant du cercle-mess et hôtel du régiment.

L'adjudant-chef Vincent Marine quitte l'armée le 14 mai 1979, après 29 années de service. Il poursuit sa carrière dans le secteur civil en tant que gérant du mess mixte de l'état-major à Xaintrilles (Bordeaux) jusqu'en 1989. Engagé dans la vie locale, il est élu municipal de Cabanac-et-Villagrains pendant six ans.

Officier de la Légion d'honneur, Vincent était également décoré de la Médaille militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite, et titulaire de nombreuses citations et médailles, témoignant de son parcours exceptionnel et de son dévouement.

Saluons la mémoire d'un homme d'exception, dont l'engagement au service de son pays a marqué de nombreuses vies. Les médaillés militaires de la 1700^e section et les associations d'anciens combattants adressent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Adieu Vincent, repose en paix.

52 HAUTE-MARNE
UD 052
0129 - LANGRES

MICHEL PASCAL REÇOIT LA MÉDAILLE MILITAIRE

À l'occasion de la cérémonie du 14 juillet 2024 à Langres (52), le colonel Pierre-Yves Le Viavant, délégué militaire départemental de la Haute-Marne et commandant le 61^e RA a remis officiellement la Médaille militaire à Michel Pascal.

La carrière militaire de Michel débute en 1984, au 45^e régiment des transmissions de Montélimar (Drôme). Il intègre ensuite l'école des sous-officiers de la gendarmerie de Châtelleraut (Vienne). Sa formation terminée, il est affecté à la brigade territoriale de Sens (Yonne), puis au peloton d'autoroute de cette même localité. En 1995, il rejoint le peloton d'autoroute de Langres. Il est nommé au grade

de maréchal des logis-chef. En 2010, il est muté à la brigade motorisée de Rolampont. Il y termine sa carrière le 31 décembre 2022 avec le grade d'adjudant.

Il est titulaire de la médaille de la Défense nationale échelon or et de la médaille de protection militaire du territoire, agrafe Trident.

Michel est réserviste de la gendarmerie et cumule 33 années de service dans la gendarmerie.



Michel Pascal

54 MEURTHE-ET-MOSELLE

UD 054

0044 - NANCY ET ENVIRONS

SYLVIE NAUDIN : UN CHEVALIER DE PLUS À LA 44^E SECTION DE NANCY ET ENVIRONS

Par décret du président de la République en date du 29 mai 2024, la majore de gendarmerie Sylvie Naudin, membre de la section, a été nommée au grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite, le 14 juillet 2024, en présence de ses enfants, de sa petite-fille et des membres du comité de la 44^e section.

Née en 1965 au Creusot, Sylvie Naudin intègre l'école des sous-officiers de Montluçon en 1985. Après sa formation, elle est affectée à la brigade motorisée de Metz puis suit une formation de motocycliste. Devenue officier de police judiciaire en 1992, elle gravit les échelons jusqu'à atteindre le grade de major en 2013. Elle accède à l'échelon exceptionnel de majore en 2020. Au cours de sa carrière, elle a occupé divers postes de commandement au sein de brigades motorisées

en Lorraine, notamment à Hussigny-Godbrange, Nancy et Seichamps. En 2018, elle rejoint l'escadron départemental de sécurité routière de Meurthe-et-Moselle. Très

appréciée de ses collègues, Sylvie Naudin est veuve et mère de trois enfants. Elle pratique également les arts martiaux.

Sylvie Naudin est décorée de la Médaille militaire depuis 2015. Elle est titulaire de la médaille de la Défense nationale échelon or et de la médaille de la protection militaire du territoire agrafes Trident et Egide.

Toutes nos félicitations.



Sylvie Naudin

55 MEUSE

UD 055

0092 - COMMERCY

HOMMAGE À PIERRE KOURGOUSSOFF

Pierre Kourgoussoff, cadet d'une famille de trois enfants, nous a quittés le 18 juillet 2024 à l'âge de 86 ans. Né le 16 février 1938 à Einville-au-Jard (54), il avait entamé son service militaire en

Algérie de février 1958 à mai 1960.

De retour en France, il avait intégré la gendarmerie nationale en octobre 1960, y effectuant une carrière de près de 32 ans. Retraité avec le grade de major en février 1992, il avait ensuite consacré une grande partie de son temps aux anciens combattants. Portedrapeau de Saint-Maurice-sous-les-Côtes et des retraités de la gendarmerie de Meurthe-et-Moselle, il avait dû cesser ses activités en raison de la maladie.

Décoré de la Médaille militaire depuis 1999, il avait rejoint la 415^e section de Saint-Mihiel,

puis la 92^e section de Commercy en 2022. Le 5 avril 2024, le président de section, Gérard Maupetit et le trésorier, Claude Naets, tous deux respectivement rédacteur en chef et rédacteur adjoint de la revue, lui ont rendu visite chez lui, à Saint-Maurice-sous-les-Côtes, afin de lui remettre officiellement la médaille de vermeil de la SNEMM. Fier de porter la Médaille militaire et très attaché à ses valeurs, il avait tenu à accueillir la délégation du bureau de section avec dignité, choisissant de recevoir cette distinction en pleine lumière, dans la cour de la maison familiale, en présence de son épouse Ginette.

Ses obsèques ont été célébrées le 23 juillet 2024 en l'église de Saint-Maurice. De nombreux amis, habitants du village et représentants d'associations patriotiques lui ont rendu un dernier hommage. La 92^e section était particulièrement présente pour saluer la mémoire de ce gendarme dévoué et de cet ancien combattant exemplaire.



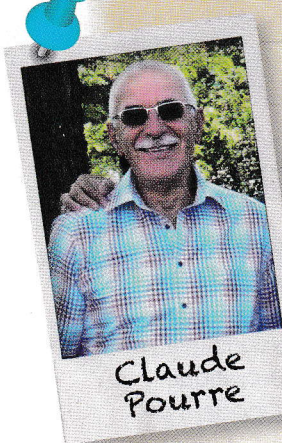
Pierre Kourgoussoff

67 BAS-RHIN

UD 067

0409 - WISSEMBOURG-LANDAU-LAUTERB

HOMMAGE À CLAUDE POURRE



Claude Pourre

Claude, ils sont nombreux les soldats et les médaillés militaires que tu connaissais ! Ils veulent tous te rendre hommage aujourd'hui. Tu les as rencontrés partout, au cours de ta carrière bien remplie. Alors, ils sont là et ceux qui n'ont pas pu se déplacer m'ont écrit ou téléphoné pour faire ton éloge. Ils pensent à toi et t'accompagnent. Ta carrière militaire a débuté le 1^{er} mai 1969 au 32^e régiment d'artillerie à Stetten, en Allemagne. Elle t'a conduit à

travers différents régiments : le 12^e RA à Haguenau, l'école d'application de l'Artillerie de Châlons-sur-Marne, puis de nouveau le 32^e RA, le 34^e RA à Mulhouse, le 60^e RA à Canjuers et enfin le 12^e RA à Haguenau. Tu as pris ta retraite le 13 avril 2004, après 34 années passées au service de l'artillerie.

Durant ces nombreuses années, tu as occupé de multiples fonctions valorisantes, débutant par la spécialité propre à l'arme d'appui que tu avais choisie. Ton parcours s'est enrichi au fil des années grâce à de nouvelles formations et responsabilités. Tu as ainsi été comptable d'unité élémentaire, mécanicien d'artillerie, chef d'atelier gros calibre et même chef du service général. Reconnu pour tes compétences techniques, ton ouverture d'esprit et ton autorité naturelle, tu étais apprécié de tes subordonnés et bénéficiais de la confiance de tes supérieurs. Tu laisses le souvenir d'un sous-officier exemplaire, toujours disponible et dynamique.

En janvier 1999, tu as rejoint la 409^e section de la Médaille militaire, fier d'arborer cette distinction prestigieuse. La Médaille militaire, souvent appelée Légion d'honneur du sous-officier ou Médaille des braves, est pour nous tous la plus haute décoration française. Fidèle à la section, tu as participé activement à ses activités et ta bonne humeur restera gravée dans nos mémoires.

Quelle volonté, quelle force t'a-t-il fallu pour lutter contre cette maudite maladie ! Tu étais tellement positif que l'on ne s'apercevait même pas que tu étais malade. Je garderai toujours en mémoire la première visite que je t'avais faite à l'hôpital de Wissembourg. Tu étais souriant et prolixe. Nous avons longuement conversé ce jour-là ! Lors des visites suivantes, nous ne t'avons jamais entendu te plaindre. Quel courage ! Ton attitude positive et bienveillante m'incite à lire ce poème hawaïen qui te correspond bien et que tu aurais pu écrire toi-même :

Pleurez-moi quelques temps si pleurer il vous faut / Et ensuite, laissez la peine se transformer en joie / Car c'est pour un moment seulement que nous nous séparons / Bénissez donc les souvenirs qui sont dans votre cœur / Je ne serai pas très loin car la vie se poursuit / Si vous avez besoin de moi, appelez-moi je viendrai / Même si vous ne pouvez me voir ou me toucher / Je serai près de vous / Et si vous écoutez avec votre cœur / Vous percevrez tout mon amour autour de vous / Dans sa douceur et sa clarté.

Ainsi, tu resteras dans notre cœur, Claude, le temps que nous nous retrouvions au paradis des militaires, au paradis des médaillés militaires ou au paradis tout simplement !

21 CÔTE-D'OR

UD 021

1827 - CHÂTILLON-SUR-SEINE

HONNEUR À JEAN PERRIER

Le 17 septembre 2024, Jean Perrier a été mis à l'honneur par Jean-Claude Covarel, président de la 1827^e section. La Médaille d'or et le diplôme correspondant lui ont été remis à l'occasion de son centième anniversaire, en présence de sa fille Danielle.

Jean Perrier a participé à la libération de la France à l'âge de 20 ans. Ancien résistant du groupe aigle-blanc des Forces françaises

de l'intérieur, il a servi dans les rangs de la 1^{re} Armée française au sein de la 3^e division d'infanterie algérienne. Il était affecté à la 1^{re} compagnie du 83^e bataillon du génie, comme démineur. Félicitations !



Jean Perrier

92 HAUTS-DE-SEINE

UD 092

0626 - COURBEVOIE - LA GARENNE

DERNIER HOMMAGE À OCTAVE PERRETTE, NOTRE DOYEN

Octave Perrette, doyen de Colombes et figure emblématique des anciens combattants, nous a quittés le 29 août 2024 à l'âge de 107 ans. La ville de Colombes lui a rendu un dernier hommage le 6 septembre, en présence de nombreux drapeaux et de tous ses proches. La SNEMM était représentée par Claude Veron, présidente de l'Union départementale des Hauts-de-Seine (92) et de la 626^e section de la Médaille militaire de Courbevoie-La-Garenne. Né en 1917 en Guadeloupe, Octave Perrette a consacré sa vie au service de la France. Combattant de la Seconde Guerre mondiale, puis en Indochine et en Algérie, il a été distingué et décoré à de multiples reprises pour son courage et son dévouement. Chevalier de la Légion d'honneur, élevé au grade d'officier en 2018, puis de commandeur en 2024 (revue 604, insignes remis par le général d'armée François Lecointre), il était également titulaire de la Médaille militaire et de plusieurs autres décorations. Son parcours exceptionnel,

marqué par une longue et brillante carrière militaire, avait été détaillé dans le numéro 596 de la revue. Sa dernière apparition, très émouvante, au Mont Valérien, le 18 juin dernier, pour la commémoration de l'appel du général de Gaulle, restera gravée dans les mémoires.

Octave Perrette était un exemple pour la jeunesse. La SNEMM et les membres de la 626^e section présentent leurs plus sincères condoléances à sa famille. Octave, les médaillés militaires vous disent simplement au revoir. Ses décorations : commandeur de la Légion d'honneur ; Médaille militaire ; Croix de guerre 1939-1945 avec agrafes France, Tunisie, Italie ; Croix de guerre des TOE avec étoiles de bronze, d'argent et de vermeil ; de nombreuses médailles commémoratives ; médaille des évadés ; Croix de la Vaillance vietnamienne avec étoile d'argent.



Octave Perrette



Denise Poryadjan

93 SEINE-SAINT-DENIS

DEPT93

0731 - SEVRAN - AULNAY-SOUS-BOIS - LIVRY-GARGAN

HOMMAGE À DENISE PORYADJIAN

Deux cérémonies religieuses, les 18 avril et 8 mai 2024, ont rendu hommage à Denise Poryadjan, ancienne présidente de la 731^e section, décédée à 91 ans. En présence de ses proches, d'autorités et de membres

de la section, un vibrant hommage a célébré la mémoire de cette femme d'exception.

Engagée en 1952, Denise Poryadjan a marqué l'histoire militaire en devenant la première femme major de l'armée de Terre. En Algérie, puis au sein du service de sécurité de la Défense nationale, elle a fait preuve d'un professionnalisme hors pair. Après sa retraite, elle a poursuivi son engagement dans la réserve opérationnelle, nommée sous-lieutenant. Son parcours exemplaire a été richement récompensé : Légion d'honneur, Médaille militaire, Ordre national du Mérite, Croix du combattant,

Titre de reconnaissance de la Nation, médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord (agrafe Algérie), médaille d'Afrique du Nord.

Elle s'est également investie au sein de la communauté des anciens combattants, notamment en tant que présidente de la 731^e section de 1989 à 2002. Administratrice nationale aux côtés de Marie-Antoinette Favreau, elle a aussi géré l'Orphelinat, ancienne entité de la SNEMM.

Rémy Ponttailler, son successeur, a livré un témoignage poignant retraçant son parcours exceptionnel. Philippe Geoffroy, conseiller municipal à Sevrans et ami de la défunte, a souligné l'importance de son engagement et de son humanité.

Elle repose désormais au cimetière d'Aulnay-sous-Bois, mais son souvenir restera à jamais gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue et appréciée. Denise, tes amis ne t'oublieront pas.

56 MORBIHAN

UD 056

0125 - VANNES

LA 125^E SECTION À L'HONNEUR EN CE MOIS DE MAI 2024

Lors de la cérémonie du 8 mai à Vannes, Michel Gouas a été élevé au grade d'officier et André Maudet a été fait chevalier de la Légion d'honneur. Le 24 mai, lors de la cérémonie du Souvenir au sein du 3^e régiment d'infanterie de Marine, Serge Camacho, Christian Le Bail et Henri Pellissier ont été décorés de la Médaille militaire.

Adjudant-chef (R) Michel Gouas



Engagé volontaire en octobre 1972, le jeune Michel Gouas choisit de servir dans les troupes de Marine et rejoint le régiment de chars de Marine, alors stationné à Vannes. Il y acquiert la qualification de chef d'engin blindé avant d'être nommé sergent. Projeté au Tchad en 1978-1979 dans le cadre de l'opération Tacaoud, il participe à de nombreuses missions opérationnelles et combats avec son escadron blindé. Son automitrailleuse saute à deux reprises sur des mines. Cité à l'ordre du régiment, il reçoit la Croix de la Valeur militaire. Gravement blessé lors des combats d'Abéché en mars 1979, il est cité à l'ordre de l'armée et décoré de la Médaille militaire.

Il reprend rapidement du service et poursuit sa carrière militaire, participant à d'autres opérations. En 1991, lors de l'opération Daguet, il est cité à l'ordre de la division et reçoit la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures. L'adjudant-chef (R) Michel Gouas est fait chevalier de la Légion d'honneur en 2004. Le 8 mai 2024, il se voit remettre les insignes d'officier de la Légion d'honneur.

L'adjudant-chef (R) André Maudet

Entré en service en 1951, André rejoint le 64^e régiment d'artillerie à Meknès, au Maroc. Rapatrié en métropole en avril 1952, il est aussitôt envoyé en Indochine. Arrivé à Saïgon en juin de la même année au sein du 2/4 régiment d'artillerie colonial, il participe à de nombreuses opérations et se distingue particulièrement lors de la bataille de Son Tay, le 16 juillet 1954, où il est cité à l'ordre de l'armée. À la fin de la guerre d'Indochine, il



est affecté à la garnison de Vannes. En 1959, il rejoint l'Algérie, au sein du 61^e régiment d'artillerie, où il sert pendant trois ans. De retour à Vannes, il est muté au centre mobilisateur 116 avant de faire valoir ses droits à la retraite en 1974. Ce sous-officier exemplaire, décoré de la Médaille militaire, est fait chevalier de la Légion d'honneur le 8 mai 2024.

Caporal-chef Serge Camacho

Serge s'engage en 1974 au 3^e régiment d'infanterie de Marine. Il participe à l'opération Tacaoud au Tchad, où il se distingue lors des combats des 14 et 15 décembre 1978. Pris sous un feu nourri, il commande la riposte par des tirs avec sang-froid, mettant hors d'état de nuire plusieurs rebelles. À la suite d'une citation, la Croix de la Valeur militaire lui est attribuée. Le 24 mai 2024, il se voit conférer la Médaille militaire.



Caporal-chef Christian Le Bail

Christian s'engage en 1977 au 3^e régiment d'infanterie de Marine. Il participe à l'opération Tacaoud au Tchad en 1978. Tireur d'élite exceptionnel, il neutralise plusieurs rebelles lors des combats d'ATI, permettant à sa section de poursuivre l'assaut.

Cité à l'ordre de la brigade avec attribution de la Croix de la Valeur militaire, il se voit conférer la Médaille militaire le 24 mai 2024.

Caporal Henri Pellissier

Henri s'engage en 1977 au 3^e régiment d'infanterie de Marine. Il participe à plusieurs reprises à l'opération Tacaoud au Tchad. Le 19 mai 1978 lors des combats d'ATI, il détruit plusieurs positions d'armes automatiques à la roquette, permettant à sa section de poursuivre l'assaut.

Cité à l'ordre du régiment avec attribution de la Croix de la Valeur militaire, il se voit conférer la Médaille militaire le 24 mai 2024.

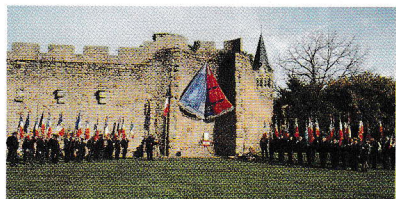


03

ALLIER
UD 003
0027 - Vichy

Cérémonie à Lapalisse

Dimanche 20 octobre, avec le concours de la FNAME-OPEX et la section du Souvenir français de Lapalisse, une cérémonie était organisée à la mémoire des 772 soldats morts en opérations extérieures, dont les 58 parachutistes victimes de l'attentat du Drakkar, au Liban, et pour lequel on célèbre cette année le 41^e anniversaire. Jacques de Chabannes, médaillé militaire, ancien du Liban, maire de Lapalisse et son conseil municipal avaient convié à cette commémoration trois rescapés de ce drame et de nombreux représentants d'associations du monde combattant, dont Françoise Sylla, présidente de la 27^e section des médaillés militaires de Vichy et présidente départementale de la FNAME OPEX. Le parc du château de Lapalisse a donné une touche symbolique à une cérémonie qui était suivie d'un hommage rendu aux militaires du 152^e RI (les Diables rouges), devant le monument aux morts, situé avenue du 8 mai 1945.


UD 003
0027 - Vichy

Forum des associations à Vichy


Le samedi 7 septembre 2024, le forum des associations s'est déroulé au Palais des Congrès de Vichy. L'événement a de nouveau rencontré un grand succès, regroupant 180 stands et accueillant des centaines de visiteurs. Comme chaque année, la

27^e section de la SNEMM de Vichy était présente, aux côtés de la FNAME OPEX 03, de l'ULAC, de l'UNC et du Souvenir français. Les mauvaises conditions climatiques du jour ont malheureusement empêché certains clubs et associations sportives de réaliser toutes leurs prestations à l'extérieur. Néanmoins, le rendez-vous pour le prochain forum en 2025 est déjà pris.

UD 003
0027 - Vichy

Remise de drapeau au collège des Célestins de Vichy


Le 16 octobre 2024, le drapeau de l'amicale des anciens de la 2^e DB de l'Allier était remis aux élèves du collège des Célestins de Vichy au cours d'une belle et émouvante cérémonie. Cette remise était l'occasion de rendre un vibrant hommage au colonel Albert Grand, figure emblématique ayant servi sous les ordres du général Leclerc durant la Seconde Guerre mondiale. Ce drapeau, qu'il détenait, a été honoré par un détachement du 92^e RI, en présence de son épouse et de sa famille, du représentant du

président du Souvenir français, du président des anciens de la 2^e DB et de la fondation maréchal Leclerc de Hauteclerc, du DMD de l'Allier ainsi que du petit fils du maréchal Leclerc. Pour perpétuer sa mémoire, le hall du collège porte désormais le nom du colonel Albert Grand. Ce drapeau sera présent lors de toutes les cérémonies commémoratives à venir, à commencer par celle du 11 novembre prochain.

UD 003

1483 - Varennes-sur-Allier - Saint-Pourçain

Cérémonie du 11 novembre à Saint-Didier


Le 11 novembre 2024, en association avec le comité du Souvenir français, la municipalité de Saint-Didier-la-Forêt (03) commémorait la mémoire de tous les morts pour la France au cours des conflits anciens ou actuels. Après la cérémonie dédiée aux morts de la commune, trois médaillés militaires issus de la Garde républicaine et tués lors des combats de la libération de l'Allier le 30 août 1944 ont été honorés. Une gerbe était déposée devant la stèle érigée par la 1483^e section de la Médaille militaire de Varennes - Saint-Pourçain dans le cimetière local par Martine Deschamps, maire de la commune. Jean-Claude Voirand, porte-drapeau de la 1698^e section de Gannat était présent.

UD 003

1483 - Varennes-sur-Allier - Saint-Pourçain

11 novembre à Saint-Pourçain-sur-Sioule


Le 10 novembre 2024, à l'histoire du paysan soldat de Fleuriel, une cérémonie du ravivage de la Flamme du souvenir était présidée par Pascale Trimbach, préfète de l'Allier. Ce sont les jeunes conseillers municipaux des communes de Saint-Pourçain-sur-Sioule et d'Ébreuil qui ont ravivé la Flamme, en présence de nombreuses autorités, de détachements de l'école de gendarmerie de Montluçon et de la 13^e base de soutien du matériel de Yzeure ainsi que des présidents des 1483^e et 1698^e sections de la Médaille militaire, accompagnés de leurs porte-drapeaux. Le 11 novembre, la 1483^e section et ses deux drapeaux participaient à la cérémonie commémorative de Saint-Pourçain-sur-Sioule au cours de laquelle cinq anciens combattants ont été honorés devant un public nombreux. Un défilé derrière l'harmonie a clôturé l'événement, suivi d'un vin d'honneur servi dans les locaux de la mairie.

UD 003

La 27^e section de Vichy fête ses 120 ans

Le 22 novembre 2024, la 27^e section de la Médaille militaire de Vichy, créée en 1904, fêtait son 120^e anniversaire au cours d'une cérémonie avec dépôt de gerbes qui s'est déroulée devant le monument des Résistants et du général de Gaulle. Les médaillés militaires du département et leurs porte-drapeaux étaient réunis pour l'occasion autour du maire de la

commune, du président de l'UD03 et de Françoise Sylla, présidente de la 27^e section. Un vin d'honneur était servi au cours d'une réception qui a donné lieu à la mise à l'honneur de Pierre Maillet, 92 ans, ex-prisonnier du Viêt-Nam à l'issue des combats de Dien-Bien-Phu, médaillé militaire depuis plus de 50 ans. Dominique Deshayes, président de l'UD03, lui a remis la médaille d'or de la SNEMM. Il a également remis le diplôme d'honneur de la SNEMM à Frédéric Aguilera, maire de Vichy.



UD 003

Cérémonie à Combours


La fin de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été commémorée le samedi 7 décembre 2024 à Combours, en présence des associations patriotiques du département représentées par leurs présidents et 28 drapeaux, de nombreux élus locaux et deux officiers généraux. Au cours de cette cérémonie, quatre Médailles militaires ont été remises au major Frédéric Briant, commandant la communauté de Brigades de gendarmerie de Combours, au major (R) Jacques Lomine, à l'adjudant-chef (R) Gervais Rouaux et à l'adjudant (R) Cyrille Hervé. La présence d'un piquet d'honneur en armes de la compagnie de gendarmerie de Saint-Malo et de la fanfare de La Fresnais a accentué le caractère solennel de cette remise de décorations devant un public évalué à deux cents personnes. C'était également l'occasion pour le Souvenir français de dévoiler, devant quelques membres de sa famille, l'inscription sur le monument aux morts du nom du soldat René Adam, mort pour la France en Algérie en 1957.

UD 003

Cérémonie Saint-Pourçain


Dimanche 29 septembre 2024, la ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule célébrait 22^e anniversaire de l'installation de la stèle honorant les 138 bourbonnais morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc. La cérémonie qui se déroulait sous l'autorité de Pascale Trimbach, préfète de l'Allier, réunissait l'ensemble du monde combattant, au premier rang duquel 150 porte-drapeaux venus de tout le département. La SNEMM

était représentée par le président de l'UD03, Thierry Michaud, du secrétaire et du trésorier. Les drapeaux des 203^e et 1483^e sections les accompagnaient. De nombreuses personnalités départementales et locales étaient également présentes, y compris les conseils municipaux des jeunes de la circonscription. 13 gerbes ont été déposées.

UD 003

0027 - Vichy

Commémorations des combats des fermes de Montedoux et des Mayences

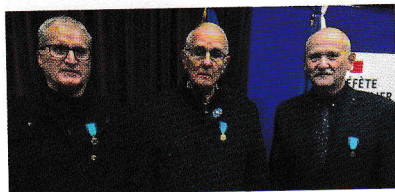


C'est désormais une tradition, cette année encore, l'union départementale 03 de la SNEMM, les 203^e, 1483^e et 1698^e sections des médaillés militaires se sont retrouvées pour participer aux commémorations des combats de la ferme de Montedoux à Montbeugny et à la ferme des Mayences à Chapeau. C'est l'escadron de gendarmerie mobile 32/5 de Moulins qui était à l'origine de l'hommage rendu aux 19 militaires de la Garde morts au combat le 5 septembre 1944 pour la libération de l'Allier. En présence de nombreuses autorités civiles et militaires, Dominique Deshayes, président de l'UD, accompagné d'Alain Julien, trésorier, ont déposé une gerbe à la stèle de Montedoux au nom des médaillés militaires. Ces héros, morts pour la France et honorés ce jour-là, avaient été faits chevaliers de la Légion d'honneur à titre posthume et décorés de la Médaille militaire et de la Croix du combattant.

UD 003

Des décorés à l'UD03

Le lundi 9 décembre 2024, à Moulins, trois adhérents de la Société nationale d'entraide de la Médaille militaire de l'Allier ont été honorés pour leur engagement au sein des clubs et associations du département. En présence de Pascale Trimbach, préfète de l'Allier, Philippe Nouailles, de la 274^e section, ancien du bataillon de Joinville et éducateur sportif accompli, Alain Revol, de la 203^e section, intervenant régulier dans les préparations militaires, secrétaire de sa section, et Jean-Paul Pouyadoux, de la 1483^e section, très impliqué dans le Souvenir français, les Restaurants du Cœur, porte-drapeau et délégué national auprès de la SNEMM, ont reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Une réception conviviale, clôturée par un vin d'honneur, a permis à tous les décorés d'échanger.



17

CHARENTE-MARITIME

UD 017
0600 - Île d'Oléron

Béatrice Fortassin, dame d'entraide, la doyenne de la 600^e section

Née, le 4 novembre 1924 en Algérie, Béatrice y rencontre un jeune gendarme. C'est un coup de foudre qui débouche sur un mariage et 3 enfants qui

en font une famille heureuse. Après la proclamation de l'indépendance, ils viennent s'installer dans les Deux-Sèvres pour finalement acheter un pied à terre à La Brée-les-Bains, sur l'île d'Oléron. Son époux décédé, Béatrice reste très active, elle se rend toutes les semaines au Foyer brénais, pour y rencontrer ses partenaires de jeux de cartes, et on l'aperçoit souvent, se promenant dans les rues de la ville. C'est donc ce 4 novembre 2024, jour de ses 100 ans, que Didier Voluzan, président de la 600^e section, remettait à Béatrice la médaille d'Or de la SNEMM. Philippe Chevrier, maire de La Brée-les-Bains, honorait la seconde centenaire de sa commune en lui remettant un bouquet de fleurs ainsi que la médaille de la ville. En conclusion Béatrice a eu ces quelques mots : « Je n'ai rien fait pour être centenaire, sinon d'avoir eu une hygiène de vie, pratiquer la marche et conserver une activité physique et intellectuelle ». Toutes nos félicitations.



35

ILLE-ET-VILAINE

UD 035
1730 - Combours

50^e anniversaire de la 1730^e section



C'est à l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre que la 1730^e section de la Médaille militaire de Combours a fêté son 50^e anniversaire. Une gerbe de fleurs était déposée devant le monument aux morts à la mémoire des

adhérents décédés depuis sa création, en 1974. Le 4 octobre 1975, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires, le drapeau de la section, offert par le docteur Belliard, conseiller général et maire de Combours, était remis officiellement par Yvon Bourges, ministre de la Défense, à Jean Cojean, premier président. Trois autres présidents lui ont succédé depuis, Jean-François Daumer, Jacques Guiheux et Michel Faux, qui assume cette fonction depuis 2012. Depuis le 22 janvier 1852, par décision du prince Louis-Napoléon Bonaparte, futur Napoléon 3, la Médaille militaire peut être attribuée aux personnels non-officiers uniquement et, à de rares exceptions, à des officiers généraux. Constituant une reconnaissance des mérites acquis à titre militaire, elle est à présent à la troisième place des ordres nationaux, derrière la Légion d'honneur et la Croix de la Libération. Elle a pour devise « Valeur et discipline ».

37

INDRE-ET-LOIRE

UD 037
1843 - Loches

Inauguration du rond-point de la Médaille militaire à Loches

La ville de Loches a désormais un rond-point de la Médaille militaire. Il a été inauguré dimanche 24 septembre 2024 en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. La rocade de Loches qui emprunte la RD 943 est jalonnée de trois giratoires. Celui qui est situé au niveau de la zone des Bournaux a été baptisé « rond-

point de la Médaille militaire ». Laurent Zuindeau, le président de la 1843^e section de la Médaille militaire Loches-Nouâtre et Valérie Gervès, vice-présidente du conseil départemental d'Indre-et-Loire, entourés de douze porte-drapeaux, de Catherine Gay conseillère régionale, de Bernard Allanic président de l'union départementale de la Médaille militaire et de Jacques Audebert président d'honneur de la 1843^e section, ont dévoilé officiellement le panneau illustré du blason de la médaille et portant la devise « Valeur et discipline ». La cérémonie a été suivie d'un discours du maire de Loches et d'un vin d'honneur.



52

HAUTE-MARNE

UD 052
0129 - Langres

L'école Jean Duvet mise à l'honneur

Le 7 mai 2024, des élèves de l'école primaire Jean Duvet de Langres participait à la cérémonie du ravivage de la Flamme sacrée sous l'Arc de Triomphe, accompagnés de représentants de l'UD 52. Fin novembre, Marcel Bal, président de la 129^e section de la Médaille militaire, secondé par le porte-drapeau, Gérard Raclot, remettait officiellement à l'établissement un diplôme d'honneur décerné par le Comité de la Flamme de la Nation. Les enfants étant présents aux différentes cérémonies patriotiques célébrées par la ville de Langres, c'est aussi pour l'engagement de son école au devoir de mémoire que la directrice recevait ce témoignage, en présence des professeurs des écoles et de ses élèves. Des échanges particulièrement enrichissants entre le président de la 129^e section et les élèves ont suivi cette petite cérémonie, orientés, bien évidemment vers le devoir de mémoire.



UD 052

0129 - Langres

Les JSP de la Haute-Marne et la Flamme sacrée

Le 30 octobre 2024, le président de la 129^e section de Langres, le porte-drapeau et le trésorier accompagnaient une délégation de 65 soldats du feu dont 55 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) des casernes de Langres, Prauthoy et Montigny-le-Roy pour une journée mémorielle à Paris. La matinée était consacrée à une visite guidée du Mont-Valérien (revue n° 603 - Article 626^e section), suivi, en cours d'après-midi, par un passage incontournable à l'Arc de Triomphe. Du haut de ce monument, les visiteurs ont eu le loisir de découvrir une vue imprenable sur la capitale. Puis le moment de la cérémonie du ravivage de la Flamme est arrivé, manifestation empreinte d'émotion, organisée à la perfection par les membres du Comité de la Flamme, sous les ordres du général Moreau. De nombreux spectateurs admiraient la prestance de nos JSP pendant

que 10 d'entre eux déposaient des roses sur la dalle sacrée. Après le dépôt de gerbe effectué par le président de la 129^e section, le capitaine des pompiers et deux autres JSP, la flamme a été ravivée. Avant le retour vers Langres, un détour vers la place du Trocadéro a permis à nos JSP d'admirer la tour Eiffel scintillante. Ils se souviendront de cette très belle journée.



UD 052

Forces aériennes stratégiques, les 60 ans de la première mission d'alerte nucléaire

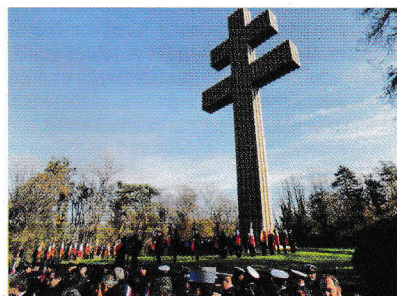


Le 8 octobre 2024, la base aérienne 113 de Saint-Dizier a été le théâtre d'une cérémonie mémorable marquant les 60 ans des Forces aériennes stratégiques (FAS) et la première mission d'alerte nucléaire d'un *Mirage IV*. La

287^e section de la Médaille militaire de Saint-Dizier, représentée par Dominique Cleiss et son porte-drapeau, a participé à l'hommage rendu à ces pionniers de la dissuasion nucléaire, en présence de Sébastien Lecornu, ministre des Armées. Le ministre a annoncé une nouvelle ère pour l'aviation militaire avec l'arrivée prochaine du *Rafale F5*, marquant une évolution technologique majeure comparable à celle du passage au premier *Rafale*. Les commémorations se sont poursuivies au mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises. Un *Mirage IV*, restauré, trônait à l'entrée du site, rappelant avec force le 8 octobre 1964, date marquant un tournant historique. Francis Picard, vice-président de la 330^e section de Chaumont et son porte-drapeau, avaient rejoint l'événement. La journée s'est conclue autour d'un verre de l'amitié, un moment de partage et de souvenir.

UD 052

54^e anniversaire de la disparition du général de Gaulle



Le 9 novembre 2024, à l'occasion du 54^e anniversaire de la disparition du général de Gaulle, l'UD52, unie derrière son président, Jean-Pierre Paquet, était une nouvelle fois mise à contribution. En effet, chaque année, la délégation militaire

départementale de la Haute-Marne fait appel aux médaillés militaires pour renforcer son dispositif au pied de la Croix de Lorraine. Leur mission principale est d'accueillir et de guider les hautes autorités mais également de gérer les nombreux porte-drapeaux présents sur le site et les différentes classes des écoles. Par leur présence, le ministre délégué auprès du ministre des Armées et des anciens combattants, le petit-fils du général, le capitaine de vaisseau Georges-Antoine Florentin commandant le porte-avions *Charles de Gaulle* accompagné de son étendard, ont réhaussé cette cérémonie. Parmi la cinquantaine de maires des communes désignées « Compagnon de la Libération » par le général de Gaulle, la présence de Mme Hidalgo maire de Paris n'est pas passée inaperçue. À l'issue de la cérémonie, lors des remerciements aux délégations, aux porte-drapeaux et aux écoles, des échanges très constructifs ont eu lieu notamment entre le ministre délégué et les jeunes.

UD 052

Inauguration d'une nouvelle brigade de gendarmerie de proximité

Vendredi 6 décembre 2024, sous un beau soleil et par une température bien fraîche, Régine Pam, préfète de la Haute-Marne présidait la cérémonie d'inauguration de la brigade de gendarmerie de proximité d'Eurville-Bienville, en présence de Virginie Gerevic, maire de la commune et de nombreuses autorités. Le général de corps d'armée Olivier Kim, commandant la région de gendarmerie du Grand Est et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est a procédé à l'inauguration de cette nouvelle brigade, rattachée à la communauté de brigades de Wassy. Elle est active depuis début septembre et compte dans ses rangs sept militaires qui, à terme seront au nombre de dix. Dans son discours d'inauguration, le général disait : « *Ça fait du bien, pour moi qui suis d'une génération à qui on a demandé de fermer des brigades, d'en rouvrir ! Inaugurer une brigade de proximité, c'est un moment très fort. C'est le plus petit échelon de la gendarmerie, mais c'est celui où tout se joue* », a-t-il souligné avant de rappeler la mission des effectifs de cette brigade « *Être présent là où les délinquants ne veulent pas nous voir* ». De nombreux drapeaux étaient présents à cette cérémonie à laquelle assistait Dominique Cleiss pour la SNEMM et la 287^e section, représentant Jean-Pierre Paquet, président de l'UD52, il était accompagné de Fabrice Friser, porte-drapeau.



54

MEURTHE-ET-MOSELLE

UD 054
0044 - Nancy et environs

Hommage à Marthe Marcot

Il y a près de 20 ans, Marthe Grégoire, veuve Marcot, titulaire de la Médaille militaire depuis 1962, rejoignait la 44^e section de Nancy. Bien que ne participant pas aux réunions ni aux assemblées générales, elle manifestait chaque année son attachement à la section en majorant considérablement sa cotisation. Lors de plusieurs rencontres, avec une grande pudeur, elle nous a raconté son parcours, notamment son séjour en Indochine où elle exerçait comme infirmière. Cette expérience lui avait valu d'être décorée de notre prestigieuse médaille. En 2014, à l'approche de son départ, elle nous a fait part de son souhait de léguer

une partie de ses biens à la 44^e section. N'ayant pas d'enfants, elle ne voulait pas que des parents éloignés, motivés par l'appât du gain, profitent de son héritage. Peu avant son décès, elle a réaffirmé ses dernières volontés et a exprimé le désir de ne pas être oubliée. Nous l'avons assurée de notre souvenir fidèle et durable. Depuis 2015, sa tombe est fleurie régulièrement. Le 23 octobre 2024, le comité de la 44^e section se rendait au cimetière de Brabois à Vandœuvre. Le caveau a été nettoyé, une composition florale déposée. Le président a prononcé quelques mots en hommage à Marthe Grégoire. Nous avons ainsi respecté la promesse que nous lui avions faite. Les médaillés militaires restent fidèles à leur devise « *Valeur et discipline* ».



55

MEUSE

UD 055
0082 - Verdun

Journée du souvenir de la 82^e section de Verdun



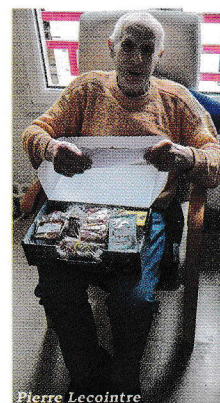
La journée du Souvenir des médaillés militaires de la 82^e section de Verdun-Montmédy-Stenay s'est déroulée le samedi 5 octobre à Mangiennes. Un office religieux était célébré en l'église de Saint-Rémy, à l'issue duquel un cortège se déplaçait vers le monument aux morts afin d'y déposer une gerbe. Un vin d'honneur était ensuite

offert à l'ensemble des invités et des membres de la section à la salle des fêtes de la commune. Après son allocution, le président Pascal Colin remettait un présent au maire de Mangiennes. Un déjeuner convivial a été servi à une quarantaine de personnes pour clôturer une belle journée. Le 11 novembre suivant, à l'occasion de l'hommage rendu à tous les morts pour la France au cours des différents conflits, c'est à Verdun, dans la crypte du monument de la victoire, que le président Colin ravivait la flamme sacrée prélevée sous l'Arc de Triomphe.

UD 055

0092 - Commercy

Des colis de Noël pour apporter du bonheur



Nous avons eu le plaisir de remettre des colis de Noël à trois de nos adhérents : Robert Vouaux, Jacques Fillot et Pierre Lecointre. Ces colis gourmands ont apporté un peu de réconfort à ces personnes âgées. Pour Pierre et Robert, résidant en EHPAD, cette attention a été particulièrement appréciée. Quant à



Robert Vouaux



Jacques Fillot

Jacques, qui vit à domicile, il a été ravi de recevoir cette visite et ce petit cadeau. Ces moments de partage sont précieux et permettent de maintenir le lien avec nos aînés.

UD 055

0092 - Commercy

Une récompense bien méritée

Le 6 février 2025 à l'EPHAD Charlier de Commercy et en présence de ses deux nièces, Pierre a reçu des mains du président Gérard Maupetit, accompagné des membres du bureau, la médaille d'Or pour l'ensemble de ses services rendus à la SNEMM et à la section en particulier. Médaillé militaire depuis 1973, année où il a adhéré à la 92^e section, Pierre a été un pilier de notre association. Ses années passées en tant que secrétaire, et surtout comme trésorier, ont fait de lui un membre essentiel de la section. Toutes nos félicitations à Pierre pour ces cinquante années de dévouement sans faille.



62

PAS-DE-CALAIS

UD 062

0196 - Berck-sur-Mer

Prise de commandement et remise de décoration

Le 7 novembre 2024, le chef d'escadron Bruno Jost prenait le commandement de la compagnie de gendarmerie départementale de Montreuil-Écuire au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à la citadelle de Montreuil-sur-Mer. À cette occasion, le colonel Olivier Alary, commandant le groupement de gendarmerie départemental du Pas-de-Calais, a remis plusieurs décorations au personnel d'active dont les insignes de l'ordre national du Mérite à la majore Odile Riquoir commandante de la brigade autonome de Merlimont, titulaire de la Médaille militaire et adhérente à la 196^e section. Le président et les membres de la section lui adressent leurs très sincères félicitations.



UD 062

0561 - Liévin

Le centenaire de la section

Le 15 septembre 2024, la 561^e section des médaillés militaires de Liévin a célébré son centième anniversaire. Cette cérémonie, riche en symboles, a rassemblé de nombreuses personnalités, dont le maire de Liévin, Laurent Duporge, et le président de l'UD 62, Raymond Capron, accompagné de plusieurs représentants du département. Au cours de cette journée mémorable, le président de la section, Jean-Louis Delattre, a retracé avec émotion l'histoire de la structure locale, soulignant l'engagement de ses membres au fil des décennies. Le maire, dans son discours, a salué l'investissement des organisateurs et de tous les adhérents, insistant sur l'importance de transmettre les valeurs du passé aux générations futures. La cérémonie s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité, dans une ambiance conviviale et empreinte de reconnaissance.



66

PYRÉNÉES-ORIENTALES

UD 066

1620 - Saint-Laurent-de-la-Salanque

La 1620^e section rayonne sur le canton



Depuis sa prise de fonction en février 2024, Jean-Paul Alba, président de la 1620^e section de la Médaille militaire montre sa volonté de faire connaître la section au-delà des limites de la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque où se trouve le siège de l'association. Ainsi, 1^{re} nouveauté, il a invité les maires des communes voisines lesquels ont montré par leur présence qu'ils avaient apprécié cette initiative. Après les avoir rencontré, il a obtenu que la 1620^e section figure dans le livre des associations de chacune des communes de Clair, Saint-Hippolyte et Torreilles, ce qui permettra aux nouveaux arrivants de trouver aisément les coordonnées de la section la plus proche. Ainsi, Jean-Paul Alba, accompagné de membres du bureau, assiste désormais, non seulement à l'ensemble des cérémonies patriotiques de la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque, mais aussi, quand les horaires ne se chevauchent pas, à celles des communes voisines. En ce mois de novembre 2024, ils étaient présents, le samedi 9 à 10h15 à Torreilles, pour les 100 ans du monument aux morts, ce même jour, à 17h45, à Clair, pour le 59^e anniversaire de la mort du général de Gaulle et le dimanche 10 à Le Barcarès, pour la veillée du Souvenir. Au cours de ces déplacements, il a pu rencontrer des titulaires de la Médaille militaire et les inviter à rejoindre la section. À suivre quant au résultat, mais il faut essayer.

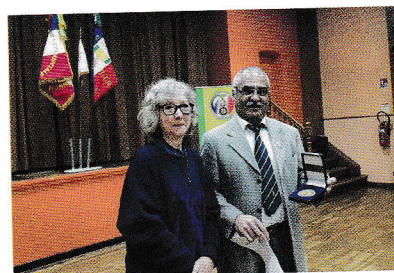
67

BAS-RHIN

UD 067

0323 - Haguenau et environs

Dégustation de Beaujolais nouveau à la 323^e section



Une cinquantaine de médaillés militaires, issus des sections de Haguenau et renforcés par leurs camarades de Wissembourg, se sont retrouvés le jeudi 21 novembre 2024 pour célébrer l'arrivée du Beaujolais nouveau dans la magnifique salle communale de Kaltenhouse. Après avoir remercié les membres du comité organisateur pour la parfaite préparation de cette soirée, Didier Brissac, président de l'union départementale 67 et de la 323^e section de la SNEMM, a rappelé quelques anecdotes sur le Beaujolais nouveau. Cette soirée conviviale a également été l'occasion de remercier Isabelle Wenger, maire de Kaltenhouse, représentée par Dominique Cher, deuxième adjointe, ainsi que José Real, président de la SNEMM. Un présent à l'effigie de la Médaille militaire leur a été remis en témoignage de reconnaissance. Après un point sur l'effectif de la section, il a prononcé cette expression bien militaire et tant attendue : « La main dessus ! ».

UD 067

0323 - Haguenau et environs

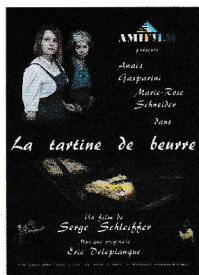
Repas de fin d'année

Dimanche 8 décembre les membres de la 323^e section de la Médaille militaire de Haguenau se sont réunis pour un repas de fin d'année à Merckwiller-Pechelbronn. Après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire de nos six sociétaires, des membres des forces de l'ordre et des militaires disparus au cours de l'année écoulée, le président Brissac a prononcé un discours de bienvenue. Dressant un bilan positif de l'évolution de l'effectif de la section, il a mis l'accent sur l'importance qu'il attache à l'entraide, ADN de la SNEMM. Il est revenu sur le soutien à nos aînés auxquels sont distribués les colis de Noël, opération qui, grâce à la participation de tous, ne cesse de croître chaque année. Tout en saluant l'adhésion collective aux divers activités (réunions, cérémonies, cohésion), Il a remercié les forces vives de la section qui, en préparant, décorant et agrémentant cette réunion par des petits présents confectionnés manuellement, ont encore une fois fait en sorte que ce moment soit convivial et agréable. Avant de faire lever le verre de l'amitié, il a souhaité de merveilleuses fêtes de fin d'année à toutes et tous, en fixant le prochain rendez-vous au 6 janvier prochain, pour la galette des rois.



UD 067

Projection du film *La Tartine de beurre*



Le 16 septembre 2024, Didier Brissac, président de l'UD67, a organisé la projection du film *La Tartine de beurre*, sorti en 2023 et réalisé par Serge Schleiffer, président de l'association AMIFILM créée en 2004. Ce long-métrage, adapté du livre de Marguerite Heyoppe-Kraemer, retrace l'histoire poignante de sa famille à Hatten en Alsace, entre fin 1944 et début 1945. Âgée de 20 ans à l'époque, Marguerite nous livre un témoignage bouleversant sur cette période sombre de l'Histoire. L'émotion était palpable parmi les spectateurs, d'autant plus que Mme Kraemer est décédée peu avant la sortie du film. Deux de ses frères ont fait une apparition touchante dans l'une des scènes. La projection a été suivie d'un débat animé par Serge Schleiffer lui-même, en présence de membres de l'association AMIFILM. Un excellent repas préparé par le mess de garnison de Strasbourg a clôturé cette soirée en beauté. De l'avis général, cette expérience est à renouveler. Le film *La Tartine de beurre* est une œuvre à la fois historique et profondément humaine, qui mérite d'être vue et partagée.

69

RHÔNE

UD 069

0502 - Lyon Perrache

Libération de Lyon, 80^e anniversaire et mise à l'honneur



Le 3 septembre 2024, à l'occasion du 80^e anniversaire de sa libération, Lyon a rendu un vibrant hommage à ses héros. La capitale des Gaules, berceau de la Résistance, a célébré ce moment historique en honorant deux de ses derniers grands anciens : Roger Leroy et Henry Peyrelongue. Le maire de Lyon a remis la médaille de la ville à ces deux combattants, symboles d'une génération qui a tout donné pour la liberté. Né en 1921, Roger Leroy s'est engagé au 5^e régiment de chasseurs d'Afrique dès l'âge de 20 ans. Il a participé au débarquement de Provence en 1944 et a combattu avec courage en Indochine et en Algérie. Chevalier de la Légion d'honneur, Roger Leroy est décoré de la Médaille militaire et la Croix de la Valeur militaire avec deux citations, il est également chevalier de l'Ordre national du Mérite. Il incarne l'esprit de sacrifice et de dévouement des soldats français. Roger Leroy a eu 103 ans le 4 juillet 2024... son épouse aura 100 ans cette année ! Félicitations.

UD 069

0502 - Lyon Perrache

Nouvelles de la 502^e section de Lyon-Perrache

Le 4 juillet 2024, la 502^e section faisait un point de situation sur sa croissance significative au cours de l'année, grâce à la fusion avec plusieurs sections voisines : la 37 bis de Sathonay, la 473 de

Bron, la 534 de Villeurbanne, la 717 de Décines-Genas et la 1674 de Mornant. Afin de préserver l'histoire et l'identité de chacune de ces sections, leurs emblèmes respectifs ont été conservés, permettant ainsi à leurs porte-drapeaux de continuer à représenter la Médaille militaire lors des cérémonies patriotiques dans leurs communes d'origine. Le président Jean-Louis François mettait également en avant la distinction de plusieurs membres de la 502^e section ces dernières années. En février 2022, Aldo Moro a reçu la médaille d'honneur de la fédération Maginot et la médaille d'argent de la SNEMM. Plus récemment, en décembre 2023, Joseph Muller a été fait chevalier de la Légion d'honneur à Paris. Et en cette fin d'année 2024, nous apprenons, par décret du 8 novembre 2024, que deux nouveaux membres de notre section étaient à leur tour chevaliers de la Légion d'honneur : Joseph Coquillard et Roger Deroux.



71

SAÔNE-ET-LOIRE

UD 071

0238 - Chalon-sur-Saône

Anniversaire de la libération de Chalon-sur-Saône



© Ville de Chalon-sur-Saône

Entre le 4 et le 7 septembre 2024, pour célébrer le 80^e anniversaire de sa libération, la ville de Chalon-sur-Saône a organisé et animé des journées commémoratives et de festivités qui ont attiré une population venue nombreuse. Une exposition sur la libération de Chalon était inaugurée sur le quai des Messageries, avec l'évocation de la destruction du pont par l'armée allemande et la vie chalonnaise pendant la durée de la guerre. En présence des autorités, le ravivage de la Flamme du Souvenir, auquel ont assisté Gilbert Babel, médaillé militaire et le président de la 238^e section, Jean-Pierre Poisot, venait clôturer les événements de cette première journée. La seconde journée marquait l'anniversaire officiel de la Libération avec une cérémonie rehaussée par un détachement de la base pétrolière interarmées et une trentaine de drapeaux. Un hommage a été rendu à Camille Chevalier, résistant, arrêté et fusillé par la Gestapo et aux résistants détenus à la prison de Chalon. Le passage d'une colonne de 50 véhicules d'époque et le tintement des cloches marquaient symboliquement la libération. Les festivités se sont terminées avec un concert, un spectacle pyrotechnique et le bal de la libération.

UD 071

1349 - Louhans

Anniversaires spéciaux pour le couple en or de la 1349^e section de Louhans

Louise-Marie Lor et Michel Martin, notre couple en or, ont célébré leurs 101 et 98 ans le 14 septembre dernier au restaurant *Le Moulin de Bourg-*

château à Louhans. Entourés de nombreux amis, dont le porte-drapeau Daniel Thincelin-Patoz et le président de la 1349^e section, Charles Janodet, ainsi que son épouse Madeleine, ils ont reçu un vibrant hommage. Ces deux piliers de notre section ont déjà fait l'objet de deux hommages dans notre revue (n° 602 et 604), témoignant de l'affection que nous leur portons. Michel, doyen de nos membres titulaires et médaillé militaire depuis 71 ans, est une véritable source d'inspiration. Il perpétue avec éclat le prestige de notre décoration. Ils font la fierté de toute la 1349^e section.



UD 071

1349 - Louhans

80^e anniversaire de la Libération

Le 1^{er} septembre 2024, la Bresse louhannaise a célébré avec solennité le 80^e anniversaire de sa libération, offrant un vibrant hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale. Dans un contexte marqué par les commémorations des débarquements alliés, la ville de Louhans avait minutieusement préparé cet événement, rehaussé par la présence d'élus locaux et de plusieurs autorités. La journée a débuté à Sornay par l'inauguration d'un totem commémoratif, puis s'est poursuivie avec le départ d'un convoi de véhicules militaires américains, organisé par l'association MBR 44. À Branges, un second totem a été dévoilé au square des Américains avant que le cortège ne rejoigne Louhans. Dans la cité louhannaise, deux cérémonies officielles, présidées par Charles Janodet, ont été organisées au monument de la Résistance et à celui des deux guerres mondiales. Un défilé pédestre et un impressionnant cortège de véhicules d'époque ont ensuite clos cette journée historique, saluée par une foule nombreuse et enthousiaste.



76

SEINE-MARITIME

UD 076

0137 - Le Havre

80^e anniversaire de la libération du Havre

À l'occasion du 80^e anniversaire de la libération du Havre et de la fin de la bataille de Normandie, de nombreuses cérémonies ont marqué le souvenir de cet événement. Le 6 septembre, en présence du maire du Havre, Édouard Philippe, et de plusieurs autorités civiles et militaires, un hommage solennel a été rendu aux médaillés militaires au cimetière Sainte-Marie. Devant l'ossuaire des territoriaux morts en 1870, tous les drapeaux des associations patriotiques ont flotté en signe de respect.

Dominique Poupel et Patrick Vanner, au nom de la 137^e section et de la SNEMM, ont déposé une gerbe en mémoire de ces héros. Les commémorations se sont poursuivies par un hommage poignant aux victimes des bombardements des 5 et 6 septembre 1944, qui ont coûté la vie à plus de 2000 havrais. Le dernier hommage a été rendu au tunnel Jenner, où 319 habitants ont trouvé la mort le 7 septembre 1944, alors qu'ils cherchaient refuge dans cet ouvrage inachevé. Une plaque commémorative, dévoilée par le maire Édouard Philippe, porte désormais leurs noms. Les célébrations se sont clôturées le 12 septembre en présence du président de la République, marquant ainsi la fin de ces journées de recueillement et de mémoire.



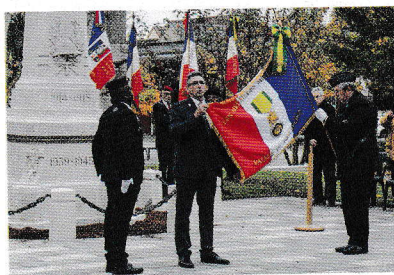
78

YVELINES

UD 078
0013 - Versailles

Remise du nouveau drapeau de la 142^e section

Le dimanche 10 décembre 2024 était marqué par la cérémonie organisée conjointement par la municipalité de Bonneuil-sur-Seine et la 142^e section de la Médaille militaire. À cette occasion, le monument aux morts, déplacé place de la Libération, était inauguré par Eric Zabouraëff, sous-préfet de Mantes-la-Jolie et Pierre Pommier, maire de la commune. Un défilé derrière la fanfare municipale regroupait de nombreux drapeaux dont ceux de l'UD78 et des 13^e, 142^e, 1183^e, et 1642^e sections ainsi que des détachements des forces de l'ordre (police municipale et gendarmerie) et des pompiers. Le dépôt de gerbes précédait la remise officielle de son nouveau drapeau à la 142^e section par Pascal Vigne, président de l'UD78 qui le confiait à monsieur Mansoibou, ancien membre du CPA10, vétéran d'Afghanistan. Des chants patriotiques interprétés par un chanteur professionnel ont clôturé la cérémonie puis la messe des poilus a été célébrée à 18h00. Le banquet des anciens combattants qui a suivi a donné l'occasion à monsieur Pommier de remettre la médaille de la ville au porte drapeau de la 142^e section. Très touché par la représentation massive de la Médaille militaire, il a remercié chaleureusement le président de l'UD78.



79

DEUX-SÈVRES

UD 079
0081 - Niort et les environs

13 octobre 2024, loto de la 81^e section de Niort et les environs

La première édition ayant rencontré un vif succès l'an passé, la 81^e section organisait son second loto grand format le dimanche 13 octobre, dans

la salle de Montplaisir à Saint-Christophe-sur-Roc. S'appuyant sur l'expérience acquise, les organisateurs ont relevé le défi de faire bien mieux cette année, tout en gardant à l'esprit les aléas inhérents à ce type d'événement. Sous la direction d'Isabelle, maîtresse du boulier, une équipe de bénévoles chevronnés a contribué à faire de cette journée un succès, rassemblant près de 145 joueurs. Si la participation des membres de la 81^e section a été moins importante que prévu, de nombreuses associations amies ont répondu présentes. Qu'à cela ne tienne, l'édition 2025 est d'ores et déjà en préparation.



87

HAUTE-VIENNE

UD 087
0045 - Limoges

Journée du souvenir à Couzeix

Le 20 octobre 2024, la 45^e section de la Médaille militaire de Limoges a organisé une journée du Souvenir à Couzeix (Haute-Vienne) pour honorer la mémoire de ses défunts ainsi que les militaires, gendarmes et policiers morts dans l'exercice de leurs fonctions. Le président, Bernard Peyrichou, le maire, Sébastien Larcher, le DMD de la Haute-Vienne, le lieutenant-colonel Philippe Pasteau et le conseiller départemental, Fabrice Escure, ont déposé une gerbe au monument aux morts. À l'issue, un office religieux a été célébré en l'église Sainte-Marie-Madeleine. Un déjeuner clôturait cette journée de mémoire.



88

VOSGES

UD 088
0697 - Châtinois

80^e anniversaire de la libération de Châtinois

Le 14 septembre 1944 est une date gravée dans les mémoires. 80 ans après, la cité castinienne a honoré solennellement les acteurs de sa libération. Une cérémonie religieuse, présidée par l'abbé Claude Pierre, rassemblait de nombreux portedrapeaux dont Jean-François Schwab, membre titulaire de la 697^e section de Châtinois. Le président départemental Alain Michaux était accompagné de plusieurs membres de cette même section. Un défilé s'est ensuite formé, se dirigeant vers le monument aux morts. Les participants, accompagnés d'un piquet du 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, de la fanfare militaire *La Nouba* et d'une cohorte de véhicules américains, ont rendu hommage aux combattants. L'harmonie castinienne a enrichi cette procession musicale. Les autorités civiles, accompagnées d'enfants, ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument. Une plaque commémorative en hommage aux tirailleurs sénégalais a été dévoilée, saluée par l'assemblée. Une exposition, retra-

çant l'histoire de la Libération, a permis aux enfants de présenter une réalisation artistique, rendant un hommage poignant aux libérateurs. L'après-midi a été marqué par un concert de *La Nouba* et de l'harmonie, suivi d'une conférence de Julien Duvaux.



89

YONNE

UD 089

Congrès départemental



Le 19 septembre 2024 les représentants des trois sections de l'UD89 ont assisté au congrès de l'Yonne. La réunion, organisée par la section de Sens et dirigée par son président Luc Depuiset, s'est déroulée dans le cadre somptueux du château de Chaumont (89) mis gracieusement à la disposition des congressistes par son propriétaire. Michel Roy, président de l'UD a déclaré l'ouverture du congrès, demandant que soit observée une minute de silence à la mémoire de nos disparus. Après le rappel de nos valeurs, de nos engagements et un passage en revue des effectifs, il a été constaté une baisse récurrente du nombre des adhérents, et le manque d'enthousiasme des nouveaux médaillés militaires pour rejoindre nos rangs. Le congrès s'est poursuivi par un dépôt de gerbe au monument aux morts de la localité en présence des autorités civiles et militaires qui avaient été conviées à cette journée. Un vin d'honneur a suivi puis un repas servi à une trentaine de convives a clôturé cette journée, dans une excellente ambiance.

91

ESSONNE

UD 091
0369 - Étampes

Geneviève, sainte patronne de la Gendarmerie



Le 29 novembre 2024, à l'occasion de la Sainte-Geneviève, patronne de la Gendarmerie, le colonel Langou, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Essonne, invitait l'ensemble des personnalités du département et les associations départe-

mentales à honorer la mémoire des gendarmes décédés en service au cours de l'année. Un office religieux était célébré par l'aumônier principal de la gendarmerie en l'église Saint-Rémi de Gif-sur-Yvette. Les nombreuses personnalités civiles et militaires et les représentants de la police du département et d'unités de gendarmerie de l'Essonne étaient accueillis par un peloton de cavaliers de Saint-Chéron, deux motards de l'EDSR de Palaiseau, et plusieurs porte-drapeaux dont celui de notre 369^e section d'Étampes, qui était représentée par le président Alexis Le Calve. Deux musiciens de la Garde républicaine accompagnaient l'orgue paroissial au cours de l'office. À l'issue de cette cérémonie, un verre de l'amitié était offert dans les locaux de la mairie de Gif-sur-Yvette au cours duquel le colonel Langou a remercié les participants à cette journée, précédant les allocutions des autorités présentes. C'était aussi l'occasion de la présentation des nouveaux arrivés.

UD 091

0369 - Étampes

11 novembre 2024 à Étampes



Les commémorations du 11 novembre se sont déroulées à Étampes en quatre actes, sur des sites différents, présidées par monsieur Marlin, député honoraire et maire de la commune. Un hommage a été rendu aux soldats morts pendant la guerre 1914-1918

pour la défense de la ville au carré militaire du cimetière Notre-Dame. Les autorités ont ensuite été accueillies dans la cour de la mairie où une cérémonie des couleurs précédait une minute de silence. Un cortège, précédé par la batterie fanfare et l'harmonie étampoise s'est rendu au collège Guettard, accueilli par le directeur de l'établissement, des professeurs et des parents d'élèves. Un groupe d'enfants a interprété à capella la chanson de *Craonne*, sous la direction d'un enseignant et devant un auditoire silencieux. Deux gerbes ont été déposées au pied de la stèle érigée dans la cour, à la mémoire des professeurs et des élèves morts pendant la guerre. Les porte-drapeaux attendaient au monument aux morts pour la dernière partie de cette journée mémorielle. Après un nouveau dépôt de gerbes et la montée des couleurs, Alexandre Guerin, maître de cérémonie, a lu les *Volontés du général de Gaulle*, suivi par les discours du président des associations patriotiques d'Étampes et du sous-préfet. *La Marseillaise* chantée par tous les participants et les remerciements des autorités aux porte-drapeaux ont clôturé cette dernière cérémonie.

UD 091

0369 - Étampes

100^e anniversaire du monument aux morts de la ville d'Étampes

Le 7 décembre 2024, la ville d'Étampes célébrait le centième anniversaire du monuments aux morts dédié à la mémoire de celles et ceux qui ont donné leurs vies pour la France et la liberté des habitants de la commune. Franck Marlin, maire d'Étampes, avait convié de nombreuses autorités et les associations patriotiques locales à une cérémonie qui avait débuté par un

rassemblement sur la place du jeu de Paume. Un cortège s'est ensuite déplacé vers le monument aux morts où la population était déjà rassemblée. Alexis Le Calve, président de la 369^e section de la Médaille militaire était accompagné du secrétaire et porte-drapeau, Bernard Moulon. Un dépôt de gerbes précédait la lecture de la lettre adressée au ministre de l'intérieur de l'époque, puis les autorités ont salué et remercié les porte-drapeaux venus nombreux. Un verre de l'amitié, offert par la municipalité a clôturé ce moment de partage et de mémoire. Le monument a été érigé en 1924 par la volonté de Marcel Bouilloux-Lafont, alors maire de la ville d'Étampes.



**Atelier
Le Mée**

TRADITION

Fabricant de drapeaux brodés
depuis 1956

martine.dubouexic@atelier-lemee.com

02 99 38 83 02



MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Légion d'honneur

■ OFFICIER

Décret du 8 novembre 2024
LORIENT Dominique, 423° (13)

■ CHEVALIER

Décret du 8 septembre 2024
JUBAULT Claude, 3000° (75)

Ordre national du Mérite

■ GRAND OFFICIER

Décret du 15 janvier 2025
KENANE Abdelkadder, 82° (55)

■ OFFICIER

Décret du 15 janvier 2025
ARRIBOT André, 494° (64)

Médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure

■ ARGENT, AGRAFE GARDE NATIONALE

JUIF Roger, 144° (25)

Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

■ BRONZE

BECCARIA-RICHEBOEUF Edith, 1574° (13)
BEN HAYOUN Jean, 1574° (13)
LUSCHER-MAGHAKIAN Elisabeth, 1574° (13)
MAUPETIT Gérard, 92° (55)

Félicitations à tous les Médailleurs.

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de nous faire suivre la demande.

La rédaction



CARNET

Naissances

MALO, arrière-petit-fils de Jacqueline (+) et Louis TREVISANI, 20° (28)

EMMA, arrière-petite-fille de Jean-Michel DELABRE, 286° (59)

ENOAH et **MAËL**, arrière-petits-fils de Marie-Madeleine et Fernand GARNIER, UD61 (61)

ANTOINE, petit-fils de Annie et Francis PILETTE, 1349° (71)

Décès (Conjoints et enfants de nos adhérents)

FLEURIVAL Éric, fils de Yves, 236° (67)

AUZANNEAU Jacqueline, épouse de Gérard, 45° (87)

XUEREB Robert, père de Jean-Jacques, 1753° (29)

FEREY Gabrielle, épouse de Jean, 1753° (29)

TAMBARIN Odile, mère de Erwin, 19° (21)

VAN BIERVLIET Léone, épouse de René, 236° (67)

KAMPIYELO Nicole, épouse de Pierre, 1621° (66)

SCORDINO Marc, fils de Maïté et Guy, 2° / 1394° (06)

SIRET Frédéric, fils de Raymond, UD23 (23)

Noces

■ PLATINE (70 ANS)

HAGNERELLE
Christiane et Claude,
 345° (83)



Afin d'éviter de fréquents doublons, nous remercions nos lecteurs de formuler leur demande de parution auprès des présidents de sections, lesquels se chargeront de nous communiquer l'information de préférence par voie électronique.

MANUFACTURE
 1930
MANUFETES

— DRAPEAUX & TEXTILE —



Nathalie CHOSSON
 Accueil - Secrétariat
 490 allée du Millésime - 26600 MERCUROL - VEAUNES

SERVICE CLIENT À VOTRE ÉCOUTE

04 75 08 24 87

DU LUNDI AU VENDREDI 8h 12h 13h15 17h15



Drapeaux fabriqués dans nos ateliers de Mercurol (Drôme)

- Revendeurs de médailles -

Demande par mail : manufetes@wanadoo.fr

01 Ain

VAVRILLE Marc, Vonnas (1136°)
GRELOT Marc, Saint-Genis-Pouilly (1798°)
SINANIAN Elise, Saint-Maurice-de-Beynost (1136°)
GAGNIEUX Pierre, Leyment (1136°)

02 Aisne

CARRE Maurice, Saint-Quentin (0492°)
RIGOT Jacques, Pargnan (1384°)
FIECHA Pierre, Le Nouvion-en-Thiérache (0492°)
RERAT Guy, Marchais (0657°)
RUTON Robert, Origny-en-Thiérache (0492°)
MOIRCY Germaine, Andelain (0245°)
DOUY Serge, Clamecy (0393°)

03 Allier

MADET Abel, Saint-Pourçain-sur-Sioule (1483°)

04 Alpes-de-Haute-Provence

GARCIN Roger, Mirabeau (0151°)
ROZALEN Mauricette, Digne-les-Bains (0151°)

06 Alpes-Maritimes

BISCAY Laurent, Grasse (0098°)
GERBAUDO Pauline, Nice (0002°)
BOULANGER Christian, Menton (0001°)
RIBERO Michel, Le Bar-sur-Loup (0098°)

07 Ardèche

CHABANNE Gilbert, Largentière (0054°)

08 Ardennes

BEZU Henri, Château-Porcien (0179°)

09 Ariège

PORTET Gratien, Cos (0241°)
BOURET Cyprien, Varilhes (0241°)
DANGLARD Sylvie, L'Aiguillon (0241°)
NAUDY Marie-Jeanne, Lesparrou (0957°)

10 Aube

MARECHAL James, Rosières-près-Troyes (0134°)

11 Aude

MENDOZA Jean, Narbonne (0058°)
MONNIER Nicole, Sigeat (1448°)
BOYER Jacques, Bram (0957°)
LIBERT Lionel, Rieux-Minervois (0058°)
ANTOINE Christian, Homps (1061°)
MABIRE Renée, Limoux (0957°)
SANCHEZ François, Limoux (0957°)
CHMIEL Ladislav, Villeneuve-la-Comptail (0204°)
CHAUSSEPIED Guy, Fitou (1448°)
DANESIN Jean-Claude, Villegly (1061°)

12 Aveyron

DUBOIS Loïc, Capdenac-Gare (1771°)

13 Bouches-du-Rhône

MAREY Robert, Aix-en-Provence (0002°)
VILOTEAU Pierre, Port-St-Louis-du-Rhône (1748°)
FLORE Jean-Louis, Salon-de-Provence (0423°)
PUECH Jacqueline, Pelissanne (0423°)
PAULIN Djurdjica, Aubagne (0550°)
SCHLIEBACH Wilhelm, Aubagne (0550°)
BERNELIN Colette, Carnoux-en-Provence (1574°)
ROBINSON Henri, Venelles (0290°)
FORMANEK Marie-Louise, Istres (0455°)

16 Charente

ARSCAUD Pierrette, Angoulême (0119°)
CHAMBAUD Francis, Fontclaireau (1692°)

DECELAS Pierre, Puyreaux (1692°)
BARREAU Françoise, Saint-Amant-de-Boixe (1692°)
EYRARD Albert, L'Isle-d'Espagnac (0119°)

17 Charente-Maritime

GERVAIS Jean, Montendre (3000°)
HERIT René, Saint-Pierre-d'Oléron (0600°)
ROUSSELOT Claude, Saint-Pierre-d'Oléron (0600°)
SOURD Claude, Tonnay-Charente (0031°)
PAINEAU Lucien, La Rochelle (0024°)

18 Cher

BOUSSICAULT Gérard, Bourges (0030°)
INGRIN Serge, Bourges (0030°)
GOKELAERE Roger, Vierzon (0512°)
ROBIN Bernard, Méreau (0512°)

19 Corrèze

DUFRAISSEIX Marc, Brive-la-Gaillarde (0128°)

20 Corse

HOLYST Paul, Cervione (0078°)

21 Côte-d'Or

GOSSE Christiane, Dijon (0019°)
BAUDIN Roger, Beaune (0670°)
FARTEK Jean-Pierre, Varois-et-Chaignot (1828°)
CORTAL Monique, Saint-Apollinaire (1828°)

22 Côtes-d'Armor

GUEGO Jean, Plérin (0094°)
LE BONNIEC Yves, Plouisy (0094°)
MINTER Jean, Pontrioux (1214°)
GRALL Jean, Lannion (0165°)
LABBE Emile, Yvignac-la-Tour (0022°)
MEHEUST Guy, Pleneuf-Val-André (0486°)
IBOUROI Hadji, Loudéac (0094°)
MICHEL Jean, Plelo (0094°)

24 Dordogne

LARGE Jean-Robert, Saint-Astier (1408°)
LOUVET Albert, Sigoulès (0063°)
RAYNAUD René, Chapdeuil (0682°)
COUTURIER Michel, La Douze (0025°)
LEBRETON Lucile, La Roche-Chalais (0901°)
TERRIBLE Jean-Jacques, Carsac-de-Gurson (1598°)

25 Doubs

GRAPINET Jean-Marie, Thise (0144°)
BOUVERESSE Mireille, Audincourt (0527°)
BALANCHE Daniel, Noël-Cerneux (1066°)
GUILLLOT Paul, Bavans (0527°)
GUINCHARD Jacques, Grand'Combe-Château (1066°)

26 Drôme

LEONARD Pierre, Montélimar (0135°)
MOUTET Cyrille, Montélimar (0135°)
MICHAUD Robert, La Roche-de-Glun (1767°)
ODDOU Pierre, Valence (0257°)

27 Eure

MEGARD Hervé, Louviers (1043°)

28 Eure-et-Loir

PREVOST Georgette, Le Coudray (1778°)
SPADA René, Meslay-le-Grenet (0020°)

29 Finistère

ROUDOT Jean-Louis, Quimper (0018°)
PAIN Raymond, Crozon (1835°)
DOUGUEDROIT Jean, Quéménéven (0018°)
DAVID Roland, Redene (1307°)
DEROUT Augusta, Scaër (1792°)
AUFFRET Maurice, Lampaul-Guimiliau (0325°)

GUENVER Pierre, Lampaul-Guimiliau (0325°)

30 Gard

CUPILLARD Emma, Nîmes (0006°)
PETIT Marie-Rose, Alès (0161°)
BANH VAN Nho, Caissargues (1797°)
SUIRO Jean Jacques, Mialet (0161°)
POIZEAUX Michel, Saint-Laurent-d'Aigouze (1797°)
RAMEYE Nicole, Vallabregues (0006°)
MADEJSKI Jean-Claude, Villeneuve-lès-Avignon (0006°)
MAQUIN Yves, Nîmes (1797°)

31 Haute-Garonne

HERVIOU Jean-Claude, Balma (1713°)
ADRIAN Jean-Claude, Ardiège (1643°)
LAZARD Roger, Montréjeau (1769°)
VOISIN Alfred, Cugnaux (1749°)
FILATRE Arlette, Castanet-Tolosan (1633°)
DEBROWSKI André, Cier-de-Rivière (1643°)
PLANTADE Roger, Saint-Félix-Lauragais (1761°)
HUGUENET Jean-Pierre, Escalquens (1761°)
PUJO Jean-Pierre, Saint-Gaudens (1643°)
SEGARD Claude, Venerque (1705°)
BILLARD Serge, Plaisance-du-Touch (1749°)
VICENTE Renée, Lagardelle-sur-Leze (0021°)

32 Gers

DECARPIGNY Jacques, Mirande (1751°)
TONELOTTO Armand, Fleurance (0505°)
BOUTFOL Roger, Saint-Jean-le-Comtal (0505°)
BURGER Emile, Auch (0505°)

33 Gironde

LABEYRIE Paul, Le Bouscat (0392°)
BOURDACHE Claire, Bayas (1058°)
DARLES Robert, Eysines (0661°)
MAURY Jeanne, Camps-sur-l'Isle (1058°)
ANDRE Sylvestre, Arès (1430°)
EYQUEM Marc, Arès (1430°)
SAVINAUX Gilles, Pleine-Selve (0901°)
JEAN Jacques, Hourtin (0661°)

34 Hérault

BOURGANEL Jean, Montpellier (0177°)
ESNAULT Claude, Montpellier (0177°)
HORN Gildas, Montpellier (0177°)
MENARD Eugène, Mauguio (1697°)
LANDIER Serge, Castries (1327°)
MAS Miguel, Sète (0347°)
MOLINIER Jean-Pierre, Agde (0066°)
BRUGIROUX Anne-Marie, Béziers (0066°)
SEBIRE Yves, Fabrègues (0177°)

35 Ille-et-Vilaine

YARDIN Marcel, Epiniac (1101°)
BERHAULT Jean-Pierre, Breteil (1150°)
DALIFARD Auguste, Rennes (0073°)
BLANCHARD Joseph, Combourg (1730°)
ROUXEL Emma, Saint-Malo (UD35°)

36 Indre

NANTHERAS Michel, Le Blanc (0656°)
BRAULT Jean, Rosnay (UD67°)
DUBUS Jean-Marie, Ingrandes (UD86°)
FERRARESE Jérôme, Châteauroux (UD61°)

37 Indre-et-Loire

CRETENIER Xavier, Parçay-Meslay (1819°)
POMET Lucien, Monnaie (1837°)
WIDMER André, Saint-Cyr-sur-Loire (0036°)
PAPALIA Pierrette, Tours (1837°)

38 Isère

LEYSSIEUX Gilberte, Vizille (0807°)
PORTIER ROSTING Christiane, Voreppe (0807°)
BRIZARD Michel, Voiron (0807°)
GACHET Roland, Voiron (0807°)

39 Jura

MAUGAIN Roger, Miery (1487^a)
CRETIN Yvette, Hauts-de-Bienne (1501^a)

40 Landes

BOUCHENAK Madjebeur, Mont-de-Marsan (0184^a)
LARCHER Marie-Thérèse, Mont-de-Marsan (0184^a)
RICHARD Charles, Mont-de-Marsan (0184^a)
ROUQUETTE Lucien, Mont-de-Marsan (0184^a)
TREILHOU Pierre, Villeneuve-de-Marsan (0786^a)
CAPDEVILLE Pierre, Saint-Justin (0184^a)
GOURDON Georges, Vieux-Boucau-les-Bains (1638^a)
JOLY Fernand, Biscarosse (0036^a)
BRACCONI DON Pierre, Biscarosse (1585^a)
POUZET Jean, Saint-Paul-lès-Dax (1781^a)

41 Loir-et-Cher

CLOAREC Henri, Gievres (0395^a)
DORLEANS Leopold, Romorantin-Lanthenay (0395^a)
SAUNIER Marcelle, Mer (0395^a)
LEPLAY Odette, Blois (0116^a)

44 Loire-Atlantique

PASQUETTE Bernard, Nantes (0180^a)
LEFEBVRE Daniel, Saint-Nazaire (0338^a)
BRETAUDEAU Michel, Ancenis (0180^a)

45 Loiret

GRILLOT Roland, Olivet (1739^a)
TOURATIER Maurice, Amilly (0099^a)
DEGUERGUE Pierre, Briare (0835^a)
BOUILLET Henri, Saint-Gondon (0835^a)
BARBIER Remy, Saint-Jean-le-Blanc (0139^a)
COAT Joël, Saint-Jean-le-Blanc (1739^a)

46 Lot

FAUREL Michel, Puybrun (1771^a)

47 Lot-et-Garonne

LAFFARGUE Marcel, Sos (0159^a)
MINARET Jean-Claude, Colayrac-Saint-Cirq (0159^a)
AHMED Thany, Le Passage (0159^a)
HAZERA Pierre, Agen (0159^a)

49 Maine-et-Loire

BURY MARQUET Juliette, Montreuil-Bellay (0606^a)
PASQUIER Michel, Segre (0362^a)
GUENAUT Robert, Angers (0131^a)

51 Marne

COULMIER René, Châlons-en-Champagne (0141^a)
GRANJEON Jeannine, Châlons-en-Champagne (0141^a)
BESSERER Jean, Reims (0138^a)
WEBER Marcel, Reims (0138^a)
CARILLON Philippe, Reims (1733^a)
JACQUIER Maurice, Saint-Hilaire-au-Temple (0141^a)
NICOLAS Raymond, Tinquieux (0138^a)
CHICAULT Lucien, Bétheny (1733^a)
BONNEL Jacqueline, Saint-Memmie (0141^a)
CONTRE Michel, Magenta (0392^a)

52 Haute-Marne

RENNESSON Dominique, Rachecourt-sur-Marne (1727^a)
FLOQUET Claude, Langres (0129^a)
CHAUDET Gilles, Saint-Dizier (0287^a)

53 Mayenne

BOUGLE Paulette, Entrammes (0372^a)
BESNIER Claude, Château-Gontier-sur-Mayenne (0372^a)

54 Meurthe-et-Moselle

VALDONIO Alain, Bouxières-aux-Dames (0044^a)
FLEURANTIN Bernard, Pierre-la-Treiche (0384^a)
TRABAC Christian, Tout (0384^a)
SIMON Gilbert, Lunéville (0051^a)
CAPRA Oma, Longwy (0084^a)
TROUSLARD Jocelyn, Pulnoy (0044^a)
DABE Fernand, Auboué (0841^a)
CAMBIE Gilbert, Fléville-devant-Nancy (0044^a)
FOURCADE Yves, Gorcy (0084^a)

55 Meuse

PERIN Marceau, Seuil-d'Argonne (0055^a)
GILLET Jean-Paul, Étain (0082^a)
LATOURE Maurice, Belleville-sur-Meuse (0082^a)
MORANT Maurice, Revigny-sur-Ornain (0287^a)
JURY Marie-Thérèse, Verdun (0082^a)

56 Morbihan

FALHUN Joseph, Lorient (0043^a)
LE GREN Louis, Gourin (1307^a)
DANET André, Guegon (1150^a)
LE FOURNER Robert, Persquen (0333^a)
KERBELLEC Yves, Ploemeur (0964^a)
MARAIS Jacques, Ploemeur (0964^a)
EONIN Jean-Paul, Pontivy (0333^a)
LAURENT François, Sarzeau (0125^a)
JAMET Maryse, Guer (1150^a)
AUDISSO Etienne, Brech (0708^a)
BRENEOL Alain, Guidel (0357^a)
LE LEUCH Gilles, Riantec (0884^a)

57 Moselle

PRIME Margot, Metz (0230^a)
PATERNOSTER Armando, Thionville (0340^a)
DAHMANI Mohamed, Woippy (0230^a)
LEGER Charles, Marly (0230^a)
LHUIILLIER Pierre, Marly (0230^a)
BOULANGER Jean-Jacques, Val-de-Bride (0844^a)
DALSTEIN Jean-Louis, Aizing (1217^a)
NONNENMACHER Edmond, Waltembourg (0246^a)
ALBERT André, Sarrebourg (0246^a)
GERDOLLE Alain, Vigny (0230^a)
ZLOTOROWICZ René, Sanry-sur-Nied (0230^a)
GRAJCAR Rose-Marie, Créhange (0698^a)
GASSERT Jean-Paul, Moussey (0246^a)
THUILLIER Raymond, Luttange (0340^a)
LALAGUE Franck, Montigny-lès-Metz (0230^a)
POIRSON Jean, Montigny-lès-Metz (0230^a)
DEFFAUX Roland, Budling (0340^a)
REDEL René, Hundling (0243^a)

58 Nièvre

BON Jean-Claude, Decize (0541^a)
LIMOGÉ André, Fourchambault (0894^a)
JUREK Michel, La Machine (0541^a)

59 Nord

LESTAVEL Monique, Dunkerque (0191^a)
DUHAMEL Claude, Valenciennes (1297^a)
MESSAGER Michel, Aulnoy-Lez-Valenciennes (1297^a)
RUCH Michel, Niergnies (0286^a)
DRUELLE Lucien, Fort-Mardyck (0191^a)
WIART Gustave, Caudry (1246^a)
PACO Raymond, Warlaing (0162^a)
CARTON Roger, La Chapelle-d'Armentières (0034^a)
GAY Bernard, Wattignies (0034^a)
BOUWET Daniel, Lomme (0034^a)
OLIVIER André, Tourcoing (0034^a)
MILAN Georges, Monchecourt (0133^a)

60 Oise

BULTINCK Agnès, Beauvais (1302^a)
GARIAN Jacques, Beauvais (1302^a)
LECLUSE Jeannine, Longueil-Annel (0136^a)
MARIE Pierre, Senlis (0699^a)
MEDICI Robert, Pontpoint (0699^a)

61 Orne

GERU Michel, Bagnoles-de-l'Orne (0496^a)
BESNARD Roger, Sainte-Gauburge-Sainte-Colombe (0913^a)
COURVILLE Roland, Bellou-sur-Huisne (UD61^a)

62 Pas-de-Calais

NORMAND Pierre, Roeux (0162^a)
DEHEE Michel, Athies (0162^a)
VIEGAS José, Anzin-Saint-Aubin (0162^a)
CABOCHE Joseph, Cauchy-à-la-Tour (1095^a)
BRACONNOT Jean-Claude, Fruges (0162^a)
DELCHAMBRE Lillianne, Rouvroy (0650^a)
DIDIOT Henry, Billy-Montigny (0650^a)
LEBEL Georgette, Marles-les-Mines (0958^a)
LEMAIRE Camille, Liévin (0561^a)
REMY Lionel, Campagne-les-Hesdin (1374^a)

64 Pyrénées-Atlantiques

LABORDE Marie, Castetnau-Camblong (0107^a)
DUMERCQ Henri, Orthez (0494^a)
MARCUELLO Jésus, Gurmencon (0107^a)
MINOUS Annick, Arnos (0494^a)

65 Hautes-Pyrénées

MONTALIBET Marcel, Tuzaguet (0846^a)
SUBERBIE Robert, Barbazan-Debat (1685^a)
VIVES Marcel, Aureilhan (0183^a)
LACOSTE Robert, Moumoulous (1749^a)

66 Pyrénées-Orientales

BRETXA Gérard, Perpignan (1716^a)
RODAU Marie Augusta, Amélie-les-Bains-Palalda (1634^a)
PARIS Danielle, Canet-en-Roussillon (1668^a)
LE POUPON Corentin, Cornella-del-Vercol (1621^a)
VIVES Jean-Claude, Saint Estève (1668^a)
GOT Alain, Saint-Laurent-de-la-Salanque (1620^a)
NOGUES Jean-Pierre, Saint-Laurent-de-la-Salanque (1621^a)
RATOQUIN Gu- Henri, Saleilles (0242^a)
SICRE Pierre, Thuir (1712^a)
CABANES René, Rivesaltes (1676^a)
MARILLIER Pierre, Saint-André (1716^a)
TALAU Louis, Palau-del Vidre (1716^a)

67 Bas-Rhin

LUDWIG Robert, Strasbourg (0272^a)
GRUBER Roland, Dorlisheim (UD67^a)
HEILIGER Pierre, Hersbach (1295^a)
LABOLLE Rose, Schirmeck (1295^a)
MEJEAN Marcel, Erstein (1702^a)
TOURRANCHEAU Daniel, Brumath (1133^a)
ERNST Roland, Thannville (0272^a)
ACKER Hubert, Lembach (0323^a)
KELLER André, Mietesheim (0323^a)
WINE Henri, Kintzheim (0272^a)
BAUMANN Alphonse, Scherwiller (0272^a)

68 Haut-Rhin

ESCHEMANN Paul, Mulhouse (1272^a)

69 Rhône

BARTOK Janos, Villeurbanne (3000^a)
AURIEMMA Raffaele, L'Arbresle (0430^a)
EYMOND François, Oullins (0502^a)
FERRY Claude, Corbas (1136^a)

70 Haute-Saône

PELLETERET Bernard, Port-sur-Saône (0974^a)
JOANET Raymond, Bussières (0144^a)
AUGUSTIN VIGUIER Noël, Luxeuil-les-Bains (0316^a)
SPONEM Robert, Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin (0974^a)
LEPEUT Brigitte, Essertenne-et-Cecey (0247^a)

71 Saône-et-Loire

PLATHEY Simone, Saint-Germain-du-Plain (1349°)
GAUDILLERE Pierre, Branges (1349°)
BONFANTI Arnaud, Saint-Martin-en-Bresse (0238°)
PELLETIER Georges, Givry (0238°)
MALLET Janine, Châtenoy-le-Royal (0238°)

72 Sarthe

DÉSILES André, La Flèche (0076°)
DESMARD Claude, La Flèche (0076°)
LANDRY Michel, La Flèche (0076°)
LAVIEC Gisèle, La Flèche (0076°)

73 Savoie

BAUSSANT Maurice, Albertville (0667°)

74 Haute-Savoie

COURAJOU Paul, Vallières (0790°)

75 Paris

SAREIBA Antoine, Paris (3000°)
GAILLER Dominique, Paris (3000°)
DUPUIT Gérard, Paris (3000°)

76 Seine-Maritime

ADVILLE Jean, Fécamp (1390°)
VERPLKANCKE Nicole, Cléon (0720°)
SENICOURT Christian, Le Havre (0137°)
PAULY Alain, Yvetot (0230°)

77 Seine-et-Marne

GRANDJEAN Jean-Louis, Moret-sur-Loing (0047°)
BASTARD Michel, Champagne-sur-Seine (0047°)
LEFEVRE Jean, Jouarre (0421°)

78 Yvelines

ROCHER Jacques, Vélizy-Villacoublay (1642°)
PONTHER Roland, Jouy-en-Josas (1642°)
PHILIPPOT Jean, Vélizy-Villacoublay (1642°)

79 Deux-Sèvres

FRAIGNEAU Raymond, Lezay (1588°)
BERNARD Gaston, Melleran (1588°)
DORLAC Guy, Limalonges (1588°)
BASTARD DE CRISNAY François Xavier, Prissée-la-Charrière (0081°)

MARTIN Roland, Mougou (0081°)
NAUDEY Denis, Saint-Maixent-l'École (0886°)
CHARLAIGRE Robert, Clave (0886°)
CARTIER Jacqueline, La Mothe-Saint-Heray (0886°)

80 Somme

FAUELLE Jean, Cannessières (3000°)

81 Tarn

JAMAULT Christian, Albi (0250°)
AZEMAR Raymond, Cestayrols (0250°)
BRIFFAUT Marie, Noailles (0250°)
COMBRES Marcel, Saint-Sulpice-la-Pointe (1263°)

82 Tarn-et-Garonne

PIERQUET Jacques, Montauban (0132°)
PLEWA José, Moissac (0132°)
ESCAFFRE Bernard, Moissac (1423°)
PEIGNOIS Jean-Marie, Montauban (0132°)

83 Var

QUINTON Agathe, La Garde (1527°)
DEZEUZES Paul, Toulon (0003°)
DELEURY Georges, Solliès-Pont (1718°)
DURIER André, Solliès-Pont (1718°)
LEGRAND Jean-Claude, Bormes-les-Mimosas (1834°)
MASSIANI Jean-Daniel, Saint-Cyr-sur-Mer (1560°)
VOISIN Henri, Le Thoronet (3000°)
SACCOCCIO Pascal, Hyères (0345°)
COQUET Pierre, Le Muy (1708°)
CORNUBET Jacques Paul, Le Muy (1708°)
GROSSO François, La Seyne-sur-Mer (0344°)
MEINAU Marcel, Roquebrune-sur-Argens (1708°)
LAMOTHE Claude, Fréjus (0258°)
LEOVILLE Yvon, Fréjus (0258°)
FAGES Paul, Saint-Raphaël (0258°)
MARZI Bernard, Saint-Raphaël (0258°)

84 Vaucluse

VALOGNES Alain, Avignon (0032°)
VENDRELL Maurin, Carpentras (0252°)
BLANCHARD Pierre, Pernes-les-Fontaines (1658°)
GAU André, Mondragon (0252°)
MARMOND Alberic, Sorgues (0852°)
TOURSEL Denise, Avignon (0032°)

85 Vendée

LEFRANC Jean, Château-d'Olonne (0402°)
MONDON André, Les Sables-d'Olonne (0402°)
RATIER Raymond, La Ferrière (0147°)

MOIZEAU Bertrand, Grosbreuil (0402°)
LOIZEAU Marcel, Chanverrie (1456°)
BLOTTIERE Robert, Le Fenouiller (1730°)

86 Vienne

VERDIE Jean, Bonneuil-Matours (1407°)
AUDEBERT Louis, Verrières (UD86°)
PAIN Roland Yves, Queaux (0570°)

87 Haute-Vienne

DELVIENNE Jean, Saint-Victorien (1409°)
GOUIN Marie, Oradour-sur-Glane (1409°)
PAGNOUX Jean Marie, Rochechouart (0045°)

88 Vosges

GAILLET Max, Neufchâteau (0276°)
EVRARD Marcel, Villotte (1724°)
JAKUBOYE Stephan, Barbey-Seroux (0287°)
DABEL Christiane, Esley (1724°)

89 Yonne

LEMONNIER Ginette, Monéteau (0176°)
BLIN Henri, Coulangeron (0176°)
BONFANTI Claude, Auxerre (0176°)

91 Essonne

COUSSON André, Athis-Mons (0976°)
DESMAISON Bernard, Saint-Germain-lès-Corbeil (1678°)

92 Hauts-de-Seine

SOUMACHE Pierre, Montrouge (3003°)
HUET Jean, Le Plessis-Robinson (1195°)
VERON Claude, Courbevoie (0626°)
RUFFIER Jean, Rueil-Malmaison (0659°)
CHAPUIS Edmond, Clichy (0992°)

95 Val-d'Oise

LARBOULETTE André, Marly-la-Ville (0136°)

974 La Réunion

COUTURIER Solange, Le Tampon (1839°)
BENARD Marc, Saint-Louis (0646°)

A toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

PLAQUES FUNÉRAIRES



Texte et décorations au choix, étude et devis gratuit. Documentation sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER 8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél: 03 89 69 16 67

Rendez-vous sur notre site internet : www.serigraphiewetter.com

RAPPEL IMPORTANT

- Pour faire part du décès d'un(e) adhérent(e) avec parution dans la revue, veuillez adresser, votre courrier au Siège ou courriel (responsable. effectifs@snemm.fr), à l'attention du responsable du service des effectifs au moyen d'une FRA (Fiche de Renseignements Administratifs) téléchargeable sur le site SNEMM.
- Pour ce qui concerne le décès d'un proche des adhérents(es), les événements familiaux tels que mariages, naissances, etc. vous pouvez demander, par courriel (revue@snemm.fr), l'insertion dans la rubrique « CARNET » au responsable de la revue.

Ceci afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou oublis, merci de votre compréhension. **La Rédaction.**



SECTION N° de

BULLETIN D'ADHÉSION

Un formulaire d'adhésion figure sur le site en version téléchargeable

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Afin d'être en conformité avec la nouvelle réglementation sur la protection des données applicables depuis le 25 mai 2018 (Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD), nous tenons à vous informer que vos données personnelles sont enregistrées dans un fichier privé et sécurisé. Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès au détail de vos données, à leur rectification ou à leur effacement, vous pouvez le faire à tout moment en vous adressant au délégué à la protection des données, par mail à dpd@snemm.fr ou par courrier : **SNEMM – DPD - 36 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS.**

ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre ☐

Air ☐

Mer ☐

Gendarmerie ☐

Mme/M. : Nom

Prénom(s)

Né(e) le à

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone
.....

Adresse électronique@

Ancien combattant ☐ Oui ☐ Non

N° carte AC Date délivrance

CATÉGORIES DE MEMBRES ET COTISATIONS ANNUELLES

☐ **MEMBRE TITULAIRE** 28,00€
Médaille militaire par décret n° du

☐ **MEMBRE ASSOCIÉ** 28,00€

☐ **DAME D'ENTRAIDE** 10,00€

☐ **ABONNEMENT ANNUEL REVUE** 6,00€

☐ Dame d'entraide veuve de médaillé militaire
(Revue adressée gratuitement)

Fait à

Le

Signature (précédée de la mention
« lu et approuvé »)

SERVICE DES EFFECTIFS

Tél. : 06 75 04 64 20
responsable.effectifs@snemm.fr

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Reconnue d'utilité Publique (décret du 20 décembre 1922). Statuts approuvés par arrêté du 26 février 2013 (JORF n° 0054 du 05 mars 2013). Affiliée à la Fédération André Maginot – GR 113

SIÈGE SOCIAL

36, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. : 01 45 22 68 12
Mail : direction@snemm.fr
N° siret : 342 006 491 00019

ORGANISATION DU SIÈGE

Bureau national

Président général : José Miguel Real
07 87 67 15 83

president.general@snemm.fr

Premier vice-président : Patrick Lamy
06 07 47 95 64
1ervp@snemm.fr

Deuxième vice-président : Norbert Dauba
06 75 04 64 20
2emevp@snemm.fr

Secrétaire général : Patrick Lamy
06 07 47 95 64
sg@snemm.fr

Trésorier général : Pascal Lenne
06 43 92 41 62
tresorerie.generale@snemm.fr

CONTACTS

Direction : 01 45 22 68 12
direction@snemm.fr

Secrétariat général : 01 45 22 68 11
secretariat.general@snemm.fr

Chef comptable : 01 45 22 84 47
chef.comptable@snemm.fr
compta-structures@snemm.fr

Comptabilité / Structures : 01 45 22 84 51
comptabilite@snemm.fr

**Effectifs (adhésions, abonnements, changements
d'adresse, mutations, radiations) : 06 75 04 64 20**
responsable.effectifs@snemm.fr

Entraide : 06 33 28 45 75
entraide@snemm.fr

Chancellerie : 06 89 36 82 44
chancellerie@snemm.fr

Récompenses : 06 89 36 82 44
recompenses@snemm.fr

Revue (conception-réalisation) : 06 07 89 11 67
revue@snemm.fr

Communication : 06 23 87 37 36
communication@snemm.fr

Site internet : 06 42 62 61 48
site.internet@snemm.fr

Boutique : 01 45 22 98 17
boutique@snemm.fr

**Site SNEMM-Vie des Structures :
articles sections**
articlesviedesstructures@snemm.fr



50 MANCHE
DEPT 50
0315 - COUTANCES

Yves LECAPLAIN

Né le 4 janvier 1947 à Saint-Sauveur-Lendelin (Manche), Yves est appelé sous les drapeaux le 7 mars 1957. Affecté au 65^e bataillon du génie à Angers,

il est ensuite déployé en Algérie, à Bizot (Constantinois), le 27 juillet 1957. Le 20 décembre 1958, Yves est cité à l'ordre du régiment et décoré de la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze pour le motif suivant : « *Conducteur d'engin émérite, d'une conscience professionnelle à toute épreuve, a participé depuis son arrivée en Algérie à l'ouverture de nombreuses pistes en zone d'insécurité. Se dégageant notamment d'une embuscade qui aurait pu être meurtrière comme tant d'autres dans le secteur de Djijelli, il a fait l'admiration de ses camarades. Au mépris de tout danger, a notamment mis en relief ses brillantes qualités d'endurance appréciées par ses camarades des autres armes* ». Depuis plus d'une décennie, d'une tenue toujours irréprochable, il est le fidèle porte-drapeau de la 315^e section.



52 HAUTE-MARNE
UD 052
0129 - LANGRES

Paulette GOBINOT

Paulette est née le 30 juillet 1928 à Saint-Broingt-le-Bois (52). Après ses études, elle décide de s'engager dans l'armée. Le 26 janvier 1948 elle est affectée au 42^e régiment des transmissions à Metz. En 1956, elle est mutée au GRET 807 de Dijon (21), puis rejoint Levallois-Perret en 1964, toujours dans le service des transmissions. Elle effectue ensuite un séjour de 8 mois en Algérie. Embarquée à Marseille le 6 février 1969, elle est de retour le 11 octobre 1969.

À l'issue, elle est mutée de nouveau à Levallois-Perret puis à Bordeaux où elle rejoint les services du général Bigeard. Elle termine sa carrière à Dijon avec le grade d'adjudant.

Elle est porte-drapeau de la commune de Chézeaux (52) depuis plus de 10 ans, ayant accepté cette responsabilité à la suite du décès du titulaire, un ancien combattant.

Médaille militaire (1976),
Médaille commémoration AFN,
Titre de reconnaissance de la Nation.



50 MANCHE
UD 050
1414 - MONTEBOURG

Jean-Bernard COTTIN

Jean-Bernard est né le 23 mai 1955 à Carquebut (50). Après avoir obtenu le CAP de plombier chauffagiste, il devance l'appel en avril 1974 pour effectuer son service militaire comme gendarme auxiliaire. À l'issue d'un stage à Auxerre, il est affecté au GSTGN de Rosny-Sous-Bois, où ses compétences civiles sont mises à profit. À la fin de son service militaire, ayant choisi de continuer dans cette voie, il rejoint l'école des sous-officiers de la gendarmerie de Châtelleraut et, au bout de 3 mois et demi, devient gendarme mobile avec une affectation au GBGM de Satory, escadron 3/1. Il rejoint la gendarmerie départementale après quelques années, étant affecté successivement à la brigade territoriale de Chatou (78), de 1983 à 1989, à Solliès-Pont (83), de 1989 à 1993, au Lavandou, de 1993 à 2007 et enfin, à Bormes-Les-Mimosas, jusqu'en 2009, année au cours de laquelle il prend sa retraite avec le grade de maréchal des logis-chef.

Revenu s'installer dans la Manche, il signe un contrat ESR en 2012. Après de nombreuses campagnes de protection du Mont-Saint-Michel et autres renforts en brigade, atteint par la limite d'âge en 2018, il termine sa période de réserve avec le grade d'adjudant-chef et en obtient l'honorariat. Décoré de la Médaille militaire en 2006 et de nombreuses médailles, il adhère à la section de Montebourg dès son arrivée, il en est le porte-drapeau titulaire depuis 2009.



52 HAUTE-MARNE
UD 052
1727 - JOINVILLE-WASSY

Dominique RENNESSON

Notre camarade Dominique Rennesson est décédé le 4 octobre 2024 à l'âge de 78 ans.

Engagé au titre de l'armée de l'Air à 19 ans,

en 1965, il obtient le brevet d'artificier-armurier à l'issue d'une scolarité dans les écoles de Nîmes et Rochefort. Il sert sur les bases aériennes 112 de Reims, 113 de Saint-Dizier et 125 d'Istres. Au cours de sa carrière, il effectue plusieurs missions extérieures au Tchad, au Gabon et au Moyen-Orient. C'est à Saint-Dizier, lors de son second séjour sur cette base, qu'il prend sa retraite en 1996. Il est alors adjudant-chef, responsable du bureau technique armement Jaguar.

Médaillé militaire en décembre 1993, il a rejoint la 1727^e section de Joinville-Wassy en 1996. Porte-drapeau de la section depuis 2014, il avait reçu l'insigne de porte-drapeau pour 10 ans de fidélité le 2 juin dernier. Le 21 janvier 2019, Dominique avait été mis à l'honneur lors de l'assemblée générale de la 1727^e section à l'occasion de ses 25 ans de titularisation de la Médaille militaire.

À sa famille, et en particulier à son épouse Chantal, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snefm.fr).

Le texte de présentation du porte drapeau ne doit pas comporter plus de **350 mots**. Il ne s'agit pas de retranscrire un « état signalétique et des services » mais de présenter le porte-drapeau dans ses activités spécifiques au profit de la structure concernée - La rédaction

NOTRE BOUTIQUE

Médaille militaire pendante

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire: 42 €



Flamme

Prix unitaire: 2 €
(ou 18 € les 10)



Tour de cou

Prix unitaire: 2 €
(ou 18 € les 10)



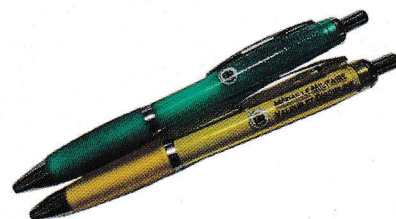
Médaille «SNEMM»

Prix unitaire: 29 €



Parure de stylos

Prix unitaire: 15 €



Stylo par 2 1 vert et 1 jaune

Prix unitaire: 5 €



Coin's

Prix unitaire: 6 €
(ou 25 € les 5)



Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec mention
10 ans, 20 ans et 30 ans)
Prix unitaire: 13 €



Album illustré «L'épopée de la Médaille Militaire»

Prix unitaire: 7 €
Frais de port inclus



Gobelet blanc

Prix unitaire: 2 €
(9 € les 5 - 18 € les 10)



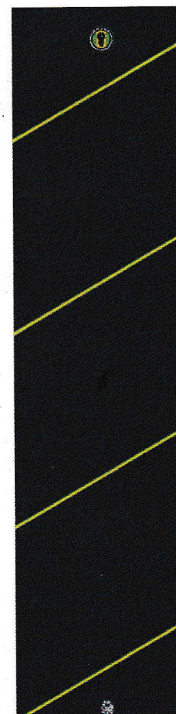
Mug

Prix unitaire: 12 €



Gourde alu 40 cl

Prix unitaire: 12 €



Foulard mousselin

Prix unitaire: 27 €

Retrouvez

d'autres articles sur :

www.sneмм.fr

Rubrique «Boutique»

Ces articles sont disponibles au Siège
36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris
(Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

**Attention : les règlements par
CB ne sont pas acceptés pour
les articles pris sur place.**

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de
rédiger votre commande sur papier libre, sans
omettre d'y joindre votre règlement par chèque
libellé à l'ordre de la SNEMM.

Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois,
si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter
6 € au montant de votre commande. (Voir ci-dessus
tarification particulière concernant l'album illustré).

SNEMM-BOUTIQUE: 01 45 22 98 17